

Pages Missing

LA
REVUE NATIONALE

Recueil Mensuel
DE LECTURES CANADIENNES-FRANCAISES

Paraissant le 1er de chaque mois.

RELIGION, PATRIE, LITTÉRATURE, HISTOIRE, VOYAGES, ARTS,
SCIENCES, FINANCES, INDUSTRIE, COMMERCE,
AGRICULTURE, &C.

ABONNEMENTS

Bell Téléphone 2883

CANADA ET ÉTATS-UNIS	{	1 an \$3 00
	{	6 mois 2.00
FRANCE	{	1 an 20 francs
	{	6 mois 12 "
ANGLETERRE	{	1 an 15 shellings
	{	6 mois 8 "
AUTRES PAYS	{	1 an \$5.00
	{	6 mois 3.00

Le numéro 25c.

Strictement payable d'avance

La direction ne se rend pas responsable des manuscrits refusés.

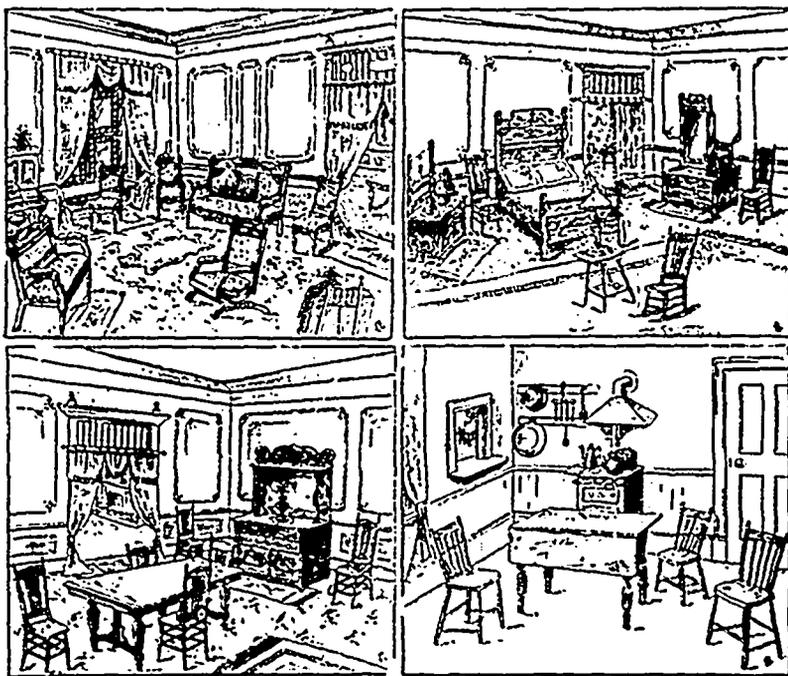
Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

Pour les abonnements et les annonces, s'adresser aux bureaux de la *Revue Nationale*, 7 Place d'Armes, Montréal, ou à nos agents attitrés.

Toute correspondance devra être adressée à M. J.-D. Chartrand, directeur, 7 Place d'Armes, Montréal.

La date indiquant, sur l'adresse, la fin de l'abonnement sert de reçu à l'abonné.

EUSÈBE SENÉCAL & FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
20 Rue Saint-Vincent, Montréal



Cet Ameublement Complet de Maison

EN CHENE SOLIDE POUR \$74.50

COMPRENANT

1 Superbe Ameublement de Salon, Chêne solide	- - -	7 Morceaux
1 " " de Chambre à Coucher, Chêne Solido	- - -	7 "
1 Superbe Ameublement de Salle à Manger, Chêne Solido	- - -	8 "
1 Superbe Ameublement de Cuisine, Chêne Solido	- - -	4 "

En tout - - - 26 Morceaux

N'achetez pas de meubles avant d'avoir vu le plus bel assortiment de la ville à des prix sans précédents, chez

N.-G. VALIQUETTE

Manufacturier et Marchand de Meubles

1575, RUE STE-CATHERINE

(Porte voisine de MM. Dupuis Frères)

Bell Téléphone 6710,

MONTREAL.

Spécialité pour toutes sortes de Marchandises remboursées.

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*.

NOTE DE L'ADMINISTRATION

Aujourd'hui, par exception, l'administration prend le pas sur la direction, pour annoncer à ses lecteurs les changements apportés dans son organisation.

Grâce au précieux concours du public et au dévouement de ses collaborateurs, la *Revue Nationale* est sortie indemne des mille et une difficultés, que toute publication de ce genre rencontre à ses débuts. Elle est maintenant assez grande et assez forte pour se mettre dans ses meubles. Aussi, à dater du 1er juillet, elle s'installe dans ses nouveaux bureaux de la rue Saint-Gabriel. Elle a acheté des presses et du matériel suffisant pour s'imprimer elle-même; et, en outre, elle se met à la disposition du public en général, pour faire toutes espèces d'impressions. Ses ateliers sont outillés d'une manière supérieure et sont en état de servir la clientèle la plus exigeante.

En prenant congé de la maison Senécal & fils, *La Revue Nationale* ne peut s'empêcher d'offrir aux propriétaires de ce magnifique établissement tous ses meilleurs remerciements pour le précieux appui qu'elle a toujours trouvé auprès d'eux depuis sa fondation. Et si la *Revue Nationale* a de suite rencontré les faveurs flatteuses du public, M. Senécal & fils ont eu une très grande part dans ce succès inespéré.

Nous avons fait appel aux meilleurs artistes canadiens pour nous donner un dessin, qui serait accepté comme frontispice à nos volumes sémiotriels reliés. Dans le No d'août, nous publierons celui de notre choix et nous le soumettrons à nos lecteurs, en nous mettant à leur disposition pour la reliure de leur collection dans les meilleures conditions possibles.

L'ADMINISTRATION.

NOTE DE LA DIRECTION

Avec le présent numéro, se termine notre premier volume qui a plus de 600 pages, et un grand nombre d'illustrations. Nous avons cru inutile de donner l'analyse du sommaire, les noms qu'il comporte se recommandant assez d'eux-mêmes auprès de nos lecteurs.

Parmi nos nouveaux collaborateurs, nous sommes heureux de citer particulièrement M. Arthur Buies, le spirituel chroniqueur, si goûté de tous, et à qui nous souhaitons une cordiale bienvenue chez nous.

Nous prions les écrivains, qui veulent prendre part au concours de *Nouvelles*, fermé le 1er août, de vouloir bien nous faire parvenir au plus tôt leurs manuscrits, afin qu'ils puissent être étudiés en temps opportun.

LA DIRECTION.

PROSPECTUS

DE LA

DOMINION GOLD STORAGE COMPANY

LIMITÉE.

Capital autorisé, - - \$300,000.00

**BANQUIERS, - - Banque de Toronto, Montréal.
AVOCATS, MM. Girouard, Foster, Martin & Girouard.**

DIRECTEURS PROVISOIRES

D.-A. McCASKILL, Ecr. Montréal
(de la raison sociale McCaskill, Dougall &
Cie, fabricants de vernis.)

Wm. JOHNSON, Ecr. Montréal
(Manufacturier.)

Wm. M. BURDEN, Ecr. Toronto
(de E. Harris & Co., Limitée.)

COLIN McARTHUR, Ecr. Montréal
(de la raison sociale Colin McArthur & Cie,
fabricants de papiers à tapisser.)

G.-P. SYLVESTER, Ecr., M. D. Toronto
P.-J. McNALLY, Ecr. Toronto
(Marchand.)

JAMES McGREGOR, Ecr. Chicago
(de la Produco Cold Storage Exchange)

Demande a été faite d'incorporer, sous l'Acte du Canada sur les Compagnies à Fonds Social, une compagnie dont le but est d'acquérir les propriétés et bâtiments voulues pour établir à Montréal pour le commerce, des appareils frigorifiques construits et mis en opération d'après les plus nouveaux systèmes mécaniques.

Pour établir ce commerce sur des bases financières solides 3000 actions du fonds capital, d'une valeur au pair de \$100 seront émises. Conditions de paiement : 10 par cent à la répartition des actions, 20 par cent le 1er d'août, et la balance par appels de 10 par cent tous les mois. Mille actions ont déjà été souscrites et les autres sont offertes au public.

Les profits nets sont estimés suffisants pour permettre de payer un dividende d'environ 16 pour cent, de sorte que le stock atteindra rapidement une plus value considérable.

Ce commerce offrant les meilleures facilités pour emmagasiner toutes sortes de marchandises de première classe et les conservant dans une condition excellente, est une garantie que l'entreprise sera un succès prononcé.

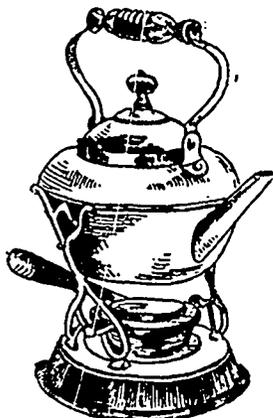
La propriété choisie et acquise pour cette entreprise par la compagnie est située sur la rue du Moulin à Vent, entre le canal de Lachine et le fleuve Saint-Laurent.

Un pouvoir d'eau ample s'y trouve ainsi que les communications par bateau et chemin de fer et des facilités toutes particulières pour le chargement des bateaux ou des wagons de ou dans l'entrepôt même.

Des formules de demandes de souscriptions pour les actions et tous autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de la Compagnie.

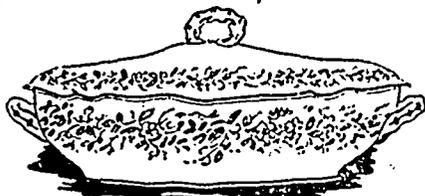
218 rue St-Jacques, Montréal.

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*.



5 o'clock théière

Fabriqués avec un seul morceau de cuivre, complète pour \$2 95. La plus commode existante. Fait bouillir l'eau en cinq minutes.



Plat à Légumes.

Service complet du modèle et dessus 97 pièces en 3 couleurs: brun, bleu et rose, pour \$7.30.

PRIX DU GROS.

L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET.

LE PLUS GRAND CHOIX.

LES MODÈLES LES PLUS NOUVEAUX.

A. T. WILEY & CO.

IMPORTATEURS DIRECTS DE

Faïence de Chine, Verreries, Lampes, Services de table, Services à thé, Services de toilette, etc.

1803 RUE NOTRE-DAME et 2341 RUE SAINTE-CATHERINE.

Dr J.-G.-A. GENDREAU



CHIRURGIEN-DENTISTE

20, Rue St-Laurent, Montréal

Extraction de dents sans douleur par l'électricité et par anesthésie. Dents posées avec ou sans palais, d'après les procédés les plus nouveaux. Heures de bureau de 9 a. m. à 6 p. m. Tél. 2818.

L'ÉTOILE

Journal Quotidien

PUBLIÉ par LÉPINÉ & CIE

A LOWELL, MASS.. E.-U.

Abonnements: Un an, \$2.00; Six mois, \$1.50; Trois mois, 75c.

Toutes Correspondances ou Communications doivent être adressées à

L'ÉTOILE, 67 rue Market, Lowell, Mass

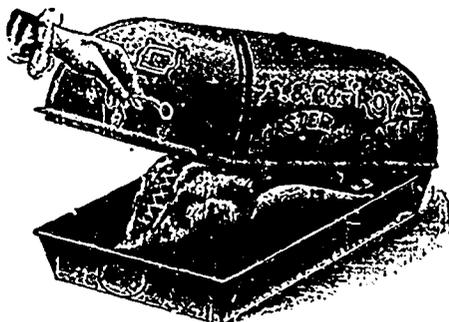
LE MONDE

Ce Journal est reconnu comme l'organe du "Tout Montréal," du public littéraire et des familles où l'on sait apprécier le Beau.

Ce Journal possède une clientèle de choix et s'efforce toujours de mériter le patronage de ceux dont l'opinion a de la valeur.

Morale: LE MONDE est le Journal, où l'on doit annoncer quand on a un article de valeur à offrir.

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*.



Rotissoire Royale, épargnant 20 0/0 de Viande, et dispensant d'arroser le rôti. \$1.00 à 2.25 chaque.

Sorbetières, Glacières, Tondeuses à Gazon, Outils de Jardin, Ustensiles de cuisine, Coutellerie, etc., etc.

CHEZ

L.-J.-A. SURVEYER,
Tel. 1914. 6 Rue St-Laurent

UNE BOISSON ROYALE

A l'usage exclusif de Sa Majesté la Reine.

N'A PAS L'ODEUR DE MOISI.



Un verre à vin de cette liqueur dans un verre d'eau, forme une boisson délicieuse, rafraichissante et souverainement bonne pour la santé; bien qu'elle soit d'un prix très modéré.

En mélangeant un verre à vin de cette boisson dans une bouteille d'eau de Seltz, de Soda, d'eau gazeuse ou minérale, vous obtenez un produit délicieux, frais comme la glace.

Un verre de notre liqueur, 4 verres de claret (vin de Bordeaux) et 5 verres d'eau naturelle ou minérale donnera un vin exquis.

Le Dr. E. D. King, M.D., membre de la Commission d'Hygiène (Ilfracomb.), écrit:

"Le Stower's Lime Juice Cordial est un produit de fruits et garanti naturel. Comme boisson, c'est délicieux. Il est d'une absolue nécessité dans une chambre de malades et aucun autre produit sur le marché ne saurait l'approcher en valeur. Par l'analyse et après un usage constant, j'ai reconnue ses qualités et me suis décidé à proclamer sa grande utilité."

En vente chez tous les principaux marchands.

Restaurant Princesse Louise

GEO. CHARTRAND

PROPRIÉTAIRE

1636 RUE NOTRE-DAME

Bell Téléphone 2201. MONTREAL

Liqueurs de premier choix

Repas à toute heure

Prix Modérés.



NOUVEAUX procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistant que le ciment, imitant parfaitement la dent.

Nouveau métal pour palais, extra léger. Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

A. S. Brosseau, L.D.S.

No 7, rue St-Laurent

MONTREAL

VEUILLEZ COMMANDER VOTRE "GINGER ALE" chez GURD.

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*.



LE TRAVAIL ET LE CAPITAL

A celui qui étudie les conditions du monde visible, les choses se présentent sous un double aspect; il voit d'abord celles qui sont créées par Dieu; puis, autour de lui, celles qui existent dans leur forme apparente par le travail numain. Toutes, néanmoins, sont exclusivement destinées à la commodité de l'homme; elles lui sont nécessaires ou utiles pour atteindre sa fin.

Il jouit de l'air et de la lumière du soleil, sans restriction aucune; ces biens lui sont communs ainsi qu'à ses semblables, et pour en prendre sa part il n'a besoin que de vouloir. Quelle que soit sa condition, son droit comme sa liberté à cet égard sont absolus.

Il n'en est pas de même des fruits de l'activité humaine qui sont propres à celui qui les a produits par son travail et dont il ne consent à se séparer que contre un équivalent.

Dieu crée sans effort ; sa volonté n'a qu'à s'exercer pour faire sortir les mondes du néant. Il crée de rien, et n'a pas besoin de la matière pour déterminer une forme ; ses lois suffisent. L'homme déchu ne peut au contraire faire, ni produire aucune chose sans entrer en lutte avec la matière afin de l'assujétir à son idée.

Mais, dans cette production d'articles destinés à l'usage social, dans ce mouvement fébrile de valeurs qui s'accroissent, s'échangent et circulent jusqu'à ce qu'enfin elles trouvent le consommateur qui les examine, s'en empare et se les approprie ; dans cet entre-croisement d'intérêts contradictoires qui se font une guerre sans trêve, il y a certainement, quoi qu'en disent les matérialistes, autre chose que le résultat de la nécessité de pourvoir aux divers besoins physiques de la société.

L'homme est un être qui ne fait que passer sur la terre ; il doit entretenir sa vie corporelle, et c'est pour en acquérir le moyen qu'il travaille et vit en société. Son âme immortelle doit retourner à Dieu qui est son auteur et sa fin suprême. Il s'en suit qu'il est obligé de disposer toute chose ici bas de manière à atteindre cette félicité parfaite qui ne lui sera donnée qu'après sa mort.

S'il en est ainsi, on peut conclure sûrement qu'aucun de ses actes n'échappe au devoir qui lui est imposé de faire le bien, de pratiquer la justice et la charité et de traiter son semblable comme il voudrait qu'il fût traité lui-même.

L'activité humaine est donc régie premièrement et principalement par la loi morale, et non pas seulement par la satisfaction des besoins matériels.

La science, c'est-à-dire l'économie politique assistée de la statistique, ne raisonne pas ainsi. Elle prétend trouver le secret de la félicité en dehors de toute notion de Dieu, de l'âme et de l'économie divine de la création.

Dans le mouvement de la production, de la distribution et de la répartition de la richesse, elle n'étudie que les modes divers qui lui paraissent les plus efficaces pour détruire l'iné-

galité des conditions humaines et réformer l'état social en procurant à l'individu la plus grande somme de jouissances physiques.

On conçoit que les savants aient compté autant d'échecs que d'essais chaque fois qu'ils ont pu mettre leurs systèmes en pratique. Ils ont toujours fini par aboutir au socialisme, c'est-à-dire à la négation de la religion, de la famille et de la propriété. N'apercevant dans les rapports de production et d'échange que l'action matérielle de l'homme, ils n'ont vu dans les résultats que l'application de ce qu'ils ont appelé vaguement la loi économique du mouvement de la société moderne.

C'est sur ce terrain qu'il n'est pas sans intérêt ni profit de suivre la soi-disant science sociale, et de comparer ses formules à celles du christianisme pour démontrer la supériorité de celles-ci sur celles-là dans l'art de conduire l'homme à sa fin qui est le bonheur même en cette vie.

Nous allons, pour aujourd'hui, limiter cette courte étude de comparaison aux deux questions fondamentales de la sociologie, le travail et le capital.

I

Qu'est-ce que le travail ?

Le travail est l'usage qu'un être doué de sa raison fait de son intelligence et de sa force physique pour produire quelque chose d'utile.

Ainsi, l'ouvrier et le journalier font du travail quand ils occupent leur temps et leur activité au service d'un patron ; le cultivateur fait du travail lorsqu'il prépare sa terre pour la semence ; le commis fait du travail lorsqu'il assiste son patron dans ses ventes et ses achats ; le fonctionnaire public fait du travail lorsqu'il fournit son temps et son instruction à expédier la besogne de l'Etat ; le marchand fait du travail lorsqu'il achète, calcule et revend ses marchandises ; l'indus-

triel, le banquier, l'agent font du travail lorsqu'ils surveillent tous les détails de leur exploitation ; l'homme de profession fait du travail lorsqu'avec ses livres et son raisonnement il rédige un acte, soigne un malade, défend son client, ou construit un chemin de fer, un canal, ou un édifice ; le maître d'école fait du travail lorsqu'il communique à ses élèves les connaissances qu'il possède ; l'homme politique fait du travail lorsqu'il dépense ses heures et son intelligence pour procurer le bien public ; enfin, le prêtre et le religieux font du travail lorsqu'ils usent leur vie et leur zèle à enseigner la religion et à sauver les âmes.

Sans doute, le travail dans cette énumération n'a pas le même degré d'utilité. Il est plus ou moins indépendant, plus ou moins noble, plus ou moins fructueux suivant les différentes carrières de l'activité humaine ; mais il conserve toujours son caractère d'effort et de sacrifice.

L'individu préférerait s'occuper à des ouvrages agréables plutôt que d'être asservi chaque jour à reprendre la tâche interrompue de la veille ; cette obligation indique le sacrifice et comporte le châtement. L'homme souffre et travaille. Le travail est donc une punition. L'homme, dans l'état d'innocence, n'était pas destiné à couler ses jours dans une nonchalante oisiveté ; mais après la révolte d'Adam et Eve ce qui eut été un exercice aimable lui est devenu une nécessité impérieuse, et la nature, tout à coup bouleversée, refusa pour toujours, de se plier au gré de ses désirs ou de ses besoins.

Le travail est la loi universelle de tous les temps et de tous les lieux. Personne n'en est exempt, à part les petits enfants, les malades, les infirmes et les vieillards.

Tout le monde est tenu de travailler pour gagner sa vie ; et le riche lui-même, pour conserver son revenu, est obligé d'agir, de combiner et de ne jamais se départir de la vigilance la plus assidue. Celui qui volontairement et de propos délibéré refuse de travailler se condamne fatalement à mourir. Il se soustrait à la loi naturelle, se met en révolte permanente

contre Dieu et contre la Société établie par Dieu, et par conséquent n'a plus aucun droit à la vie.

L'oisiveté, qui n'est que le refus intermittent de travailler, est la source de tous les vices et de toutes les misères qui peuvent affliger un individu. Telle est la loi divine du travail.

Le travail doit produire quelque chose d'utile; un travail qui produirait quelque chose d'inutile ne serait pas du travail, mais l'acte quelconque d'un être dépourvu de raison.

C'est par leur utilité que se mesure la valeur des choses produites par le travail; en d'autres termes, ce qui détermine la valeur d'une chose c'est la propriété que lui a communiquée le travail de satisfaire les besoins ou les convenances de l'être humain.

D'où il suit que plus grande est son utilité réelle ou imaginaire plus grande est sa valeur, et que nul objet n'a de valeur s'il ne sert à personne.

Dans son acception concrète et sociale, le travail est le moyen universel employé par l'individu pour subvenir aux besoins de son existence.

L'homme n'est pas son propre auteur; ce n'est pas lui qui s'est donné la vie, il ne peut pas par conséquent tirer de lui-même le droit de fixer sa destinée. Il la tient d'un Être Suprême, de Dieu qui en même temps lui impose l'obligation de l'entretenir afin de remplir le but pour lequel il l'a reçue.

De ce devoir découle pour l'individu le droit primordial de se procurer les choses nécessaires à la subsistance et qu'il acquiert par un travail constant et répété. Il n'est permis à personne de mettre obstacle à l'exercice de ce droit; tous doivent le respecter, et la société elle-même a pour objet d'en assurer et d'en organiser le libre et parfait fonctionnement.

L'homme a droit au travail non moins qu'aux fruits de son travail. Historiquement, ces deux droits sont contemporains et inséparables. D'un autre côté, l'un et l'autre ne se conçoivent guère sans la liberté, qui est la condition essentielle du droit de propriété. La propriété individuelle est instinctive dans l'homme comme sa liberté et sa sociabilité. C'est un

droit naturel, quoique ce droit ne s'étende pas jusqu'à permettre à un propriétaire de disposer absolument de ses biens selon son caprice, car, *l'usage* des biens de la terre doit être *commun* en certaines circonstances. Autrement, il deviendrait impossible de défendre la légitimité de la propriété individuelle. Cette communauté se réalise entre le riche et le pauvre par la charité. La propriété égoïste, c'est-à-dire la propriété pour le propriétaire seul et pour ses jouissances exclusives est contraire à tout principe d'ordre social et de justice, et jamais les hommes ne l'accepteront comme légitime.

C'est parce que l'homme est propriétaire des fruits de son travail, que celui qui loue du travail est obligé de rétribuer le travailleur de façon à ce qu'il puisse subvenir aux besoins de son existence. En agissant ainsi ce n'est pas une faveur qu'il lui fait, mais c'est un devoir de conscience qu'il accomplit lui-même et auquel il ne pourrait se soustraire impunément.

Envisagée de la sorte, la notion du travail et de sa loi repose sur la nature même de l'homme formé d'un corps et d'une âme immortelle : elle se déduit rigoureusement de la fin pour laquelle il a été créé et mis au monde.

Par leur origine et par leur destinée tous les hommes sont égaux, et le respect mutuel de leur dignité est une obligation que ne saurait diminuer l'inégalité des conditions sociales.

A côté de cette théorie chrétienne du travail humain, voyons un peu celle des socialistes.

D'après Marx, le père du collectivisme et un de ses chefs les plus autorisés, " le travail est une dépense de la force " simple que tout homme ordinaire, sans développement " spécial, possède dans l'organisme de son corps ; " ou bien encore, " c'est l'ensemble des facultés physiques et intellectuelles qui existent dans le corps d'un homme, dans sa personnalité vivante, et qu'il doit mettre en mouvement pour " produire des choses utiles. "

Ces définitions, qui sont loin d'être complètes, sont les

seules qu'on rencontre dans le grand ouvrage, *Le Capital*, du célèbre philosophe socialiste allemand.

Il écrit en outre que " le travail est une marchandise dont " la valeur usuelle possède la vertu particulière d'être la " source de valeur échangeable, de sorte que la consommer " c'est réaliser du travail et par conséquent créer de la " valeur. Elle est offerte ou vendue sur le marché par son " propre possesseur. L'acheteur et ce dernier se ren- " contrent et entrent en rapport l'un avec l'autre comme " échangistes au même titre. Ils ne diffèrent qu'en ceci : " l'un achète et l'autre vend, et par cela même tous deux " sont des personnes juridiquement égales. "

Plus loin, l'auteur développe sa pensée en disant que " la " seule force qui mette en présence et en rapport ce ven- " deur et cet acheteur, c'est celle de leur égoïsme, de leur " profit particulier, de leurs intérêts privés. Chacun ne " pense qu'à soi, personne ne s'inquiète de l'autre; et c'est " pour cela, ajoute-t-il, qu'en vertu d'une harmonie pré-éta- " blie des choses, ou sous les auspices d'une providence " toute ingénieuse, travaillant chacun pour soi, chacun chez " soi, ils travaillent du même coup à l'utilité générale, au bien " commun. "

Cependant, comme l'usure de la force de travail et la mort ne cessent de faire des brèches profondes dans l'approvisionnement de la marchandise du travail, Marx déclare qu'il est nécessaire que la somme des moyens de subsistance nécessaire à la reproduction de cette force comprennent les moyens de subsistance des producteurs de travail ainsi que de leurs remplaçants, c'est-à-dire des enfants du travailleur, " pour que cette race d'échangistes se perpétue sur le marché. "

En somme, le travail, d'après cette école, est une marchandise absolument livrée aux fluctuations de l'offre et de la demande, et qui doit être produite, exposée en vente ou retirée du marché comme une pièce de coton, un meuble, un sac de farine ou n'importe quel article fabriqué. Il en

résulte que le principe sur lequel repose toute l'organisation et le fonctionnement de la société est celui de l'intérêt d'un chacun ou de l'égoïsme.

Or, s'il en est ainsi, de quel droit Marx et les socialistes font-ils la guerre au capital, c'est-à-dire à l'acquéreur de la marchandise du travail? Est-ce que l'acheteur d'un objet quelconque mis en vente sur le marché n'a pas la faculté d'en disposer et de s'en servir suivant les dictées de son intérêt particulier?

Combien plus rassurante pour la dignité et la liberté de l'homme est la conception chrétienne du travail!

En vertu du principe qu'avant de devenir marchandise le travail est l'acte d'un être raisonnable qui se sert de ce moyen pour entretenir la vie que Dieu lui a donnée, le travailleur se présente à l'employeur sur le pied d'une égalité parfaite de droits et de devoirs moraux. L'un ne peut faire de l'autre son esclave, la justice et la charité le lui défendent; de même que la probité, le respect et l'affection sont exigés du travailleur.

Et quand après avoir décrit les horribles souffrances physiques et morales de l'ouvrier sous le régime capitaliste, Marx se demande qui devra décider dans ce terrible conflit en faveur de l'émancipation du travail, il répond par un seul mot : la force.

L'enseignement chrétien répond à son tour : la justice et la charité.

“ Que si, proclame N. S. P. le Pape Léon XIII, contraint par la nécessité ou poussé par la crainte d'un mal plus grand, l'ouvrier accepte des conditions dures que d'ailleurs il ne lui est pas possible de repousser parcequ'elles lui sont imposées par le patron ou l'employeur, il subit alors une violence contre laquelle la justice proteste.”

L'homme, dans notre état de société, travaille ou pour lui-même ou pour un autre; il est son propre maître, ou il loue son travail à quelqu'un qui devient provisoirement son maître. En pleine possession de son libre arbitre, il conserve

le contrôle de ses actions pour tout ce qui ne regarde pas sa convention, et tel est le prix de cette liberté qu'il n'a le droit de l'aliéner que pour un temps et suivant des conditions déterminées.

L'individu primitif qui vit de chasse et de pêche, le cultivateur qui demande sa subsistance à l'agriculture, l'éleveur à ses bestiaux ne dépend que de lui-même pour régler ses journées de travail. Il emploie sa force et son esprit à retirer directement de la terre ce qui est nécessaire à son entretien. Il est en communication directe avec la nature, et produit des valeurs utiles pour sa consommation sans avoir besoin de recourir aux intermédiaires. Il n'attend son salaire pas plus qu'il ne reçoit d'ordres de personne ; et le capital dont l'exploitation le fait vivre est inépuisable, et n'est soumis ni au caprice, ni à l'avidité des possesseurs d'argent.

Ces travailleurs forment la classe la plus indépendante de la société, et chose singulière ! c'est la classe qui, en général, est la moins enviée, la moins comprise et la moins honorée. Ce n'est pas celle dont le travail est le moins pénible, non ; mais c'est assurément la classe dont les occupations sont les plus saines, les plus hygiéniques et les plus morales. Ce n'est pas la classe qui fait le plus d'argent, c'est-à-dire qui en manie le plus, mais c'est en revanche celle qui peut davantage s'en passer.

Avec quelle persistance ne cherche-t-on pas à secouer le joug de son semblable, et à réduire le nombre de ses maîtres ! L'artisan en est entouré ; le commis ne les compte pas ; l'entrepreneur en aperçoit partout ; l'industriel aussi ; l'homme de profession découvre un maître dans chaque client ; le banquier de même ; l'homme riche, le capitaliste n'est indépendant de personne : que dire de l'indépendance de l'homme qui, par vocation ou par intérêt personnel, s'adonne aux affaires publiques ? c'est probablement l'esclave le plus asservi qui ait jamais existé, puisque ses maîtres sont ses électeurs.

L'homme qui demande sa vie au sol est son propre maître ; le succès de son travail dépend de sa propre activité et du Tout Puissant qui lui donne la pluie ou le soleil, la grêle ou les gelées hâtives suivant les desseins de sa divine providence. Il va, il vient ; il travaille peu, il travaille fort ; il règle sa besogne à sa guise ; il se réjouit des fêtes religieuses qui le reposent ; il a ses nuits rondes ; il porte ses produits au marché ou il les garde, sans que jamais un autre homme ait le droit de trouver à redire ou de lui ordonner d'agir d'une manière différente.

Dans notre belle Province tous les métiers, toutes les professions sont encombrées, excepté les deux carrières du prêtre et du cultivateur qui sont pourtant les plus nobles, les plus indépendantes et les plus sûres de toutes.

L'homme qui loue son travail forme la seconde division des travailleurs. Cette classe est aussi considérable que la première, et se trouve plus spécialement groupée en masses compactes dans les villes et dans les centres manufacturiers. La mutation des individus y est beaucoup plus grande que parmi les cultivateurs, car il est bien peu de salariés qui ne deviennent employeurs à leur tour ; souvent même le salarié est employeur et employé tout à la fois.

C'est aussi la classe la moins indépendante de toutes. L'homme y est soumis à son semblable pendant dix et douze heures par jour en moyenne. Le temps de ses repas, ses soirées au sein de sa famille, ses nuits, le dimanche et les jours de fête, voilà à peu près tout ce qui lui appartient de sa vie ; le reste, c'est-à-dire la journée éclairée par le soleil, est la propriété de son bourgeois ou de son patron. La maladie l'arrache bien à la surveillance de son maître ; mais alors son temps ne court plus ni son salaire. Par une amère dérision, il redevient son maître précisément au moment où il perd tout intérêt à l'être.

A l'exception de certains métiers qui s'exercent en plein air ou qui exigent un espace raisonnable, presque tous les autres obligent l'individu à rester enfermé entre les quatre

murs de la boutique, de l'usine, du magasin ou du bureau. C'est pour les femmes, les enfants et le cultivateur que le printemps garde ses brises embaumées, l'été ses fleurs et ses paysages, l'automne ses merveilles de lumière, de ciel et de tons pâissants, et l'hiver ses froids vivifiants. Le salarié n'en jouit presque jamais.

II

Cependant, nous n'avons à nous occuper ici que des employeurs qui louent du travail pour produire des valeurs d'usage social ou valeurs d'échange. Nous laisserons de côté les employeurs qui louent du travail pour créer des valeurs d'usage personnel ou de consommation immédiate. Les premiers sont à proprement parler des employeurs capitalistes, des gens qui se servent de la richesse en circulation pour louer du travail, produire des marchandises et réaliser un bénéfice, ce qui nous amène à nous demander : qu'est-ce que le capital ?

Le capital c'est l'épargne mobilisée et mise en circulation sous sa forme la plus ordinaire, l'argent.

Le capitaliste est celui qui, possédant un surplus emprunté ou non de richesse, s'en sert pour produire des valeurs d'échange dans le dessein d'en tirer un profit. D'où il suit que l'épargne est le surplus de choses utiles qui reste à un individu après qu'il a satisfait aux besoins de sa vie. Cet excédant de valeurs devient la richesse ; et cette richesse il la garde ou il la dissipe, ou il s'en sert pour produire de la plus-value et en augmenter la quantité. S'il la garde, il thésaurise en prévision des accidents, de la maladie et de la vieillesse ; s'il la gaspille il devient criminel ; si au contraire il la mobilise pour la jeter dans le torrent de la circulation et l'augmenter, il devient capitaliste.

Le caractère essentiel du capital c'est de devoir son origine à la frugalité et à la prévoyance dans la consommation des

choses utiles à la vie ; c'est d'être l'épargne. Or, cette épargne est elle-même produite par le surplus du travail, et on peut dire avec vérité que le travail est l'auteur du capital.

Telle est l'opinion de N. S. P. le pape Léon XIII qui s'exprime dans les termes suivants :

“ Tous ces biens extérieurs c'est le travail de l'ouvrier, “ travail des champs ou de l'usine, qui en est principalement “ la source féconde et nécessaire. Et dans cet ordre de “ choses, le travail possède une telle fécondité que l'on peut “ affirmer sans crainte de se tromper qu'il est la source unique “ d'où procède la richesse des nations.”

On peut donc dire qu'envisagé à son entrée sur la scène le capital n'est pas cette chose affreuse, ce monstre horrible et impitoyable que les socialistes se plaisent à représenter dans tous leurs livres et leurs formules. Au contraire, cette épargne, qui sort de sa cachette pour courir bravement tous les risques à la recherche du travail, n'est en réalité qu'un instrument bienfaisant de progrès et de prospérité. Il n'y a pas d'antagonisme naturel entre le capital et le travail, pas plus qu'il n'en existe entre deux choses qui proviennent l'une de l'autre.

C'est l'abus de la richesse qui fait que, à une certaine phase de son action, le capital devient le tyran du travail, et conduit à cette exploitation effrénée où le travailleur est traité comme une machine à produire et non comme un être composé d'un corps et d'une âme.

Voyons maintenant la définition que la méthode scientifique donne du capital.

Marx convient que, dans un certain sens, le capital est le point de départ et le produit final de la circulation des marchandises ; Sismondi appelle le capital une valeur permanente qui se multiplie sans cesse ; d'après J.-B. Say, le capital est la valeur des matières, bien que ce soit la matière qui fasse le capital ; James Mill prétend que le capital est marchandise ; enfin l'école anglaise définit le capital, l'argent qui produit l'argent,—*money which begets money*. C'est d'ailleurs une défi-

dition qui ne déplaît pas à Marx. Cependant à force d'analyse, il en a trouvé une autre qui est devenue la formule et la raison d'être du socialisme de notre âge. Le capital, affirme-t-il, est le surplus de travail que le capitaliste vole à l'ouvrier. Voici d'ailleurs son raisonnement :

Étant donné, dit-il, que le salarié fixe, disons, à une piastre par journée de dix heures de travail la somme nécessaire à se procurer pour les divers besoins de la vie, la conclusion à en tirer est que si ces dix heures de travail sont nécessaires pour produire à l'employeur la somme d'une piastre qu'il s'est engagé à payer, il ne se produit alors rien autre chose qu'un échange pur et simple d'équivalents. L'employeur reçoit de son employé exactement la même valeur qu'il lui donne lui-même, ce qui n'est que juste. Mais les choses dans la réalité se passent tout autrement. Sur ces dix heures de travail, il est de fait que cinq heures suffisent au salarié pour rembourser à son maître le prix de son salaire ; et les cinq autres ? Elles devraient sans doute, en vertu de la plus commune justice, appartenir à l'ouvrier dont le salaire devrait se doubler. Eh ! bien, non ; l'employeur se les attribue sans compensation aucune, et c'est ce surplus de travail qui donne naissance au capital. Par conséquent, le capital est le surplus du travail non payé que l'ouvrier est obligé de faire pour le bénéfice exclusif de celui qui l'emploie.

Au reste, nous allons citer le texte même de l'auteur :

“ Le capital n'est donc pas seulement, comme dit Adam Smith, le pouvoir de disposer du travail d'autrui, mais il est essentiellement le pouvoir de disposer d'un travail non payé. Toute plus-value, quelle qu'en soit la forme particulière,—profit, intérêt, rente etc.,—est en substance la matérialisation d'un travail non payé. Tout le secret de la faculté pratique du travail est dans ce simple fait qu'il dispose d'une certaine somme de travail d'autrui qu'il ne paie pas.”

Armé de cet étrange raisonnement, Marx fait une guerre acharnée au capital, et appelle sur les capitalistes toutes les

vengeances de l'ouvrier qu'il représente comme systématiquement volé et dépouillé.

Est-il nécessaire de faire observer que cet argument est faux du commencement à la fin ; qu'il repose absolument sur une supposition toute gratuite de faits, et que si le travail produit le capital, il ne le produit pas autrement que d'après le mode que nous avons exposé plus haut ? Pour que l'employeur loue du travail il doit nécessairement et logiquement s'attendre à en tirer un profit ; et c'est dans ce sens limité que le travail devient une marchandise, une valeur d'échange. Autrement, il arriverait que le travail ne trouverait pas à s'exercer, pas plus qu'il n'y aurait de commerce dès lors que le négociant n'attendrait aucun profit de la vente de ses marchandises. Si le loueur de travail vole au travailleur le profit qu'il retire de son labeur, le profit réalisé par le marchand sur la vente de ses marchandises est aussi un vol. C'est ce que Marx et ses disciples se donnent bien garde de prétendre.

Entre les deux définitions du capital, il n'est guère besoin de faire de longs raisonnements pour montrer laquelle est plus conforme au sens véritable des choses, à la dignité humaine, et à la fonction sociale que le capital, cet agent de l'entreprise humaine, est appelé à remplir.

Lorsque le capital, par suite de l'avidité insatiable du capitaliste, s'écarte de la voie dans laquelle il doit exercer son action prolifique et produit l'exagération industrielle, l'un de ses premiers effets est une répartition monstrueuse de la richesse dans un pays. Pendant que les classes travaillantes vont s'appauvrissant sans cesse, les chefs d'industrie amassent des fortunes énormes et forment bientôt une classe d'hommes inconnue jusqu'à ce siècle, la classe des millionnaires.

Il y a eu de tout temps des millionnaires, mais il était réservé à ce siècle d'industrialisme outré de donner naissance à un nouveau groupe social entièrement composé d'individus possédant au bas mot leur petit million. C'est l'aristocratie de la fin du dix-neuvième siècle. Or, dans le temps que,

sous la poussée incessante de la production capitaliste, l'argent afflue vers les chefs d'industrie et s'y accumule par monceaux, la classe nombreuse des travailleurs est envahie par une gêne de plus en plus croissante. Et alors il se produit cette anomalie sociale de familles mourant de faim à côté d'individus dont le revenu quotidien pourrait donner l'aisance à un grand nombre d'êtres humains.

De Tracy a dit avec un grand sens : " Les nations pauvres " c'est là où le peuple est à son aise; et les nations riches, " c'est là où il est ordinairement pauvre. "

On a eu raison de le dire, la science toute seule n'a pas réussi à trouver la formule véritable du bonheur de l'homme. Impuissante à rendre l'homme meilleur, elle s'est appliquée à rechercher dans le monde matériel la cause unique de ses misères et de ses souffrances, et en est arrivée à le traiter uniquement comme un simple facteur de valeurs de consommation et d'échange. Elle ne s'est pas élevée jusqu'à l'être moral, et la conception de l'ordre providentiel est restée pour elle lettre close. Est-il surprenant que ses axiômes aient abouti à une douloureuse et effroyable banqueroute ?

Nous avons vu dans cette courte étude comment elle définissait le travail et le capital dont elle fait les deux ennemis implacables de l'homme; nous avons mis en face l'enseignement du christianisme qui sanctifie le travail et donne au capital ses vivifiantes origines et son rôle de justice et de charité. D'un côté, la science humaine, l'orgueilleuse et vaine raison; de l'autre, la science catholique illuminant la raison de ses divines clartés et montrant à l'homme le chemin du devoir qui sera toujours, après tout, celui du bonheur.

JOSEPH ROYAL.

JOSEPH MARMETTE

La vie est faite d'événements imprévus, au milieu desquels dominent les surprises souvent désagréables, parfois douloureuses. C'est ainsi que les lecteurs de la *Revue Nationale*, qui attendaient, ici même, la suite des attachants récits de M. Marmette, le prolongement de la note joyeuse, jetée dans son chapitre de la *mansarde du Palais*, trouvent la place prise par une couronne funéraire!

Il est tombé le 7 mai dernier, enlevé par une syncope, sans que rien eût fait pressentir à ses proches un si brusque départ, sans subir les affres de la dernière heure, sans faire aux êtres qu'il aimait les déchirants adieux, une des choses qu'il redoutait le plus, me disait-il souvent, dans la cruelle et inéluctable séparation suprême.

Tout notre monde des lettres déplore le trépas inattendu d'un homme dans toute la vigueur de son esprit, en pleine possession d'un talent littéraire développé par de longues études. Il semblerait inutile de faire son éloge, en présence des lecteurs de la *Revue*, qui ont pu apprécier la saveur de son dernier roman : *A Travers la vie*, d'un style si châtié, avec ses descriptions empreintes d'une couleur locale si vive.

Marmette avait voué un véritable culte à la littérature. Son goût pour les lettres s'était révélé dès ses premières années de collège et si le séminaire de Québec le comptait parmi les faibles en mathématiques et en grec, il le voyait à ses grands concours, enlever le premier prix de *composition*

française. Après ses études classiques, il entra à l'Université Laval où l'étude du droit ne le séduisait pas plus que celle des langues mortes ne l'avait attiré. Il n'y avait pas à dire; on se trouvait en face d'une vocation littéraire qu'il était inutile de contrarier plus longtemps.

Nous étions alors aux premiers jours de la Confédération, et c'est M. Chauveau qui dirigeait la politique provinciale. Cet homme de bien, la plus haute personnalité littéraire de son temps, se plaisait à offrir sa protection aux hommes de lettres, toujours assez négligés par les puissants de ce monde. C'est grâce à lui que Lemay, Faucher de St-Maurice, Montpetit entrèrent dans l'administration à Québec. Marmette qui avait attiré sur ses débuts l'attention du premier ministre, fut appelé à rejoindre ses aînés dans la carrière.

Il ne tarda pas à mettre à profit les loisirs que lui laissaient ses fonctions de commis du département du Trésor pour étudier notre histoire. Il s'était dit qu'il serait possible de tirer du fonds de nos annales des récits de nature à intéresser ses contemporains tout en faisant mieux connaître nos temps héroïques. C'était une idée géniale et à coup sûr, il était préférable d'entrer dans cette route nouvelle au Canada, que de se traîner dans l'imitation servile des romanciers français. Il y avait là une mine à exploiter et Marmette sut en tirer ce qu'elle contenait de plus riche. Quels récits émouvants que *l'Intendant Bigot*, *François de Bienville*, *Le Chevalier de Mornac* et *La Fiancée du rebelle!*

Cette série de romans embrasse les grandes périodes de notre histoire : *Le Chevalier de Mornac*, c'est la Nouvelle-France trouvant ses assises définitives, après que le régiment de Carignan eut été licencié (1665) pour faire corps avec les premiers habitants du pays. A la suite de ce cadet de Gascogne, qu'était ce chevalier, nous traversons une série d'aventures qui nous rappellent les belles pages de Gabriel Ferry et de Fenimore Cooper. Avec *François de Bienville*, le lecteur suit les péripéties du siège de Québec (1690) si bien défendu par Frontenac. *L'Intendant Bigot*, c'est la guerre

de Sept Ans avec ses héroïsmes sur les champs de bataille et les turpitudes du funeste intendant.

L'ensemble de l'œuvre de Marmette avait pour but de populariser l'étude de notre passé, en dramatisant les hauts faits de nos ancêtres. L'intrigue qui, dans ces romans, côtoie les narrations de nos annalistes, respecte la vérité historique, assez belle par elle-même pour se passer des attraits de la fiction. L'important, c'était d'attirer l'attention de la foule de ce côté et c'était un but patriotique à poursuivre.

Ces romans historiques, écrits avec une grande conscience littéraire, constituent son titre le plus sérieux à l'estime de ses concitoyens, et seront consultés avec profit par quiconque voudra se rendre compte de la vie courante des premiers Canadiens.

On serait étonné de connaître la somme de travail qu'ils représentent; l'étude non-seulement de nos annales, mais de tous les ouvrages du dix-septième et du dix-huitième siècle de nature à faire connaître les mœurs, les usages de l'époque, en France et au Canada. Ce sont des peintures fidèles où revivent les soldats français, les coureurs de bois, les colons de la Nouvelle-France avec les traits particuliers à chacun.

M. Marmette a passé quatre années à Paris, à faire, aux ministères des colonies, des recherches dans les archives amassées aux siècles passés et qui contiennent en partie les sources de notre histoire. Durant son séjour dans la grande ville, il a su nouer d'aimables relations avec plusieurs hommes de lettres marquants. Au contact de ces maîtres en l'art d'écrire, son talent s'est affiné, et son style a pris cette couleur française qu'on n'attrappe bien qu'en respirant cette atmosphère imprégnée du souffle puissant du monde intellectuel parisien. Son dernier roman, *À Travers la vie*, en cours de publication dans la *Revue Nationale*, manifeste le changement qui s'est produit dans sa manière depuis la publication de *l'Intendant Bigot*.

Marmette avait des qualités d'esprit et du cœur qui lui valurent un bon nombre d'amis. D'une exquise sensibilité,

qui le rendait incapable de faire la moindre indécatesse et aussi d'en supporter une avec indifférence, il représentait ces bonnes traditions d'honneur et de politesse qui s'affaiblissent dans notre siècle positif. C'était une nature d'artiste qui vibrait aux moindres émotions et un homme de goût épris du beau sous toutes ses formes. Son amitié signifiait dévouement absolu à ceux qui l'avait gagnée ; elle ne savait rien leur refuser, pas même des services d'argent, pas même le partage de ce qui restait au fond d'une bourse qu'on ne vit jamais souffrir de pléthore. Ce sentiment survivait chez lui—chose bien rare — à l'absence. Il lui plaisait d'évoquer le souvenir des disparus. Que de fois, dans nos courses à travers la campagne des environs de la capitale, ne me parlait-il point, avec mélancolie, de Dunn, de Provencher, de Buteau-Turcotte !

Que font-ils là-bas ? et avec cette anxieuse question qui attestait chez lui la puissance de sa sensibilité nerveuse, il ajoutait : *Pensent-ils à nous ?* Hélas, il est allé les rejoindre ! Il lui sera rendu par ses amis d'Ottawa, qui sentent si vivement son départ — cet affectueux souvenir sans cesse rafraîchi dont il entourait les absents ; Marmette leur a été trop sincèrement attaché pour que leur amitié ne le suive point par de là le tombeau.

Si le coup qui l'a renversé sur son œuvre inachevée nous a surpris, était-il inattendu pour lui ? Depuis quelques mois, de sombres pressentiments ne cessaient de le poursuivre. Il était rare que dans nos réunions intimes, il ne nous en fit point part. "*Je ne durerai pas longtemps*" — avait-il coutume de dire. Ces pronostics qui avaient pris l'insistance d'une manie, nous nous amusions parfois à les railler, en l'engageant à chasser ces idées funèbres, mais les papillons noirs n'en continuaient pas moins à hanter son imagination, comme si la mort projetait son ombre devant sa vision d'homme marqué pour un trépas prochain.

A.-D. DE CELLES.

CHRONIQUE

C'est bien, mon cher directeur, je vais vous faire une chronique, mais qu'il soit bien convenu que ce sera strictement entre nous. Je ne veux pas que vos lecteurs en sachent le premier mot, et cela parce que je me moque du public autant que de moi-même. Du moins, moi, je le fais sciemment et de propos délibéré contrairement à ce que font, depuis plus de vingt ans, une dizaine de monomaniaques qui se sont imaginés très sérieusement être des écrivains, et encore plus sérieusement, de l'avoir fait croire comme ils le croyaient eux-mêmes.

En second lieu, j'exige de ne pas être obligé d'aborder des questions prêtant aux vaines disputes des hommes. Vous rougiriez sans doute de vous mettre à l'abri de mon nom pour ouvrir des débats compromettants sur l'endroit, à quelques pouces près, où Champlain a été enterré, sur la grosseur du dernier boulet rouge tiré par J.-M. Lemoine sur la langue française, ou sur le dernier bout de chandelle, qui a été brûlé lors du dernier siège de Ninive Chut ! Il y a des époques dans la vie des peuples où il ne faut même pas prononcer les mots de "bout de chandelle" si l'on ne veut pas s'exposer à soulever des tempêtes.

Ce qui m'enhardit un peu dans mon attitude dédaigneuse, c'est que vos lecteurs ne sauraient être légion. En effet, grâce à des dispositions particulières, le nombre des gens qui lisent, dans ce pays-ci, n'étant pas précisément énorme hein ! quoi ? n'abordons pas ce sujet délicat, mais oiseux.



M. ARTHUR BUIÉS

Je disais donc que cet affreux Voltaire, lorsqu'il écrivait au marquis d'Arcanson qu'il ne fallait pas s'occuper de ces "quelques arpents de neige" pour lesquels Français et Anglais se battaient depuis cent ans en Amérique

— Mais, encore une fois, puisque je vous dis qu'il ne faut pas plus parler de corde dans la maison d'un pendu que d'arpents de neige dans un pays qui a six mois d'hiver !

— D'accord, mon cher directeur. Mais connaissez-vous beaucoup de questions qui ne soient pas scabreuses dans ce monde ? Je n'en ai trouvé qu'une jusqu'à présent : c'est la question des écoles séparées du Manitoba. Encore, on admettra qu'il eût mieux valu pour elle être scabreuse et, par conséquent, n'être jamais abordée que d'être inoffensive comme elle l'est et d'avoir tant fait discuter les deux plus intelligents partis de l'univers, pendant quatre ans, sans être plus avancée qu'au premier jour de cette belle joute pour le championnat de l'abrutissement.

Alors, tournons-nous d'un autre côté. Parmi les questions en apparence non scabreuses, il y a bien celle de la distribution du lait le dimanche. Je dis "en apparence," parce que ça n'a l'air de rien du tout cette distribution du lait, le dimanche, que des échevins d'une petite ville d'Ontario voudraient abolir, parce qu'ils la trouvent contraire aux prescriptions divines. Cette question, très-peu scabreuse au premier abord, a été vivement discutée dans le conseil des aldermen de la dite petite ville ; mais, malheureusement, on n'a pas été au fond des choses, qui est simplement ceci : le dimanche étant un jour exclusivement réservé au Seigneur, les vaches ne doivent pas avoir de lait ce jour-là ni les bébés, avoir soif.

Supposons, d'autre part, qu'avec ces jolies températures de 95 degrés à l'ombre, dont nous "jouissons" de temps à autre, depuis le commencement de mai, se dilate précisément un dimanche et que le lait sùrisse Voyez-vous d'ici le doigt de Dieu, et dites-moi s'il n'y aurait pas lieu, là, de mettre en question toute la bible.

Si l'on a pu faire une tempête dans un verre d'eau, ne pourrait-on soulever un ouragan dans un bidon ?

Cela m'amène à vous parler de la question de la température. " Est-ce que c'est scabreux, ça, la température, sergent Dumanoir ? "

— Oui, caporal, que la température est une question fort escabreuse et extrrrrément espineuse, lorsque le thermomètre il marque 95 degrés à l'ombre."

Alors, mon lieutenant, pardon, mon directeur, où diable voulez-vous que j'aborde, si toutes les plages imaginables sont pleines d'écueils ? Attendez un peu. Est-ce que, par exemple, la recherche du parfait bonheur serait une tentative scabreuse ? Nous allons voir. D'abord, les auteurs de la " déclaration de l'Indépendance des Etats-Unis ont essayé de formuler dans ce document que les gouvernements étaient institués pour donner la plus grande somme de bonheur possible aux populations. Mais cela n'est pas du goût de tous les gouvernements, puisqu'il y en a qui Arrêtez-moi, arrêtez-moi, un mot de plus, et je fais éclater des tonnerres.

" Alors là," comme disait mon bon curé Labelle, il faut pourtant bien arriver à ne pas se cabrer partout. Essayons du parfait bonheur, je crois l'avoir trouvé quelque part, dans un séjour inconnu du reste des mortels, et que je vais vous révéler.—C'est dans le sein doux et somnifère de la Société Royale

Oh ! Que je voudrais finir mes jours dans cette oasis exquise où fleurit le style indigène et où les membres fondateurs coulent, depuis une quinzaine d'années, une existence asiatique, en se contemplant le nombril, du matin au soir, dans une extase et une admiration que rien ne trouble, ni n'altère et dont rien ne détourne, si ce n'est l'admiration pour le nombril de son cher collègue voisin qui, lui, est en train d'escalader le quatorzième ciel, dans le ravissement de son bonheur.

Hélas ! hélas ! je fais encore fausse route et je suis à la veille de dire des inconvenances. Vous voyez comme il est malaisé de faire une chronique quand on ne peut toucher à

rien sans commettre une maladresse.—Si j'essayais de la statistique? Il y a peut-être quelque chose là-dedans? Vous êtes-vous jamais étonné de voir combien il y a de grands hommes dans les petites villes? Peut-être n'y avez-vous jamais songé. Mais moi, j'y songe forcément, parce que je ne vois que des grands hommes autour de moi, et je me demande comment ils peuvent être si grands sans être espagnols. Rien au monde ne me poussera à faire à ce sujet une étude d'ethnographie comparée. Je craindrais trop de me voir choisi d'emblée comme candidat à "notre modeste académie," et je me verrais condamné à faire cette étude en algonquin, langue que j'ignore absolument.

Encore un coup manqué. Que faire, mon Dieu, que faire? Est-ce que je n'arrive pas bientôt au bout de mes quatre pages? Nenni. La grenouille de Lafontaine pouvait au moins espérer qu'à force de s'enfler, elle deviendrait un bœuf. Mais moi, je n'ai ni ambition ni lut, si ce n'est celui-ci. S'il me reste encore un lecteur, après tout ce que je viens d'écrire, celui-là est sûr de devenir idiot. Faites-lui payer son abonnement d'avance. De cette façon, au moins, je vous aurai dédommagé, dans la mesure de mes moyens, pour tout le mal que je vous fais en ce moment.

La parole ayant été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée, il était convenable que la terre lui fut donnée pour déguiser ses ambitions. C'est pourquoi l'on voit les hommes sur tous les points du globe se disputer comme des enragés pour en attraper des morceaux, qu'ils laissent là, l'instant d'après, pour courir après d'autres.

C'est incroyable comme nos semblables mettent du temps à peupler cette petite boule, ronde à peu près, j'y consens, mais très cagneuse et très raboteuse, qui leur a été donné en partage—en partage est une manière de parler, car ce partage-là se fait toujours à coups de canon et avec force giffles. On dirait que c'est d'avant-hier que le Seigneur a dit à Abraham : "Envoye fort, mon vieux ; tes descendants seront nombreux comme les sables du désert, et quand ils n'en pour-

ront plus, j'enverrai les canadiens pour leur donner un coup de main."

Eh bien ! malgré tant d'encouragement, le quart à peine de la terre est aujourd'hui plus ou moins habité, et Dieu sait comment, la plupart du temps. Il y a des pays où l'on offre une prime aux gens mariés et où l'on taxe les célibataires. Les Américains, de leur côté, se déclarent déjà las de se reproduire et ils ne peuplent leur immense domaine qu'à grand renfort d'émigrants ; les Canadiens eux-mêmes, pourtant bons premiers, n'avancent à rien, malgré la Société de colonisation de Montréal et les prodiges du rapatriement. Jusqu'aux Chinois, qui restent avec leurs 400 millions d'âmes, depuis dix mille ans ! Les nègres de l'Afrique font assez bien leur devoir, mais ils sont toujours à se battre, tribu contre tribu, peuplade contre peuplade, village contre village, ce qui fait qu'il s'en tue deux pour un qui naît. Les Canadiens tiennent toujours la tête du record, mais ils perdent régulièrement les deux tiers de leurs enfants, malgré tous les vaccins et tous les serums connus ou à inventer, ce qui fait une brèche considérable dans la reproduction, soit dit sans vouloir le moins du monde manquer de patriotisme. Enfin, que voulez-vous ? Il faut bien attendre, mais je crains que ça ne soit bien long. Quoique nous nous aidions énormément nous-mêmes, je trouve que le ciel ne nous aide guère dans cette affaire-là.

Maintenant, j'aimerais à dire un mot de l'occupation de l'Égypte par les Anglais, du protectorat de Tunis, de l'occupation de Madagascar, de la cession de l'île de Formose, du conflit franco-brésilien, de l'annexion de Terre-Neuve et de la question du *french shore*, du chemin de fer trans-sibérien et de celui du Labrador, du dernier emprunt provincial, du traité sino-japonais, de l'introduction de la langue française dans les publications canadiennes, du bi-métallisme, de l'électrotypie, de l'électroscopie, de l'électrotuerie et de l'électromanie, du rapatriement par voie suggestive, les voies ferrées étant insuffisantes pour contenir le flot des canadiens hypnotisés par la

lecture du "Retour de l'exilé"; je voudrais aussi dire un mot en passant de l'industrie japonaise qui menace de faire un seul et même fricot de toutes les théories économiques, libre-échangistes ou protectionnistes des deux mondes, européen et américain, je voudrais mentionner également la découverte récente du véritable berceau du genre humain, qui n'est pas ailleurs qu'au parc national du Yellowstone, dans le territoire de Wyoming; j'aimerais aussi par la même occasion, à parler de la question de l'Afghanistan, qui se réglera d'ici à une couple de siècles; idem, de l'étendue exacte des "sphères d'influence" réclamées par les nations européennes en Afrique; id, des progrès de l'agriculture parmi les prolétaires, du suffrage des femmes, de la supériorité des écoles canadiennes sur celles du Dahomey, de la question des phoques de la mer de Behring, qui ne sera réglée que lorsqu'il ne restera plus de phoques du tout, semblablement à celle des homarderies de Terre-Neuve; id, de la formation géologique du Saguenay, Mgr T.-K. Laflamme et moi ayant des idées absolument différentes sur ce point, les miennes, bien entendu, étant les seules bonnes; id, des relations commerciales avec l'Australie, qui est prête à nous acheter, chaque année, une demi-douzaine de bureaux de toilette et vingt-cinq paires de chaussures; id, de l'insurrection de Cuba, le joyau des Antilles, où fleurit l'oranger bien plus que le régime espagnol; id, du canal de Panama, qui n'est pourtant pas bien creux et qui a déjà englouti des milliards; id, de l'ouverture du canal de la Baltique, qui ne s'ouvrira que pour les vaisseaux qui pourront y passer; enfin pour tout clore, de la question si attrayante, si limpide de la prohibition des boissons spiritueuses; mais j'aborderai toutes ces choses, diverses et ondoyantes, dans ma prochaine chronique qui sera un bijou, comparativement à la présente.

Croyez-moi toujours votre excellent collaborateur.

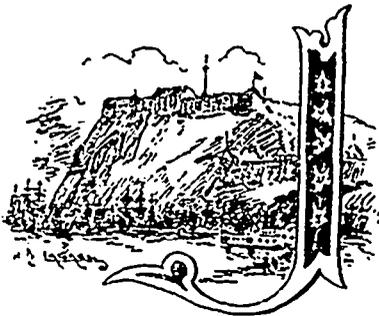
ARTHUR BUIES.

L'ÉTRANGER

NOUVELLE

LETTRE DE JULES RAMEL A SON AMI DE FRANCE

QUÉBEC, 9 MAI 18....



Je viens de mettre le pied sur cette terre du Canada demeurée si française en dépit de l'abandon et de l'oubli. Quel sujet d'orgueil et d'émotion pour un français d'entendre à mille lieues de la patrie cet idiome si bien conservé qu'on le croirait l'écho d'un siècle disparu ! Qu'il fait bon de se trouver si loin de son pays au milieu d'une popu-

lation qui nous rappelle la France par son parler normand, par sa religion, enfin par ce qu'il y a encore de bon chez nous.

Tu ne saurais te faire une idée de la beauté saisissante du fleuve Saint-Laurent, de la grandeur et du coup-d'œil-unique qu'offre la rade de Québec. Comme la nature est imposante ici et comme tout fait présager pour la jeune nation qui surgit un avenir en harmonie avec cette nature étonnante. Ici le grand Architecte ne s'est pas amusé aux détails. Il a creusé de superbes vallées où courent des fleuves immenses, des lacs que l'Europe appellerait des mers. Enfin, c'est une terre capable de produire de grands hommes et de leur inspirer de grandes choses. Je viens à peine de sceler le pavé de la vieille cité de Champlain que je comprends la perte irréparable que la France a faite en se laissant si facilement enlever ce que Voltaire dans son égoïsme ignorait nommer quelques arpents de neige.

Mais je me laisse trop aller aux impressions. Il me semble que tu me le reproches et que ton regard ami cherche sur ce papier des nouvelles de mon voyage. Je vais satisfaire à ta légitime curiosité et terminer ma lettre par où j'aurais dû la commencer.

Parti de Rouen le 12, j'arrivais à Liverpool le lendemain et je prenais passage à bord de l'un des paquebots de la ligne Allan. Quelques heures plus tard nous perdîmes de vue les côtes d'Angleterre et vers le soir, nous apercevions non sans émotion cette terre d'Irlande, si fertile en héros et en martyrs, grande par son glorieux passé, plus grande encore peut-être par son présent si douloureux. Et je me rappelai alors les récits fabuleux du vieil Irlandais qui servait chez mon père et qui confondait dans son ignorante ingénuité les travaux évangéliques de Patrick et les luttes parlementaires d'O'Connell.

Ce serait mentir si je te disais que j'ai trouvé la traversée peu orageuse. Le moindre grain sifflant dans les cordages prenait pour moi

les proportions d'une tempête. Dans ces dispositions peu favorables il me fallut payer tribut à la mer, ce qui m'obligea à garder ma cabine pendant plusieurs jours, au lieu de contempler les scènes monotones mais grandioses de la vie maritime et de t'écrire à bord comme je te l'avais promis. Heureusement le cinquième jour j'étais sur pied et je pouvais dîner avec les passagers du bord. Bien des sièges étaient vides et je compris que l'océan n'avait pas exigé tribut de moi seul. En face de moi se trouvait un jeune canadien avec qui je liai conversation. Il revenait d'une



promenade de quelques mois à travers l'Europe. Quelques heures plus tard nous causions comme de vieux amis, grâce à cette intimité du bord qui en face de l'immensité nous rapproche instinctivement et trompe un peu l'isolement redoutable que les flots nous imposent.

Je fus charmé d'avoir fait connaissance avec cet étranger parlant ma langue et m'entretenant de mon pays comme l'aurait fait un parisien, mêlé de normand. Il avait eu le temps de saisir nos travers, jouait avec grâce nos qualités, se raillait avec esprit de nos défauts. "Prenez garde, lui dis-je, je vais au Canada et j'aurai moi aussi le loisir de vous étudier sur place."

Je vous invite, reprit-il, à venir faire vos études de mœurs chez moi. Vous vous reposerez en même temps de vos fatigues avant de continuer votre course à travers le continent. Cette offre était faite de si bonne grâce et il me la répéta si souvent, que j'acceptai son hospitalité.

Ce nouvel ami que le hasard de la traversée m'a fait rencontrer se nomme Edgar Dufear. Il est de taille moyenne et ses grands yeux noirs rayonnent d'intelligence. C'est, j'en suis sûr, un bel échantillon de la race française des bords du Saint-Laurent. Il s'échappe de sa personne je ne sais quel fluide sympathique qui nous enveloppe et nous attire irrésistiblement à lui. Son amitié doit être bonne à goûter, son hospitalité douce à recevoir.

Mais je poursuis le récit de mon voyage. Terre-neuve enfin apparut, puis les petites îles Saint-Pierre Miquelon, misérables restes de notre empire américain. Le lendemain nous avions remonté le Saint-Laurent une distance de plus de cinquante lieues de son embouchure que je me croyais encore en pleine mer, tant ce fleuve est immense. Douze heures plus tard nous étions à Québec et je serrais la main d'Edgar à qui je promettais d'être chez lui le surlendemain.

2ME LETTRE

V..... 14 MAI 18....

Je suis chez mon ami depuis trois jours. Tu ne saurais te faire une idée de la charmante hospitalité dont je suis l'objet. Laisse-moi te faire une courte description des lieux que j'habite et tu me diras si je ne suis pas excusable d'oublier dans ce nid charmant que je suis à mille lieues de la patrie, "cette motte de terre adorée," pour me servir de l'expression pittoresque de notre excentrique Barbey d'Aurevilly. V..... est situé à dix lieues de Québec, dans une plaine assez vaste que coupe en deux une rivière étroite et sinueuse. A quinze milles d'ici elle se jette dans le grand fleuve que par un temps calme on entrevoit dans le lointain comme un immense ruban d'argent déroulé sur l'horizon. La résidence d'Edgar est construite sur une légère élévation. En avant le regard plonge dans la plaine qui étend presque à perte de vue son tapis de velours. En arrière un verger descend en pente douce vers la rivière qui me fait involontairement songer à la Voulzie de Moreau :

" Un géant altéré la boirait d'une haleine ! "

A l'heure où je t'écris, seul dans ma chambre dont l'une des fenêtres donne sur le verger, la douce senteur des pommiers en fleurs m'arrive comme un parfum du pays que j'ai laissé. Le parterre qui donne sur l'unique rue du village est planté d'ormes gracieux et d'érables où chantent des milliers d'oiseaux. Toutes ces voix d'une nature plus jeune que la nôtre me rajeunissent aussi. La vue, l'ouïe, l'odorat, tous les sens sont ravies et l'on est tenté de s'écrier : Oh ! qu'il fait bon vivre ici !

T'ai-je dit qu'Edgar a une sœur? Une sœur charmante, paraît-il. Elle est absente depuis la veille de mon arrivée ici, appelée subitement auprès d'une vieille tante malade. C'est te dire que je ne la connais pas encore. Edgar sur ce sujet est muet, et tu comprends que je ne puis le questionner là-dessus. Il paraît éprouver de l'ennui de la voir loin de lui alors qu'il arrive d'un si long voyage. Cette sœur est tout ce qui lui reste de sa famille. Hier il m'a conduit à l'humble cimetière de la paroisse. Nous avons fait halte près d'une pierre tumulaire qui indique l'endroit où reposent son père et sa mère. "A part ma sœur, dit-il d'une voix émue, voilà toute ma famille." Alors je me reportai par la pensée au vieux cimetière de Rouen et je dis à Edgar: "Plus heureux que moi, il vous reste une sœur. Là-bas, sur les bords de la Seine toute ma famille dort le dernier sommeil." Cette scène touchante nous avait rendus un peu rêveurs et nous retournâmes à la maison sans échanger un seul mot. Il était tard; un bon souper nous attendait et l'appétit nous fit oublier cette promenade mélancolique et changea le cours de nos pensées.

Le souper terminé, nous étions installés dans son boudoir lorsqu'Edgar revenant aux tristes pensées de tout à l'heure me dit que la vie d'isole-



ment qu'il menait depuis longtemps commençait à lui peser. Il a trente ans et se trouve en position de faire un mariage avantageux. Je lui souhaite un mariage digne de lui. Mais, me diras-tu, cet Edgar Dufour

dont tu me fais tant d'éloges que fait-il ? Quelle est sa position sociale ? Je m'empresse donc de te dire qu'il est à la tête d'une exploitation agricole considérable. Il est ce qu'on appelle dans le pays un *gentleman farmer*. Fort instruit, il eut pu faire sa marque dans n'importe quelle carrière. Il a préféré continuer l'exploitation créée par son père, et il n'a pas eu tort, car les professions me paraissent encombrées ici. Le barreau surtout souffre de cette pléthore, et bon nombre d'avocats, me dit Edgar, se livrent à de petites industries plus ou moins avouables. D'ailleurs mon nouvel ami, avec son caractère loyal, ses goûts paisibles, son tempérament quelque peu rêveur, ne s'est pas senti entraîné vers les roueries de la chicane. Aussi a-t-il trouvé sa véritable vocation dans l'état qu'il a embrassé. Il m'a raconté ses hésitations à ce sujet, dues aux pressantes sollicitations d'un oncle, vieux praticien de la ville, qui faisait miroiter à ses yeux l'espoir d'une clientèle monstre. Il m'avoua qu'il allait succomber devant les séduisantes promesses de son oncle, lorsque son père mourut, juste cinq ans après sa mère.

Cette catastrophe décida sa vocation. Il resta aux champs, ne voulant pas confier à une surveillance mercenaire les travaux considérables de la ferme. Je l'ai félicité sur la détermination qu'il a prise, car il me paraît heureux de son sort, malgré Horace et il donne raison à Virgile : *O fortunatos nimium sua si bona norint agricolas*. Il jouit ici de la considération de tous et j'entends dire qu'aux prochaines élections parlementaires qui, me dit-on, sont prochaines, il sera prié de poser sa candidature. Si j'étais encore au pays alors et que je fusse au courant des questions politiques qui se débattent, je serais tenté de lui donner l'humble appui de ma parole.

3ME LETTRE

22 MAI 18.....

Plus je vais et plus je me plais ici ; et pourtant il me faudra partir bientôt sans connaître la sœur d'Edgar peut-être. Sais-tu que cette idée me chagrine un peu. Voyons, ne ris pas de moi. Hier pendant que nous causions au salon Edgar s'est levé et ouvrant un album, me montra la photographie de sa sœur. Je fus frappé de sa ressemblance avec lui et je n'ai pu résister au plaisir de contempler ce portrait un peu plus longtemps qu'il n'eut fallu peut-être. Pendant ce temps Edgar avait rallumé sa cigarette éteinte et s'était laissé choir dans un fauteuil sans prononcer un mot. Je refermai l'album et nous reprîmes la conversation interrompue sans autre réflexion de ma part que celle-ci : "Edgar, votre sœur vous ressemble étrangement et elle fait un portrait ravissant." Ce fut tout.

Le lendemain il recevait une lettre d'elle lui annonçant son arrivée prochaine. Je ne sais, mais j'éprouvai une certaine impatience de la voir. Cette inconnue dont je n'ai vu qu'une fois la photographie occupe

déjà ma pensée oisive. Est-ce un caprice? Je l'espère. Imagine-toi ton ami à mille lieues de sa patrie ayant perdu son cœur. Il serait par trop ridicule d'aimer cette jeune fille sans la connaître. Mais Edgar est si bon, si aimable, si gentil que je ne puis m'empêcher de voir dans sa sœur toutes ces qualités. Si j'en crois sa photographie ce sont les mêmes yeux francs et intelligents, la même lèvre expressive, le même nez légèrement arqué, la même physionomie sympathique.

Aujourd'hui nous sommes allés faire une excursion à quelques milles d'ici. Charmant pays! Charmant peuple! Nous avons fait halte chez un paysan qu'ici on nomme habitant et j'ai pu faire une rapide comparaison entre la classe agricole d'ici et la nôtre. L'avantage n'est pas à la France. Chez nous le cultivateur, si chargé d'impôts, est déliant, ombrageux, égoïste. Ici il est hospitalier et expansif. Chez nous sa parcimonie se trahit dans ses vêtements et dans son intérieur misérable. Ici la vie est plus large et respire l'aisance. On pêche même



par l'excès contraire. Le paysan chez qui nous étions est un brave homme qui touche à la soixantaine et qui a réussi par un travail opiniâtre à requérir un petit capital et à établir ses cinq fils. Ses cinq fils! me diras-tu, mais ne sois pas trop vite étonné et apprends pour l'édification des français ou à leur grand scandale, si tu l'aimes mieux, que ce patriarche a autant de filles, toutes mariées et mieux encore, mères de

familles. Et comme si cette fécondité ne suffisait pas, le gouvernement a imaginé de donner cent acres de terre aux pères de douze enfants vivants. Le brave paysan qui en a dix nous disait avec bonhomie qu'il regrettait d'être resté en si bon chemin. Figure ouverte, sourire amical, geste aisé, tout annonce chez l'aimable vieillard une nature d'élite, un diamant brut que l'instruction eut pu façonner. Lorsque nous eûmes quitté la demeure de ce patriarche, Edgar, voyant ma surprise me dit: Ils ne sont pas tous comme celui-ci, mais je pourrais vous en faire connaître plusieurs de cette trempe dans la paroisse.— Je ne suis pas surpris, repliquai-je, qu'un gouverneur anglais ait appelé ce peuple franco-canadien un peuple de gentilshommes.

Depuis quelque temps je passe chaque jour une heure ou deux dans la bibliothèque d'Edgar et je suis étonné d'y trouver un aussi grand nombre d'ouvrages canadiens. Ça été pour moi toute une révélation, et c'est avec émotion que j'ai lu des œuvres pleines du souvenir de la France. Comme la poésie est au berceau de tous les peuples, je l'ai trouvée ici chantant les exploits de la Nouvelle-France. Je voudrais faire connaître

LA REVUE NATIONALE

VIN ST-MICHEL



Le plus efficace,

Le plus énergique

— DES —

TONIQUES STIMULANTS

Guérit infailliblement :

Faiblesse,

Pauvreté de sang,

Dyspepsie.

Trois petits verres par jour suffisent
pour rendre :

L'appétit meilleur,

La digestion facile,

Le sommeil paisible.

Le Vin 'St-Michel

REND LA SANTÉ AUX MALADES
LA FORCE AUX FAIBLES

En Vente Partout

MONGENAI, BOIVIN & CI
338, RUE ST-PAUL, MONTREAL Seuls Agents pour le Canada

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*.

LA REVUE NATIONALE

L'INSTITUT KEELEY
69, RUE OSBORNE
MONTREAL

est le seul véritable Institut Keeley, dans la Province de Québec
pour la guérison de

L'IVROGNERIE
. LA MORPHINE . . .
. Et L'OPIUM

Se servant des Remèdes du célèbre Dr LESLIE KEELEY,
de Dwight, Illinois.

L'INSTITUT DE MONTREAL A PAYÉ

50,000 DOLLARS

pour le privilège exclusif de l'usage de ces remèdes et est obligé d'envoyer ses
médecins à Dwight pour apprendre l'administration du traitement.

Être sur ses gardes contre les charlatans qui annoncent quelques fois qu'ils
soignent d'après le système Keeley.

Ce sont des annonces fausses, faites pour tromper les patients qui veulent se
faire guérir.

Soyez certains de vous adresser au

No 69, rue Osborne, Montréal

Téléphone 4544

"Gérant Institut Keeley"

TOUTE CORRESPONDANCE CONFIDENTIELLE

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue
Nationale*.

à tous mes amis de là-bas ces œuvres saines et pleines d'un charme qui nous est inconnu. On accuse, paraît-il, la poésie franco-canadienne de céder trop facilement à l'influence française, mais un Européen y découvre vite quelque chose d'exotique, et pour lui il se dégage de ces œuvres comme un âcre parfum des forêts vierges d'Amérique. De retour à Rouen je te parlerai de Crémazie mort inconnu dans cette Normandie que je viens de laisser, de Fréchette qui, plus heureux que son aîné, au lieu de venir chercher l'oubli en France, est venu y cueillir des lauriers, de Lemay l'élégiacque, trois talents différents par l'inspiration et la facture. Tu comprends que je ne puis apprécier leur œuvre comme il convient car j'en ai fait une lecture trop rapide. Plus tard, je pourrai mieux résumer mes impressions sur cette trinité littéraire. Quoiqu'il en soit, il se dégage de ces productions un culte fervent pour la France. De plus jeunes étoiles commencent à poindre dans le ciel poétique du Canada. Une pléiade de jeunes poètes essaient leurs ailes et font parfois entendre des notes ravissantes. A côté des poètes les prosateurs figurent avec avantage. Je te cite un peu au hasard parmi les morts Garneau, Ferland et Chauveau, parmi les vivants Fabre, Casgrain, Routhier, Buies, David et Legendre. Voilà certes une littérature qui s'affirme et s'impose à l'attention de la France. Le devoir de notre pays est de favoriser l'éclosion de cette littérature française perdue sur un continent anglo-saxon, car c'est par la langue que se maintient la nationalité, et c'est par la culture des lettres que se perpétue la langue. Les écrivains la fixent à jamais au lieu de la laisser aux caprices des expressions populaires. Au Canada surtout il faut une vigilance exceptionnelle car la langue est envahie par une foule de locutions étrangères. Grâce aux relations multiples avec les États-Unis le parler des bords du Saint-Laurant deviendrait un patois méconnaissable si les esprits cultivés ne s'opposaient pas au torrent des expressions anglo-saxonnes. A ces champions de la langue française en Amérique la France doit toute sa sympathie, toute son admiration, toute sa coopération active et puissante.

UNE LETTRE

3 JUIN 18.....

Depuis ma dernière lettre il s'est passé un événement que je tiens à te raconter. La sœur d'Edgar, mademoiselle Yvonno, est arrivée hier. La veille son frère avait reçu d'elle un mot lui annonçant son retour pour le lendemain. Nous étions à causer ensemble lorsqu'il reçut la missive. Il la lut, la jeta négligemment sur son bureau et me dit plus négligemment encore: Yvonno nous arrive demain. J'irai à sa rencontre; m'accompagnez-vous? J'accepte, lui répondis-je. Je ne sais ce que cette nouvelle si simple, si ordinaire me causa. Il me semblait

que j'allais entrer dans une phase décisive de mon existence. "Yvonne arrive demain," dit Edgar, et mon cœur a battu plus fort et ma figure a dû trahir l'émotion que j'éprouvais.

Le lendemain nous nous rendions à la gare, distante de vingt arpents. J'étais ému ; pourquoi ? je n'osais me l'avouer. Cette étrangère que le train rapide dont le sifflet aigu se faisait entendre au loin, allait rapprocher de moi, cette inconnue dont je devinais les traits par une photographie peut-être imparfaite ou menteuse allait-elle me remuer le cœur ? Je n'eus pas le temps de pousser plus loin mes réflexions. Le train bruyant arrivait en gare, ébranlant le sol de ses trépidations, et une jeune fille svelte et légère en descendait, se précipitant dans les bras de son frère. Deux bons baisers s'échangèrent, puis se tournant vers moi Edgar me présenta sa sœur en disant : je te présente monsieur Jules



Ramel, l'ami dont je t'ai parlé dans mes lettres. Elle répondit avec une grâce et une aisance parfaites que je n'étais pas pour elle tout-à-fait un inconnu puisque son frère lui avait parlé de moi. De retour au logis elle se hâta de parcourir la demeure de son frère, s'assurant que dans son absence rien n'avait été négligé grâce aux soins de la vieille Marceline, et elle fit gracieusement les honneurs de la maison. Il était cinq heures de l'après midi, et j'allais me retirer lorsqu'Edgar et Yvonne m'invitèrent à souper. J'ai oublié de te dire que quelques jours avant le retour de la sœur d'Edgar j'avais jugé plus convenable de prendre ma chambre à

l'unique hôtel du village. Comme je croyais n'avoir que peu de jours encore à passer à V. il m'en coûtait moins de laisser ce toit hospitalier. Edgar n'avait pas trop insisté et je lui savais gré de sa réserve délicate. Le souper fut assez gai quoiqu'un peu contraint. Entre Yvonne et moi il existait une gêne que je tenais à voir dissipée ; aussi je m'efforçai d'être aimable, et elle sembla écouter avec intérêt le récit de mes voyages. Ce soir-là je me retirai de bonne heure, l'esprit assiégé de mille pensées, le cœur agité de mille impressions.

JOURNAL DE JULES RANEL

9 JUIN 18

Les jours s'écoulaient avec une monotonie que j'aime. A dix heures je me rends à la bibliothèque d'Edgar. J'ai souvent le plaisir de voir sa sœur active, légère, joyeuse, aller et venir dans la maison. J'entends parfois résonner le piano et je me dis : c'est elle ! Elle me fait involontairement songer à ces paroles de madame Roland :

“ On a toujours du loisir quand on sait s'occuper. Ce sont les gens qui ne font rien qui manquent de temps pour tout. ” Je dine parfois avec eux et nous passons nos soirées ensemble. S'il fait beau, c'est une longue promenade au verger ; puis de retour au salon Yvonne se met au piano, Edgar touche le violon et je chante. Concert chaque jour improvisé. Heures charmantes dont je vois venir le terme avec chagrin. Cette vie intime a pour moi de l'attrait et chaque jour je me sens de plus en plus attaché à ces deux êtres si bons, si aimables pour moi. Je t'avouerai que je ne les confonds pas tous les deux dans une même affection. J'aime Edgar comme un frère, mais quand je songe à Yvonne mon cœur crie : Alerte ! l'amour est là ! Serait-ce possible ? Suis-je amoureux de cette enfant, hier une étrangère ? Mais qu'a-t-elle fait pour inspirer cet amour ? La chère créature est innocente de cette conquête. Ses yeux aux reflets si purs, sa beauté tranquille sont les seuls coupables. Toujours aimable sans coquetterie, bonne sans ostentation, elle n'a jamais prononcé un mot qui put me faire soupçonner une affection particulière pour moi. Elle semble m'aimer comme l'ami de son frère. Hélas ! je sens bien que je l'aime plus qu'on aime d'ordinaire la sœur de son ami. A la voir ainsi réservée avec moi je lui suppose un amour que j'ignore, et là jalousie de ses ongles de fer commence à me déchirer le cœur. Jaloux ! Ai-je le droit de l'être quand pas une parole d'amour n'a été échangée entre nous ! quand je n'ai encore aucune preuve qu'elle en aime un autre ! Et d'ailleurs qui suis-je pour elle ? Un étranger arrivé d'hier et qui partira demain, un inconnu que le hasard aura jeté un jour sur son chemin. Me faudra-t-il partir allégé de mon cœur ? Mais je ne veux pas m'éloigner sans lui laisser voir combien elle m'a plu. J'aime mieux provoquer une explication qui me fera peut-être souffrir, que de demeurer dans cette incertitude qui me tue. Si le bonheur est près de moi je serais coupable de ne pas tenter de le saisir. Pourtant ce serait mal la juger que d'espérer d'elle un aveu. Je ne suis à ses yeux qu'un inconnu dont elle ignore le passé, la position sociale, les relations de famille. Edgar paraît m'estimer mais la rencontre fortuite qui nous a fait amis ne suffit pas pour me valoir l'amour d'Yvonne. Je suis dans une per-

plexité fâcheuse qui me rend rêveur. S'en aperçoivent-ils ? je ne le crois pas à moins qu'ils dissimulent. La réserve d'Edgar envers moi lorsqu'il s'agit de sa sœur peut s'expliquer. Délicat comme je le connais, il attend peut-être de moi une démarche quelconque, ou bien désireux de voir sa sœur à un autre il ne veut pas provoquer une conversation qui le mettrait dans l'embarras. J'en veux presque à Yvonne de ne pas deviner mon trouble. Il me semble que si elle avait la moindre affection pour moi son regard pénétrant de femme lirait facilement dans mon cœur. Quand je la vois vis-à-vis de moi dans une aimable réserve je lui en veux de ne pas être plutôt froide et distante. Elle a en effet l'enjouement d'une indifférente au lieu de l'attitude rêveuse et craintive de l'amoureuse. La position n'est pas tenable. Je l'aime trop pour ne pas essayer de connaître ce que je dois craindre ou espérer. Demain je veux savoir si c'est l'amour ou l'amitié qu'elle loge pour moi dans son cœur.

11 JUIN 18.....

Une malencontreuse visite m'a empêché de parler à Yvonne hier. Invité à souper chez Edgar, j'y ai rencontré monsieur Carl Max, jeune



allemand de mon âge fixé à Québec depuis dix ans et qui s'est déjà créé une belle position dans le commerce. Assez instruit, distingué de manières, d'un abord sympathique, s'il me fait un peu oublier que j'abhore sa patrie, hélas ! il me fait trop souvenir que j'adore Yvonne. Aussi malgré son extérieur agréable j'éprouve pour lui de l'éloignement car je le soupçonne de faire la cour à notre adorable hôtesse. Elle me paraît plus enjouée, plus aimable avec cet allemand qu'avec moi. Serait-ce parcequ'elle le connaît plus intimement ? Elle le voit depuis des années sans doute tandis que pour elle je n'existe que d'hier et je ne serai plus demain. Le dirai-je ? j'ai éprouvé un violent accès

de jalousie. Yvonne l'aime-t-elle ? Et si elle l'aime dois-je l'en blâmer ? S'il a su se faire agréer d'elle est-ce sa faute si j'arrive avec mon affection intempestive ? Mais j'ai beau raisonner, la jalousie me brûle. Je crains de n'avoir pu dissimuler le sentiment qui m'agite et j'ai peur même d'avoir

été quelque peu maussade au début. L'allemand qui parle un français où se glisse un léger accent tudesque a fait assaut de galanterie et d'amabilité. Je lui en voulais de paraître si gai lorsque j'étais si sombre et je m'en voulais encore plus de n'avoir pas l'énergie de lutter avec lui dans ce tournoi de l'esprit et de la gaité. Edgar, sans doute intrigué par mon attitude étrange s'approche de moi et me demande à mi-voix : Jules, qu'avez-vous ? Cette question si naturelle, si simple, posée d'un ton si sympathique eut un effet magique. Je refoulai au fond de mon cœur l'orage qui y grondait et je fis un suprême effort pour me racheter dans l'esprit des hôtes aimables qui m'entouraient. Je retrouvai ma verve et mon aplomb, Le souper terminé, nous passâmes au salon. Prié de chanter, l'allemand rendit assez bien comme pour me narguer, un chant patriotique de son pays, ce à quoi je répondis, quand mon tour fut venu, par le " Rhin allemand " de Musset. L'antipathie nationale se réveillait, activé par le sentiment plus délicat dont Yvonne était l'objet. Pour faire diversion l'aimable jeune fille se mit au piano et nous ravit par le brio avec lequel elle exécuta une sonate de Beethoven et une symphonie de Berlioz. " Vous voyez, dit-elle en reprenant son siège, je sais rendre justice au génie musical des deux nations ; " et elle accompagna cette phrase d'un sourire qui semblait dire : " Vous êtes de grands enfants." La soirée se passa sans autre incident, et à onze heures je rentrais dans l'humble auberge du village, le cœur torturé par deux sentiments, l'amour et sa compagne ordinaire, la jalousie.

14 JUIN 18.....

Hier j'ai éprouvé une violente émotion. En me promenant seul dans le verger d'Edgar je trouvai dans une allée un petit carnet que je ramassai. Je l'ouvre. Trois ou quatre feuillets sont remplis d'une écriture très fine. L'idée que ce carnet appartient à Yvonne me trouble. Ai-je le droit d'entrer ainsi dans sa pensée, de surprendre peut-être le secret de son cœur ? Mais mes yeux, complices de ma curiosité contre ma conscience me poussent irrésistiblement vers ces lignes tracées d'une main rapide et ferme. J'y lis en rougissant de mon indiscrétion malhonnête quelques pensées d'auteurs. En voici quelques unes :

" La vie est une hymne à deux voix."

LAMARTINE

" Vivre c'est attendre ! "

" Une femme insensible est celle qui n'a point encore vu celui qu'elle doit aimer."

LAHURUYÈRE

" quand on s'est aimé l'on s'en souvient toujours ! "

SULLY PRUDHOMME

Elle a donc aimé ! Elle aime peut-être encore ! Ces quelques pensées m'ont singulièrement ému. Je n'ai pas voulu poursuivre cette lecture,

et fermant l'agenda, je le plaçai à l'endroit même où je l'avais trouvé, et je m'éloignai rapidement, honteux de mon indiscrete curiosité. Le soir comme tous trois nous nous promenions dans le verger je jetai un rapide coup d'œil vers l'endroit où j'avais trouvé l'agenda. Il n'y était plus. En me retournant je crus voir le regard d'Yvonne fixé sur moi. Soupçonne-t-elle que le hasard d'une promenade a pu faire tomber ce carnet sous mes yeux? Je le crois car il me semble qu'elle a rougi un peu.

16 JUIN 18.....

Enfin j'ai pu causer librement avec Yvonne. Il était trois heures de l'après-midi. Nous étions seuls sur la terrasse qui donne sur le verger. Il faisait un temps délicieux et tout portait à l'aveu.

— Yvonne, lui dis-je, permettez-moi une question.



J. H. LAGACE

— Oui, reprit-elle en souriant, si elle n'est pas trop indiscrete.

— Elle l'est peut-être un peu, lui répliquai-je, mais elle brûle mes lèvres depuis longtemps. Cette question la voici : Yvonne, avez-vous aimé ?

A ces mots elle tressaillit et rougit, mais après une minute de silence elle me dit : "Étrange garçon qui me posez une si étrange demande ! Avez-vous le droit, vous que je connais d'hier, de sonder ainsi mon passé, de pénétrer dans mon cœur pour y surprendre les impressions qui ont pu le faire battre un peu plus fort ! Et si je vous disais que j'ai aimé, seriez-vous plus avancé, monsieur l'inquisiteur ?

" Si vous me répondiez ainsi je vous demanderais avec plus d'anxiété : Yvonne, aimez-vous encore ?

" Oh ! l'étrange garçon, s'écria-t-elle, en se levant comme pour me quitter.

" Pardon, Yvonne, si je vous ai froissée. Ne devinez-vous pas quel sentiment me fait parler ainsi ? N'avez-vous pas deviné l'intérêt que je vous porte pour avoir osé interroger votre cœur ? Ah ! sans doute j'ai été indiscret en vous demandant si vous aviez aimé ; eh bien je vais l'être encore davantage en vous avouant que je vous aime !

" Taisez-vous ! reprit-elle d'un ton où la surprise se mêlait à un peu d'effroi.

" Vous n'avez pas le droit, continua-t-elle en rougissant, de me parler ainsi. Vous n'êtes peut-être pas le premier étranger qui veuille troubler mon repos : mais je suis depuis longtemps en garde contre ces déclarations qui viennent des lèvres plus souvent que du cœur. A V. . , sachez-le, on ne flirte pas. Que diriez-vous si je vous défendais de m'aimer ?—" Jo me courberais, lui dis-je, devant cette cruauté féminine et j'emporterais dans mon cœur meurtri la plaie que votre indifférence y aurait faite ; car je vous l'avoue sincèrement, l'affection que je vous porte n'est pas une flamme éphémère, un entraînement subit, ce que les anglais appellent : *Love at first sight*. C'est à vous voir chaque jour que j'ai appris à vous aimer. Ah ! si vous saviez quel combat ma raison a livré à mon cœur ! Si je n'ai pas parlé plus tôt, Yvonne, c'est que je comprenais la position défavorable où me place ma qualité d'étranger. Et après tout suis-je si coupable ? Est-ce ma faute si vous êtes si aimable, si séduisante, et en voudriez-vous à un pauvre garçon qui n'a pu résister à vos charmes ? Ai-je manqué à l'honneur en me permettant de vous aimer ? N'aurai-je pas plutôt été indigne de vous si j'étais demeuré insensible aux brillantes qualités que malgré votre réserve vous ne pouvez cacher ?" J'avais à peine terminé cette apologie de mon amour qu'elle se leva brusquement en me disant : " Je vous laisse ; demain vous serez plus raisonnable ;" et elle s'éloigna, vive et légère, et sa forme gracieuse disparut derrière un massif d'égliantiers en fleur.

Le lendemain je la rencontrai dans la bibliothèque ; elle lisait les dernières poésies de Jean Rameau. " Aimez-vous les vers ? dit-elle. Je lui avouai que j'étais même coupable d'en avoir fait." J'entends souvent

dire, reprit-elle, que vous autres Français, vous aimez à vous vanter. Je serais charmée de connaître votre savoir faire et je brûle de vous mettre à l'épreuve. Seulement j'y mets deux conditions : Soyez "vous" et oubliez "moi". La-dessus nous nous séparâmes.

Le soir après le souper je lui envoyais les strophes suivantes :

DÉFENSE D'AIMER

Elle me défend de l'aimer,
Et pour le dire, la cruelle
Se fait plus aimable et plus belle,
Sûre de plaire et de charmer.

Elle me défend de l'aimer
Et la rusée, ô nouveaux charmes !
Connaissant le pouvoir des larmes,
Pleure, hélas ! pour mieux me charmer.

Elle me défend de l'aimer,
Et son regard troublant de femme
Allume à l'instant dans mon âme
Un feu qui doit la consumer.

Elle me défend de l'aimer
Quand elle seule est la coupable
D'avoir par sa grâce adorable
Su me ravir et m'enflammer.

Elle me défend de l'aimer,
Mais cette profonde blessure
Qu'elle m'a faite, est-elle sûre
Que l'oubli peut la refermer ?

Elle me défend de l'aimer,
Ignore-t-elle, l'insensible,
Qu'elle demande l'impossible
A mon cœur qu'elle a su charmer ?

ADOLPHE POISSON.

(à suivre.)

L'ACADIE

RECONSTRUCTION D'UN CHAPITRE PERDU DE L'HISTOIRE.

Nous venons de terminer la lecture de l'ouvrage en deux volumes de M. Edouard Richard, que vient de publier à New-York et à Montréal la maison John Lovell & Son, et dont le titre est : "*Acadia—Missing links of a lost chapter in American History.*" et nous ne pouvons résister au plaisir d'en faire une courte appréciation.

Plusieurs peut-être se demanderont pour quel motif ce livre, œuvre d'un Acadien, a été publié en anglais plutôt qu'en français. La lecture de l'introduction devra suffire à les convaincre que l'idée de l'auteur a été des plus heureuses à tous les points de vue.

Nous avons déjà lu dans *Le Monde* et le *Montreal Herald* des extraits de ce livre qui donnaient les plus belles espérances, mais c'était là, nous disions-nous, des morceaux choisis par l'auteur même, et il était raisonnable de croire qu'ils étaient le *dessus du panier*. Tout de même, il était évident que l'ouvrage devait avoir du mérite, et nous avions hâte de le parcourir. C'est fait, et la lecture attentive que nous en avons faite n'a fait qu'ajouter à l'impression favorable produite par les extraits publiés.

Cet ouvrage n'est pas, à proprement parler, une histoire. On s'attend, en lisant une œuvre de cette nature, à y voir une narration des événements se rangeant par époques et par dates dans un ordre méthodique, reliés ensemble par quelques éclaircissements et rehaussés en quelques endroits par des considérations philosophiques qui sont comme le ciment faisant un tout compact de l'édifice. L'ouvrage est bien cela à beaucoup d'égards, mais il est en même temps un plaidoyer. Ne serait-il que cela, l'auteur ne nous aurait pas trompés par le titre qu'il lui a donné. Il se trouvait en face d'un chapitre perdu ; perdu, parce que les rares documents qui nous restent ne représentent qu'un

côté de la question, celui du despotisme militaire qui présidait au gouvernement de la province; perdu, parce que le grand événement qui a donné lieu aux malheurs du peuple acadien cachait un crime monstrueux et que la honte avait poussé ses auteurs à détruire les documents qui pouvaient flétrir leur mémoire. La chose était facile puisqu'ils étaient eux-mêmes l'autorité, puisqu'ils tenaient en mains, sinon les preuves palpables de leur crime, du moins les fils qui eussent permis aux chercheurs de recomposer la trame qui les eut guidés dans la recherche de la vérité.

Cette déportation était tellement odieuse, tellement barbare, que, sans même en démêler parfaitement les causes ou les raisons, elle a été condamnée d'une voix à peu près unanime. Il pouvait être plus satisfaisant de mettre la main sur certains documents qui, liés ensemble, pouvaient établir la preuve absolue du crime, mais la disparition presque complète de ceux qui devaient se trouver aux archives ne suffisait-elle pas pour convaincre quiconque n'est pas aveugle? Devant nos cours de justice on regarderait comme une forte présomption de culpabilité la disparition de documents qui retiendrait l'inculpé; à plus forte raison peut-être celle de documents publiés par l'autorité constituée. Chapitre perdu, parceque, comme le prouve surabondamment M. Richard, le compilateur des archives de la Nouvelle-Ecosse, a tronqué à nouveau les rares documents qui restaient et fait tout ce qui a été possible pour égarer le public. Chapitre perdu, parce que Parkman, suivant l'exemple du compilateur, a mis en œuvre tous les subterfuges et toutes les roueries d'une imagination fertile pour tromper davantage le lecteur.

Dans des circonstances aussi exceptionnelles, l'histoire de ces douloureux événements pouvait-elle s'accommoder d'une simple narration? Evidemment non. On sent que M. Richard éprouve des scrupules ou des inquiétudes sur ce point, et il s'en explique à diverses reprises. L'élevation de son esprit, l'impartialité qui le distingue et dont son beau livre porte l'empreinte, lui eussent fait désirer, nous n'en doutons pas, d'adopter le genre ordinaire de l'histoire. Il ne le pouvait pas; et tel qu'il est son ouvrage n'en est pas moins l'histoire fidèle de l'Acadie pour la période qu'il embrasse. Etant donné les circonstances, la forme qu'il a adoptée était la seule qui put éclairer le public et lui faire saisir le fond des choses. Tout est exposé avec tant de clarté, tant de méthode, tant de force, avec une telle abondance de preuves inductives et déductives, qu'il ne laisse pas un seul doute sur tous les points qu'il touche. Sa conviction est si profonde qu'il nous entraîne irrésistiblement à sa suite.

Il n'est pas nécessaire en aucun cas de se demander si la preuve corrobore les conclusions; cette preuve, elle est là chaque fois, textuelle, complète, tirée le plus souvent des documents publics, des écrits de ceux



M. EDOUARD RICHARD

contre qui il conclut. Ces documents, il les analyse, on peut, le suivre dans les prémisses comme dans les conclusions, et toujours il fait preuve de clairvoyance et de pénétration.

Pour approfondir cette histoire il importait beaucoup de connaître le caractère des Acadiens, du clergé, des divers gouverneurs qui se sont succédé dans l'administration des affaires et de démêler les intérêts variés de toutes les parties en cause. Tout cela est mis en relief avec une grande clarté et une profonde habileté. C'est ainsi que durent se passer les choses, se dit-on ; et comme résultat on ferme le livre, emportant avec soi une conviction profonde.

Nous laissons à d'autres la tâche d'apprécier plus minutieusement les phases variées de cette histoire, la nôtre se borne à indiquer les grandes lignes du sujet.

* * *

Port Royal en Acadie, maintenant Annapolis (Nouvelle Ecosse), a l'honneur d'avoir été le premier établissement européen fondé dans le nord de l'Amérique. Après un siècle de domination française et bien des vicissitudes, l'Angleterre s'empara de Port Royal en 1710 ; trois ans plus tard, en 1713, la France, par le Traité d'Utrecht, céda définitivement ses droits sur toute l'Acadie. La France s'était si peu occupée de cette colonie que la population d'origine française n'était alors que de 2,500 âmes.

Par ce traité les Acadiens pouvaient, ou rester dans le pays en conservant leurs terres et le libre exercice de leur religion, ou le quitter dans l'espace d'un an avec le privilège d'emporter leurs meubles et effets et le produit de la vente de leurs immeubles. Les autorités anglaises crurent probablement que les Acadiens ne demanderaient pas mieux que de rester ; il n'en fut cependant pas ainsi, car tous décidèrent d'émigrer à l'île Saint-Jean (Prince-Edouard) qui appartenait encore à la France avec l'île du Cap-Breton. Partir était pour eux, on le comprend, un sacrifice cruel. Il s'était écoulé un siècle depuis que le pays avait été occupé par leurs ancêtres ; plusieurs générations s'étaient assises au même foyer ; ils possédaient des terres d'une grande fertilité, qu'ils avaient enlevées à la mer par des travaux d'endiguement qui représentaient une somme énorme de travail ; ils possédaient des habitations confortables et vivaient dans l'abondance dans un pays salubre et riant, où tout respirait la paix et le bonheur. Délaissés par la France, sans immigration, unis ensemble par les liens de la parenté et des intérêts communs, ils formaient une grande famille dont les mœurs étaient en réalité ce que la fiction peut être attribuer à l'âge patriarcal. D'un

autre côté, dans ces temps d'intolérance et de haines nationales, pouvaient-ils espérer que leurs nouveaux maîtres respecteraient longtemps leur foi religieuse et les clauses du traité ?

Leur décision alarma le Gouverneur de la Province, car il comprit que cette expatriation servirait à peupler le territoire français au détriment de l'Acadie. Il comprit également, ce qui était plus sérieux encore, qu'il ne pourrait même être question de les remplacer par des colons anglais par crainte des Sauvages dont la haine pour tout ce qui était Anglais était telle que la vie de ces colons serait sans cesse menacée par eux. Ce danger était si réel et si difficile à écarter, que pendant quarante ans, jusqu'à la fondation d'Halifax (1749), il ne s'établit pas un seul colon anglais en Acadie.

Le départ des Acadiens avait donc pour résultat de laisser la province sans un seul habitant, et sans l'espoir de les remplacer. La possession devenait par là inutile. Aussi, lorsque les Acadiens s'adressèrent au gouverneur pour obtenir de lui des moyens de transport, il leur fit réponse qu'ils ne pouvaient compter sur des vaisseaux anglais. Ils s'adressèrent à Louisbourg. Il défendit l'entrée des ports de l'Acadie aux vaisseaux français. Ils se construisirent alors eux-mêmes des petits bateaux, mais, comme il leur fallait des agrès pour les appareiller, ils demandèrent la permission de s'adresser aux Français pour s'en procurer; il rejeta cette demande et leur refusa également le droit de s'en procurer à Boston.

Loin de rebuter les Acadiens, ces difficultés augmentaient leur méfiance et leur détermination de partir. Ils prièrent les autorités françaises d'intervenir en leur faveur auprès du gouvernement anglais afin de faire respecter le traité et de mettre un terme à ces obstacles. La Reine Anne confia au ministre français un ordre adressé au gouverneur Nicholson lui enjoignant de laisser partir les Acadiens. Ce document fut remis à celui-ci par M. de la Ronde, l'envoyé du gouvernement français; Nicholson parut d'abord vouloir se soumettre à cet ordre, mais lorsqu'il fallut s'exécuter, il réséra la question à la Reine avec les raisons les plus futiles.

La Reine Anne mourut sur ces entrefaites, sans quoi la question eut probablement été réglée suivant le traité, les promesses et les désirs des Acadiens. Pendant ce temps Nicholson mettait tout en œuvre pour persuader aux autorités que l'on ne devait pas laisser partir les Acadiens; que leur départ serait la ruine de la Province et la consolidation du pouvoir de la France. On comprit. La diplomatie se chargea de laisser traîner les négociations, et en attendant on faisait réponse aux Acadiens que la question était toujours à l'étude. Ceux-ci, naïvement, s'attendaient si bien à partir dans le cours du printemps (1715), qu'ils n'ensemencèrent même pas leurs terres. L'année suivante, comme la France

semblait ralentir ses instances, le Gouverneur de l'Acadie en profita pour exiger des Acadiens le serment d'allégeance. Leur réponse fut d'abord un refus formel. Nous voulons partir, répondirent-ils, et nous attendons la réponse promise. Un peu plus tard, las d'attendre et sur de nouvelles instances, ils répondirent qu'ils resteraient dans le pays si on voulait accepter un serment qui les exemptât de porter les armes contre la France et ses alliés : si vous trouvez un moyen de nous protéger contre la vengeance des Sauvages, ajoutaient-ils, nous limiterons cette exemption aux Français seulement.

Rien ne se fit, et la situation se prolongea ainsi jusqu'à 1720, alors que le Général Philipps venait d'être nommé Gouverneur de la Province. En mettant le pied à Annapolis, il lança une proclamation enjoignant aux Acadiens de prêter serment sous trois mois ou de quitter la province sans rien emporter avec eux que leur linge. L'émoi fut considérable. Comment partir sans vaisseaux, sans facilités de transport, sans même de chemins, pour communiquer d'un endroit à un autre ! Et quelle dure nécessité d'abandonner ainsi leur récolte, leurs bestiaux et leurs biens ! Si grande était cependant leur détermination qu'ils se mirent à l'œuvre pour ouvrir un chemin entre Annapolis et Grand Pré dans le but d'effectuer leur sortie par la voie de terre et la Baie Verte. Philipps, qui n'avait pas songé à ce moyen de départ et qui n'avait pu se rendre compte qu'on put volontairement sacrifier à ce point l'intérêt au sentiment, en fut tout alarmé. Quo faire ! Pouvait-il arrêter ces travaux lorsque lui-même venait de poser une alternative qui ne pouvait se réaliser que par ce moyen ? Evidemment non ! C'était exposer sa mauvaise foi à nu d'une façon humiliante. Il le fit cependant. Par une résolution de son Conseil, défense fut faite aux Acadiens de poursuivre ces travaux et même de s'absenter de leurs demeures respectives sans sa permission.

Humilié de son insuccès, mais anxieux de prévenir un départ qu'il n'aurait pu empêcher, il leur fit entendre de mielleuses paroles tout en se plaignant amèrement aux Lords of Trade de leur entêtement. Peu de temps après (1722), il s'en retourna en Angleterre laissant l'administration de la province à Armstrong, Lieutenant-Gouverneur de la garnison d'Annapolis. Ce dernier était un esprit mal équilibré. Impérieux et grossier, il se créa des difficultés avec tout le monde, et particulièrement avec ses conseillers, ses officiers et le clergé. A plusieurs reprises il tenta de surprendre la bonne foi des Acadiens et d'obtenir par la ruse la prestation du serment d'allégeance sans les restrictions exigées. Il n'y parvint pas.

Ses bouffonneries administratives firent tomber son autorité dans un tel discrédit que Philipps fut chargé de retourner en Acadie afin de régler définitivement cette question du serment. Le grand obstacle à

l'acceptation de celui qu'offraient les Acadiens était cette condition écrite qu'ils exigeaient. On trouvait que la dignité de la couronne en serait compromise. Pour y obvier, instruction fut donnée à Philipps d'accepter ce serment avec la restriction exigée en offrant de substituer une promesse verbale à une promesse écrite. Devant une assurance aussi formelle, émanant de Sa Majesté même par la bouche d'un personnage aussi élevé que l'était Philipps, fraîchement arrivé de Londres, se disant porteur de telles instructions, toutes les objections tombèrent, et en peu de temps le serment fut prêté avec empressement par toute la population (1730). De ce moment les documents publics ne désignent plus les Acadiens que sous le nom de "*French Neutrals*."

Philipps, qui restait toujours le gouverneur en titre de la Province, retourna à Londres, laissant de nouveau l'administration à ce même Armstrong dont nous avons esquissé les traits principaux de caractère. Les difficultés se renouvelèrent comme de plus belle avec son Conseil, ses officiers et son entourage, et plus particulièrement avec le major Cosby, Lieutenant-Gouverneur de la garnison. Son esprit se déséquilibra de plus en plus, tellement qu'il termina sa carrière par le suicide (1739).

Il fut remplacé par le major Mascarène, huguenot français que la révocation de l'édit de Nantes avait forcé de quitter la France avec son père alors qu'il était encore enfant. Il était aussi humain, conciliant et droit qu'Armstrong était cruel, intraitable et fourbe. Il gagna bien vite la confiance des Acadiens et se les attacha par ses bons procédés. Ce résultat était heureux dans les conjonctures difficiles qu'allait traverser la province car la guerre fut déclarée en 1743 entre la France et l'Angleterre, et pendant les quatre années que dura cette guerre, l'Acadie fut envahie quatre fois par les Français. Les Acadiens comptaient alors une population d'environ 10,000 âmes; ils pouvaient mettre sous les armes 1,500 soldats, et la garnison d'Annapolis, la seule dans la province, en comptait moins de 150 au commencement de la guerre. Le sort de l'Acadie était virtuellement entre les mains des Acadiens. Les Français, qui avaient compté sur leur appui, mirent tout en œuvre pour ébranler leur fidélité. On passa des cajoleries aux menaces, des menaces aux mauvais traitements, sans réussir. Dans les intervalles de ces invasions successives, les Acadiens prêtèrent main forte au gouverneur, les uns en fournissant les matériaux nécessaires à la réparation du fort, les autres en travaillant aux fortifications qui tombaient en ruines. Il fallait certainement beaucoup de bonne volonté pour se soumettre à des désirs auxquels ils pouvaient facilement se soustraire, et le service rendu n'était pas de légère importance puisque sans eux, ces travaux seraient restés fort incomplets. À la demande du gouverneur ils se formèrent même en association pour empêcher leurs compatriotes d'approvisionner les Français.

L'empire que Mascarène avait gagné sur eux était si grand qu'on venait à lui dans toutes les situations difficiles comme à un père. Un exemple bien concluant de cette confiance et de leur esprit de soumission est le suivant. Les officiers anglais voulaient les contraindre à leur servir de pilotes et de guides dans leurs mouvements contre les Français. Les Acadiens s'y refusèrent, prétendant que ces services allaient à l'encontre de leur neutralité. Ils exposèrent la situation à Mascarène qui leur fit comprendre que ces services n'étaient pas incompatibles avec leurs devoirs. Sans un murmure ils s'y soumièrent.

Il y a bien d'autres faits plus importants encore qui rehaussent considérablement l'esprit de soumission et le respect au serment de fidélité dont les Acadiens firent preuve, mais il serait trop long d'entrer dans ces détails. L'ouvrage de M. Richard produit plusieurs lettres de Mascarène dans lesquelles ce dernier témoigne hautement de la fidélité des Acadiens en dépit des séductions répétées des Français. Dans l'une d'elles, il déclare que, sans cette fidélité, l'Acadie était perdue pour l'Angleterre. Comme on peut le penser il s'est trouvé des exceptions. Mascarène évalue le nombre de ceux qui, d'une manière ou d'une autre, assistèrent les Français à une vingtaine. Douze d'entre eux furent arrêtés après la guerre, et, chose remarquable, ils le furent sur la dénonciation de leurs compatriotes, de cette association dont nous venons de parler, et non pas pour avoir pris les armes, mais pour avoir favorisé les Français de diverses manières. Quelques-uns purent expliquer leurs actes d'une manière satisfaisante et furent relâchés.

Il semblerait qu'une fidélité si surabondamment prouvée et dans des circonstances aussi difficiles fut de nature à fixer les esprits sur le compte des Acadiens et à leur mériter la reconnaissance des autorités. Il semblerait en même temps que la question du serment, réglée par le compromis de Philipps, ne dut pas être soulevée de nouveau, au moins tant que le territoire de la France serait adjacent à celui de l'Acadie, ou tant que la question des frontières, restée indéfinie après le traité d'Utrecht, ne serait pas définitivement résolue.

Immédiatement après la guerre on se détermina à établir des colons anglais en Acadie, et Halifax fut fondé. Cornwallis, le nouveau Gouverneur, était à peine débarqué à Chibouctou (Halifax) avec sa colonie, composée d'environ 2,500 âmes, que les Députés acadiens se présentèrent devant lui pour lui offrir leurs hommages. Il les accueillit avec beaucoup de hauteur et leur déclara que tous les Acadiens auraient à prêter de suite un serment sans réserve ou à quitter le pays sans rien emporter de leurs meubles et effets. Cet ordre jeta l'émoi et la consternation. Le départ fut décidé à l'unanimité et les délégués nommés portèrent cette décision au Gouverneur. Cornwallis avait pensé sans doute que l'attachement à leur pays, à leurs biens, et la dure nécessité de s'expa-

trior, sans rien emporter de leurs bestiaux et effets, les déterminerait à accepter son serment. Quand il vit qu'il s'était trompé et combien ce départ profiterait à la France, il prit l'alarme comme l'avait fait Philipps et chercha à les retenir par les mêmes moyens. Il se fit doux, aimable, conciliant et les congédia sans parler du serment et de ses ordres ; mais il était trop tard, la défiance était éclosée et la détermination de partir n'en fut pas ébranlée. On était d'ailleurs à l'automne et les Acadiens ne demandaient pas mieux que de retarder leur départ à une saison plus favorable.

De bonne heure, au printemps, leurs délégués se présentèrent devant le Gouverneur pour lui faire connaître que leur décision restait la même. Acculé devant cette situation embarrassante, Cornwallis renouvela les subterfuges de ses prédécesseurs : "Vous ne pouvez partir maintenant, leur dit-il. A cette saison il convient que vos terres soient ensemencées pour les laisser dans l'état où elles doivent être." Il fallait semer ce que d'autres devaient récolter et perdre un temps précieux. Si dure que fut cette obligation on s'y soumit, et quand cela fut fait, on se présenta de nouveau devant lui avec la même demande. Nouvel embarras. Cette fois, certes, la série des subterfuges était épuisée et Cornwallis n'en pourrait susciter d'autres. "Vous ne pouvez convenablement partir tous ensemble, leur dit-il ; attendez que le calme soit rétabli et alors je donnerai des passeports à ceux qui en demanderont." Fatigué de ces délégations répétées, humilié de subterfuges à courte échéance, Cornwallis avait trouvé ce moyen de se débarrasser définitivement de ces importunités. Et pourtant son consentement ne pouvait être nécessaire puisque lui-même avait posé l'alternative : "prêtez serment sans réserve ou partez," mais, soit crainte d'obstacles violents, soit respect et déférence pour l'autorité, soit même pénétration des intérêts que leur départ compromettait, ils ne voulurent pas s'éloigner sans une autorisation formelle.

Le traité d'Utrecht, de même que celui d'Aix-la-Chapelle, laissait les frontières de l'Acadie à être déterminées par une commission. Rien, jusque là, n'avait été conclu à ce sujet. En attendant, depuis la fin de la dernière guerre, les Français occupaient le territoire en litige au nord de la Baie de Fondy. Cette occupation n'était peut-être que temporaire, mais, quand ils virent que le Gouverneur de la Nouvelle-Ecosse exigeait des Acadiens le serment ou le départ, ils en profitèrent pour engager ceux-ci à émigrer sur le territoire français. Leurs plus ardents désirs étaient servis à souhait par ces rigueurs intempestives, mais, contre leur attente, ils ne purent décider les Acadiens à laisser leurs terres sans une autorisation formelle du gouverneur anglais. Pour mieux venir à bout de leurs projets, les Français érigèrent sur la frontière le fort Beauséjour. Là était le populeux établissement acadien de Beaubassin, situé,

partie sur le côté français, partie sur le côté anglais. Ne pouvant décider les habitants de cet endroit à passer la frontière, l'abbé Le Loutre, alors missionnaire chez les sauvages des environs de Beauséjour, les y contraignit en faisant brûler leurs habitations par ces sauvages avant que les anglais n'y établissent le Fort Lawrence. Il est beaucoup question de cet abbé Le Loutre dans les annales du temps ; il a amassé sur sa tête bien des haines, et tout autant peut-être de la part des Français et des Acadiens que de la part des Anglais. Son rôle et son caractère ont été si supérieurement approfondis par Mr. Richard que l'appréciation en est maintenant facile.

Pour être bref nous dirons que la question du serment ne fut plus soulevée dans la Province jusqu'au temps de la déportation, et que les Acadiens, jusque là, demeurèrent paisibles sur leurs terres.

A Cornwallis succéda Hopson, dont l'administration, trop courte hélas, fut aussi humaine et pacifiante que l'avait été celle de Mascarène. Il en fut bien autrement de celle de Lawrence. Dès la première année de son administration il conçut le projet de la déportation. Il avait bien des obstacles à vaincre pour atteindre son but, mais il était aussi dépourvu de scrupules et de sentiments humains qu'il avait d'audace et d'habileté. Il lui fallait d'abord déloger les Français de Beauséjour et des rivages de la Baie de Fondy, et la guerre entre la France et l'Angleterre n'était pas encore déclarée ; Il lui fallait cacher aux Lords of Trade ses actes et ses intentions, et en même temps les préparer à l'acceptation du fait accompli ; il le fit et avec une habileté extrême. Il lui fallait exaspérer les Acadiens et les pousser à des actes d'insoumission qui seraient sa justification ; il le fit ; mais sur ce point son insuccès fut complet. Sa persécution fut aussi intolérable qu'il put l'imaginer, et cependant il ne put provoquer le moindre acte d'insoumission. Finalement, après avoir enlevé par supercherie une partie des armes des Acadiens, ordonné et obtenu la livraison de celles qui restaient ainsi que des bateaux ; après avoir enlevé les prêtres, les archives, il exigea le serment des délégués acadiens en s'y prenant de manière à ne pas l'obtenir ; il l'obtint cependant, mais, comme ses menaces avaient été suivies d'un premier refus, il en prit avantage pour le refuser et les incarcérer.

Un document très important, trouvé dans l'Histoire Manuscrite du Rév. Andrew Brown, contemporain des auteurs de la déportation et citoyen d'Halifax, fait clairement voir que la question du serment, de laquelle Lawrence semblait faire dépendre le sort des Acadiens, n'était qu'un prétexte, et qu'avant la prise de Beauséjour la déportation telle qu'elle a été exécutée était décidée dans ses plus infimes détails.

Et quel était le motif de cette déportation ? La convoitise. Convoitise du bétail des Acadiens pour Lawrence, de leurs terres pour ses

conseillers. Ce fait, soupçonné mais jamais démontré, est prouvé dans l'ouvrage de M. Richard par une foule de circonstances si savamment groupées et enchaînées qu'elles sont suffisantes à elles seules pour résoudre le problème, mais il l'est également par des accusations directes contenues dans des requêtes émanant des citoyens d'Halifax. La vénalité de Lawrence, sa tyrannie sont également démontrées par une lettre du secrétaire d'Etat, écrite moins de trois mois après la mort prématurée de Lawrence. Une autre preuve convaincante, bien établie et facile à vérifier, se trouve dans le fait que les conseillers de Lawrence se votèrent chacun 20,000 acres des terres des Acadiens.

Le mystère qui a enveloppé ce crime s'explique en partie par la mort prématurée de son auteur, au moment même où, selon toute apparence, il allait être mis en accusation par les *Home authorities*.

Après huit années d'exil dans les ports américains, depuis Boston jusqu'à la Géorgie, ceux des exilés qui revinrent dans leur chère Acadie furent persécutés et déportés de nouveau par Belcher et Wilmot, dignes successeurs de Lawrence. Donnèrent-ils des motifs de cette nouvelle persécution? Aucuns. Mais le voisinage du spolié est toujours troublant pour le spoliateur et il craignait des revendications, pouvant mettre en péril les octrois de terre qu'il s'était faits. De même que Lawrence, Belcher et Wilmot mirent tout en œuvre pour tromper et frustrer les bonnes intentions du *Home government*.

* * *

Cet ouvrage nous fait assister à une série de duperies, d'injustices et de cruautés qui sont sans parallèle dans l'histoire; mais en même temps, si très souvent le rouge nous monte au front et l'indignation aux lèvres, l'auteur nous offre une grande consolation en démontrant à l'évidence que la métropole n'a ni ordonné ni favorisé par son attitude un acte aussi barbare et immérité. Tout au contraire, les documents prouvent que la métropole, en dépit de fausses représentations, condamnait toute sévérité et suggérait la douceur au moment même où Lawrence exécutait ses secrets desseins.

Il est beaucoup question de Parkman dans ce livre. Il a été suivi à la piste et sa mauvaise foi est mise à nu avec une persistance bien excusable chez un Acadien. On pourrait croire qu'il y met de l'acharnement, mais ne devait-il pas bondir d'indignation devant tant de preuves de mauvaise foi, de citations tronquées, de subterfuges indignes pour taire ou fausser l'identité de ses autorités? Qu'on lise le chapitre XVI et on se fera une idée de ce dont Parkman a été capable. Il fallait du

courage pour s'attaquer à celui que ses amis dans leur admiration aveugle nomment souvent le "Grand old-man". Parkman, dira-t-on peut-être, est mort; mais nous tenons de bonne source que l'ouvrage de M. Richard, commencé il y a trois ans, fut terminé il y a quinze mois, juste au moment où Parkman disparaissait. Avec un plaidoyer aussi bien appuyé que l'est le sien, aussi formidable, devrions-nous dire, l'auteur ne pouvait que désirer offrir à celui qu'il attaquait l'occasion de lui répondre pour profiter de la publicité et de l'intérêt qu'une telle réponse eut attiré sur son œuvre.

Jusqu'à Parkman, et particulièrement jusqu'à la compilation partielle et malhonnête des archives de la Nouvelle-Ecosse en 1869, la déportation était invariablement considérée par tous les historiens comme un crime sans excuse. En prenant hardiment la tâche de renverser les idées reçues, Parkman a créé une réaction, et comme le public est moutonnier—sans en excepter les écrivains—et que la tendance de ces derniers est de se copier les uns les autres, cette réaction ne pouvait que s'accroître si M. Richard n'était venu détruire cet échafaudage.

Loin de justifier des rigueurs contre eux, comme le prétend Parkman, c'est l'extrême soumission même des Acadiens qui a pu inspirer à Lawrence l'idée de les déporter. Sans elle, cette déportation était dangereuse et même irréalisable. Lawrence avait préparé et mûri son infernal projet dans les plus infimes détails avec une ruse vraiment diabolique. Loin de chercher à adoucir le sort des déportés en réunissant les familles sur le même vaisseau, il donna des ordres pour embarquer et expédier les hommes d'abord, les femmes et les enfants ensuite. Son but, comme il le dévoile sans pudeur, était d'éviter le risque de voir les hommes s'enfuir avec le bétail, car ce bétail était sa grande préoccupation, sa convoitise, le motif même de la déportation. Ceci est prouvé à l'évidence par M. Richard dans un enchaînement de preuves irrésistible, dans une analyse savante qui dénote une pénétration d'esprit et une connaissance du cœur humain vraiment remarquables.

Si au moins les familles avaient été réunies et les habitants d'un même endroit déportés au même lieu, l'exil eut été tolérable; mais non, chaque vaisseau avait une destination différente. Celui-ci devait laisser sa cargaison humaine à Boston, celui-là à Philadelphie, à New-York, à Baltimore, et cet autre à la Virginie, à la Caroline, à la Georgie. Il semble que toutes les phases de ce drame lugubre aient été conçues avec l'intention arrêtée d'ancrer ce peuple par la misère, le chagrin et le climat, tout autant que par la perte de sa foi et de son autonomie. Et si horribles que soient de semblables imputations, elles n'ont rien de fantaisiste puisque Lawrence déclarait lui-même qu'il avait eu vue d'empêcher par tous les moyens le retour des exilés. De fait, après huit années d'exil, la population acadienne était réduite de 18,000 âmes à 10,000.

lorsque, tenant compte de la moyenne ordinaire des naissances, cette population aurait dû s'élever à 25,000 à l'expiration de son exil.

Peut-on concevoir un état plus lamentable que celui de ces familles arrachées à l'abondance, jetées pêle-mêle à fond de cale sur des navires surchargés, ballottées par les flots, dans une atmosphère empestée, disséminées çà et là sur des plages lointaines, sous des climats meurtriers, au milieu d'étrangers hostiles; de ces mères séparées de leurs maris, de leurs enfants, gardées à vue, privées de la liberté de se chercher, de se réunir, de se consoler ?

Parkman a justifié tout cela, et loin de s'attendrir sur le sort de ces infortunés, il s'est moqué de ses compatriotes pour s'être apitoyés à la lecture du poème de Longfellow. Il n'ignorait pas l'injustice de la déportation et la cruauté exercée dans son exécution; il n'ignorait pas les motifs intéressés de Lawrence et de ses conseillers et complices qui se votèrent chacun 20,000 acres de terre des Acadiens. Ces faits, il les a eus sous les yeux, mais il a jugé à propos de les passer sous silence ou de les défigurer. Il a approuvé ce que la grande majorité des citoyens d'Halifax, contemporains de ces événements, ont eux-mêmes condamné; il a renversé le verdict général de l'histoire; il n'a tenu aucun compte du jugement prononcé par le Rév. Andrew Brown, lui-même d'Haliburton, de Campbell, de Smith et autres écrivains respectés dont l'intérêt ne pouvait être que de justifier un crime qui souille le drapeau de leur nationalité. Il a omis tous les documents qui pouvaient jeter de la lumière sur cet événement, et comme le dit un historien de la Nouvelle-Ecosse dans une lettre adressée à M. Richard et reproduite dans son ouvrage: "Parkman has purposely concealed and disfigured the truth in dealing with the Acadian expulsion; he has explored every nook and corner to hunt up something disparaging to the Acadians."

Il semblo qu'un drame aussi lamentable que celui-là ne puisse être écrit par un Acadien autrement qu'avec des accents de haine et des paroles enflammées contre les bourreaux et tout ce qui porte un nom anglais; il semble que l'auteur n'as pas pu se défendre contre la partialité. Néanmoins rien de tel n'est apparent; au contraire, tout est discuté, pesé, mûri avec le calme d'un juge sur le banc, avec une bienveillance qui cherche plutôt à atténuer qu'à exagérer les fautes des coupables. Si un reproche peut lui être adressé, et c'est peut-être le seul que son ouvrage puisse mériter, c'est celui de pousser trop loin son indulgence envers les *Home Authorities*. Le point est cependant discutable et il peut avoir raison. Nous n'ignorons pas que leur conduite a toujours été plus humaine, plus conciliante, plus juste et plus libérale que celle des autorités coloniales. Là comme ailleurs leurs esprits étaient souvent empoisonnés par de fausses représentations que dictaient des intérêts

privés ; mais, en même temps, dans le cas actuel, nous ne croyons pas qu'elles puissent être exonérées aussi complètement de complicité. Le serment sans réserve était, dans les circonstances une obligation inique, et ne pouvait guère émaner que de la métropole. Cette histoire, on le voit, était plutôt destinée au public anglo-saxon. Etant en même temps un plaidoyer, rien ne faisait une obligation à l'auteur de toucher tous les points : il devait même négliger les faits accessoires ou obscurs pour s'en tenir à ceux qui font l'objet principal du livre. Le reproche ne serait raisonnablement mérité que si le sens général du récit pouvait en souffrir ou tourner en injustice contre les grands coupables ou leurs victimes. M. Richard avait tant d'accusations graves et précises à porter, tant de personnes à marquer du sceau de l'infamie, et même, dirons-nous, tant d'intérêt à ne pas froisser ceux auxquels il s'adressait, qu'il pouvait être avantageux pour son œuvre et à son but de passer légèrement sur les fautes du gouvernement de la métropole et de laisser ses lecteurs tirer des conclusions devenues évidentes.

Sans connaître parfaitement le sujet, nous étions convaincus d'avance que cette déportation était odieuse et sans l'ombre d'une justification, mais il n'en était peut-être pas ainsi des Anglo-Saxons, naturellement poussés à fermer les yeux, à atténuer les fautes de leurs nationaux et à en imaginer contre les Acadiens pour expliquer ce qui autrement devait leur paraître inexplicable. Parkman, en renversant les idées reçues, n'a pas du convaincre fortement ses lecteurs, mais il est allé au devant de leurs désirs. Le sentiment de l'honneur national les portait à rechercher une justification ; et sur ce point nous n'avons pas trop à nous plaindre, puisque la plupart de leurs écrivains ont admis l'odieux de la déportation ; quelques-uns même l'ont caractérisée en termes indignés, et cela, lorsqu'ils croyaient ou avaient lieu de croire qu'elle avait été accomplie d'après les ordres de la métropole.

La lecture de ce livre laissera l'impression la plus défavorable du caractère anglais à cette époque ; de sa brutalité, de sa morgue, de son mépris des faibles et de la justice. En même temps, la conduite des Français, quelquefois très blâmable et souvent très légère, est exposée et qualifiée très sévèrement. En historien véridique, M. Richard n'a rien omis de ces faits, et pour cette raison nous croyons qu'il sera lu et cité par tout le monde.

C'est donc un livre qui devra avoir un grand retentissement, autant que peut en obtenir un livre de cette nature. D'ordinaire les éclaircissements de l'histoire procèdent graduellement ; une découverte en appelle une autre, et, peu à peu, la lumière se fait complète. M. Richard a procédé autrement ; il a fait de suite la lumière sur tous les points obscurs. Il a lié les bribes éparses en un faisceau complet, et il en est résulté un enchaînement lumineux qui dissipe toutes les incertitudes.

Le mérite de cet ouvrage ne peut être apprécié à sa valeur que par ceux qui, ayant étudié déjà ce qui a été écrit sur le sujet, sont en position de juger de la disette des documents. Toutes les difficultés qui ont rebuté d'autres écrivains, toutes les obscurités en apparence impénétrables sont tombées devant les patientes recherches de l'auteur et ses déductions rigoureuses.

L'histoire de ce peuple malheureux est maintenant fixée dans ses grandes lignes. On pourra apporter de nouveaux détails, mais on ne pourra changer l'ensemble, et celui qui voudra raconter les mêmes événements sera forcé de suivre le chemin parcouru par M. Richard et de se servir de son livre comme du fil d'Ariane. Écrit dans un style simple et châtié, la lecture en est fort agréable, et l'intérêt toujours grandissant. Les chapitres sont bien liés malgré la difficulté de grouper des faits dispersés sur une longue période. Aussi la somme de travail que représente ces deux forts volumes a dû être énorme puisqu'il s'agissait de recomposer un chapitre perdu avec les rares matériaux qui ont échappé à la destruction. Cependant, chose étonnante, il ne paraît pas, autant que nous avons pu en juger, que M. Richard ait trouvé de nouveaux documents. Une découverte de cette nature constituerait plutôt une bonne fortune qu'un mérite réel. Non, le mérite de M. Richard repose tout entier dans l'habileté, la pénétration, la patience de bénédictin qu'il lui a fallu déployer pour réunir, co-ordonner, enchaîner ensemble les documents connus et leur donner cette forme saisissante qui met en relief, par une analyse magistrale, les faits et gestes, les motifs, les intérêts, le caractère des parties intéressées. M. Richard, on ne peut en douter, possède à un haut degré le tempérament et les qualités qui font l'historien : idées larges et nobles, esprit pénétrant et patient, grand observateur, calme sans manquer de chaleur, ardent sans passion, sévère à l'occasion mais toujours indulgent, scrupuleusement exact, son esprit, planant dans les hautes sphères de la pensée, aborde les considérations sociales de l'ordre le plus élevé avec une aisance et une chaleur de conviction qui nous subjuguent. Son optimisme nous dévoile des horizons séduisants, et on se prend malgré soi à envisager l'avenir sous de riantes couleurs.

Les qualités maîtresses de l'historien doivent être : l'impartialité, la justesse de l'esprit, les qualités du cœur, l'élévation des idées, la faculté de juger les caractères, de pénétrer les motifs d'action, d'éclairer les situations obscures et de ranger les faits avec méthode dans un style clair, châtié et entraînant. De ces qualités essentielles Parkman n'en possède véritablement qu'une seule : le style. Charmer, tel semble avoir été le but principal qu'il a poursuivi, et, pour mieux l'atteindre, il s'est mis à la poursuite de l'anecdote, du récit piquant, évitant avec soin tout ce qui pouvait alanguir son style. Les questions arides ou

épineuses, il les enjambe lestement, ou, s'il les touche, c'est pour les résoudre magistralement en quelques phrases admirablement cadencées comme une sybille rendant ses oracles. Ces qualités qui, la plupart, font si déplorablement défaut à Parkman, particulièrement l'impartialité, M. Richard semble les posséder toutes à un degré éminent. S'il en est ainsi, et tout semble nous donner raison, quo reste-t-il donc à l'un pour lui conserver la position élevée qu'il occupe et que manque-t-il à l'autre pour lui mériter un rang distingué parmi nos historiens?

Nous tenons d'un ami quelques renseignements personnels sur le compte de M. Richard qui grandissent encore le mérite de son œuvre. Dévoré de l'amour de l'étude, ayant la passion des sciences et des lettres, de l'économie politique, de tous les problèmes sociaux qui font le souci de notre époque, rêvant de la noble ambition d'être utile à son pays, il s'est vu à l'âge de vingt-quatre ans, au seuil même de sa carrière, privé de la santé au point de ne pouvoir lire un seul livre pendant vingt ans. L'excès de l'étude avait brisé soudainement une santé robuste et anéanti de légitimes espérances. Voué à des souffrances presque continuelles, à une inaction accablante, à la lutte contre les progrès de la maladie, à la lutte pour l'existence, privée de toutes les jouissances de la vie, on peut difficilement se rendre compte des tortures morales auxquelles son existence a été assujettie. A force de persévérance et de lutte, il parvint il y a trois ou quatre ans, à rétablir quelque peu sa santé sur le point qui faisait le plus obstacle à ses études, et de suite il se mit énergiquement à l'œuvre pour écrire l'ouvrage qu'il offre au public aujourd'hui. "Dussé-je en mourir à la peine, disait-il à cet ami, je veux débrouiller et mettre devant le public l'histoire vraie des malheurs de mes pères". La chose est faite, et le mérite en est doublé par les circonstances exceptionnelles et les difficultés dans lesquelles cette œuvre a été menée à bonne fin.

Au moment de livrer notre manuscrit, il nous tombe sous les yeux un article de la "*North West Review*" qui justifie et au-delà l'impression produite en nous par la lecture de l'ouvrage que nous venons d'apprécier.

Cet article est intitulé : "*Parkman pilloried*" (Parkman au pilori). Son auteur déclare que cet ouvrage est un des plus importants qui aient été écrits ayant trait à l'histoire de ce continent et réclame pour le Dominion, et particulièrement pour Winnipeg, l'honneur de l'avoir produit.

"Le but principal de l'auteur," dit cette Revue, "est d'étudier cette période de l'histoire acadienne qui précède, accompagne et suit l'expatriation de ce peuple infortuné. Incidemment, cependant, à travers les phases de l'ouvrage, se déroule une réfutation brillante et magistrale de toutes les supercheries habiles que Parkman a écrites sur le compte des Acadiens. Avec une patience rare, une étude

“ profonde et une puissance d'analyse presque incomparable, M. Richard met au jour des documents nouveaux, les dissèque avec ceux que nous connaissons déjà, nous fait toucher du doigt les mutilations répétées du compilateur des archives de la Nouvelle-Ecosse et cloue l'historien Parkman au pilori comme un malfaiteur littéraire. Ceci produira sur beaucoup de personnes le choc d'une surprise pénible. Nous avons été habitués à admirer cet écrivain pour sa science historique variée, nous avons jusqu'ici supposé qu'il était aussi honnête qu'instruit, mais aucun étudiant sincère ne pourra lire l'ouvrage de Richard sans emporter la conviction profonde que Parkman a abusé de son beau talent et de ses avantages exceptionnels en vue de produire ce qui n'est qu'une caricature spécieuse et malveillante de l'histoire. Cette mise en accusation circonstanciée d'un héros populaire, ce plaidoyer habile et souvent très éloquent contre l'un des plus brillants écrivains de la littérature américaine, provoquera sans doute des protestations indignées de la part de ses amis. Goldwin Smith, en particulier, que cite Richard, afin de faire voir jusqu'où peut conduire la mutilation et la contorsion progressive de l'histoire sous la plume d'un écrivain ardent qui s'attache servilement à un homme de la trempe de Parkman, ne restera probablement pas silencieux sous le fouet. Cependant, ces messieurs feraient bien d'y penser à deux fois avant de s'aventurer à la défense de Parkman, si bien démoli par Richard, que l'espoir même de son immortalité littéraire nous paraît fort problématique.” Etc., etc.

Loin de discuter la part d'honneur que Winnipeg, le Manitoba, ou le Dominion voudront tirer de cet ouvrage, nous nous en réjouissons cordialement, puisque notre part à nous Canadiens-Français et Acadiens en sera rehaussée d'autant. Et certes, si les prévisions de la *North West Review* quant à Parkman se réalisent, et nous avons tout lieu de l'espérer, ce résultat ne sera pas loin d'être unique dans l'histoire. Que Dieu le veuille, car il est temps que la vérité se fixe sur cette question acadienne !

BIBLIOPHILE.

ESSAI SUR LE RÔLE DE LA PRESSE

La Presse, comme une étincelle électrique, transporte la pensée humaine aux quatre coins de la terre ; dans son vol rapide, elle met tout en mouvement, suscite les passions de la multitude, raconte les vices et les vertus de la société, crée les grandes entreprises, commande la paix et la guerre, défait les gouvernements, opprime et défend tour à tour le grand et le petit, le fort et le faible, vulgarise la science, se fait le défenseur opiniâtre du bien ou du mal, créant ainsi dans le peuple des courants d'opinions qui se rencontrent, se heurtent, se brisent, disparaissent, en laissant parfois de tristes vestiges de leur passage.

La pensée de l'homme, jouissant de cette liberté complète due à son origine immatérielle, ne connaît point d'entraves et se rit dans son impunité des lois les plus draconiennes ; la Presse, étant la pensée écrite, possède une partie de cette grande liberté, comme une fille ressemble à sa mère. La pensée, devenue publique, perd cette impunité qui la caractérisait, mais si cette même pensée est contraire aux lois de la morale, il est trop tard, le mal est fait, les conséquences seront funestes, et la loi humaine, dût-elle user des plus terribles châtimens envers le promoteur de l'idée mauvaise, ne pourra entraver la marche victorieuse de cette même idée.

La Presse qui est, comme Esope disait de la langue, la meilleure et la pire des choses, a un double rôle, l'un sublime, l'autre criminel. Si elle est la voix du bien, son action sur les individus est des plus bienfaisantes, et la Presse devient alors le défenseur le plus puissant de la morale ; si, par malheur, elle est la voix du mal, elle ressemble alors à ce fléau redoutable, la peste, qui porte dans la chaumière du pauvre comme dans la demeure du riche la terreur et la désolation.

L'homme possède, dans sa nature, deux parties distinctes : l'âme et le corps. La première, c'est un rayon de la divinité, qui lui donne connaissance de la noblesse de son origine et du but sublime pour lequel il est né ; la seconde, c'est la partie matérielle qui provoque dans ses rapports avec l'essence de l'âme ces facultés diverses où celle de l'intelligence, c'est-à-dire la pensée, se place au premier rang.

Le mal qui est, suivant la philosophie, le néant du bien, s'exerce parfois sur ces facultés en dehors de l'intuition de l'âme, c'est-à-dire qu'il fait commettre à l'homme des actes deshonnêtes, fait naître chez lui des

notions mauvaises qui, écrites, feront le malheur de la société, et cela sans la participation de l'âme, dont la voix ne peut que ramener au bien l'homme perverti.

Le journaliste a donc une bien grande responsabilité ; s'il consacre au mal cette faculté de l'intelligence qui appartient de droit au principe divin de son être, c'est-à-dire à l'âme, il est grandement coupable, et sa faute sera d'autant plus énorme qu'il aura



M. PIERRE BÉDARD

et par suite, tuer le progrès et l'avancement des peuples. Quelque dangereuse que soit cette liberté, elle sera et doit être en dépit de toutes les lois humaines.

Certes, comme nous le disions plus haut, la Presse ne jouit pas d'une liberté aussi grande que la pensée elle-même, et si celle-ci peut se réfugier dans son impunité, la Presse rencontre, quand elle est démoralisatrice, le glaive redoutable de la justice humaine.

Dieu a laissé à l'homme, conscient de l'origine de son âme et du but de son être, le libre arbitre, c'est-à-dire la faculté de se conduire suivant les lois du bien et du mal. S'il abuse de cette liberté, s'il consacre toutes ses pensées et toutes ses actions à vouloir répandre parmi ses semblables des principes faux et dangereux, des notions mauvaises qui enfanteront le crime et la honte, il sera certainement puni soit par la loi divine, soit par la loi humaine.

Il en est ainsi de la Presse ; le journaliste a la faculté du libre arbitre et s'il outrage la morale par le moyen de sa plume, il encourt de grands châtimens, mais de là à demander la destruction de ce cette liberté, ce serait ridicule. " On n'enchaîne pas, dit un auteur, le bras de l'homme, ce bras qui féconde la terre, parce qu'il pourrait s'armer d'un glaive meurtrier."

Sieyès disait avec raison que *la liberté de la Presse était un sixième sens donné aux peuples modernes.*

C'est par la pensée écrite, la discussion raisonnée des faits et gestes d'un gouvernement, de la nécessité et de l'à-propos d'une loi, des nouveaux projets propres à assurer le bonheur des citoyens, et à augmenter la gloire des institutions du pays, que le journal, vraiment digne de ce

profité de cette publicité prodigieuse que possède la Presse pour répandre dans le peuple des notions perfides.

La liberté de la Presse est une chose juste et nécessaire ; entraver cette liberté, c'est détruire le principe même de la civilisation mo-

nom, pourra, si rien n'entrave sa liberté, rendre de réels services non seulement au parti qu'il représente, mais à la patrie elle-même.

Nous ne proclamons pas la liberté *illimitée* de la Presse; car celle-ci ne pourrait exister sans amener de graves désordres dans la société et briser cette grande harmonie qui doit exister entre les citoyens, d'une même ville, entre les membres d'une même nation.

Une presse libre, qui a conscience de la noblesse de son rôle et de l'étendue de sa puissance, doit s'interdire tout appel aux armes, à la guerre civile, et respecter, sinon approuver, l'autorité établie par la volonté de tout un peuple; à l'égard des particuliers, elle doit fuir la calomnie ou la diffamation, et ne pas se faire l'organe aveugle des haines personnelles ou d'idées mesquines et ambitieuses. Elle peut critiquer, condamner même les actes du chef de l'Etat ou du ministère, et exalter au détriment d'un parti contraire sa politique et son programme, mais cette polémique, toute ardente soit-elle, ne doit jamais entrer dans le terrain dangereux de la personnalité.

Le journal politique jouit d'une influence considérable sur les destinées de la nation; Canning, célèbre homme d'état de l'Angleterre, prononçait un jour ces paroles pleines de vérité: "*Tant que le parlement est présent, c'est avec lui que nous gouvernons: cela dure six mois; pendant les autres six mois, le gouvernement passe à la Presse.*"

Pendant que le citoyen dort, le journaliste politique veille, et comme la sentinelle qui pendant la nuit se promène près du camp, l'arme au bras, cherchant à pénétrer les ténèbres de son regard scrutateur, de peur que l'ennemi ne surprenne ses compagnons endormis, il cherche, il guette. Malheur au gouvernement si, par des faits scandaleux et des transactions honteuses, il excite la colère, l'indignation de cet homme, de ce gardien de l'honneur de la société et des droits du peuple!

Mais cette puissance, ce lutteur énergique qu'on appelle le journaliste, après toute une vie consacrée au bonheur de la société et à la grandeur de la patrie, n'aura trop souvent pour récompense de son désintéressement que l'apathie des uns et le mépris des autres.

Il faut plaindre celui qui, par vocation ou par nécessité, a choisi cette carrière ingrate du journalisme; il n'y rencontrera que déboires et persécutions. Il aura écrit la valeur de cent volumes, il aura sauvé peut-être ses concitoyens de dangers éminents, il aura conçu le premier l'idée d'une œuvre grandiose, propre à augmenter la gloire du pays, et cependant rien ne restera de lui, sinon l'oubli.

Pour être journaliste, il faut de la persévérance, de la fermeté et de la bravoure; il faut de plus et surtout ce désintéressement sublime, qui fait que le journaliste doit consacrer au bonheur de ses compatriotes ses talents et ses travaux et ne rechercher sa récompense que dans la satisfaction du devoir accompli.

PIERRE BÉDARD.

AU HASARD DES SOUVENIRS

L'OFFICIER EN ROBE DE CHAMBRE



UTREFOIS, c'était un homme de guerre dans toute l'acception du mot. Il se battait continuellement.

De 1790 à 1815, il n'est jamais au repos. Il débute au nord de la France, parcourt ensuite l'Égypte, l'Allemagne, l'Espagne et la Russie, pour venir se faire mettre en demi-solde, en 1815.

C'est un guerrier qui ne quitte presque jamais les champs de batailles.

Les plus forts y gagnaient des grades et des décorations, les autres végétaient dans un modeste milieu, mais tous attrapaient des blessures et une mince retraite, qui les con-

solaient dans l'ennui des vieux jours.

Puis, vient une période de repos que coupe la conquête de l'Algérie, avec des échappées au Mexique, en Italie, en Crimée, etc., pour s'arrêter brusquement en 1870.

Depuis, on s'est essayé en Tunisie, au Tonquin, à Madagascar, dans le Sud-Oranais et au Dahomey. Des milliers de soldats et d'officiers y lais-

laissèrent leurs os, mais le nombre de ceux qui ont pris part à ces campagnes est maigre comparé aux effectifs énormes que la France entretenait en temps de paix.

Avant 1870, les corps changeaient de garnison tous les ans.



Les officiers d'alors vivaient beaucoup entre eux et se mariaient peu, parcequ'ils n'avaient pas le temps de se créer des relations dans leurs garnisons, et que les papas et les mamans ne se souciaient guère de soumettre leurs filles à pareille existence de nomades.

Depuis 1870, on ne change guère de garnison.

A part les faibles effectifs envoyés aux colonies, les corps de troupe sont depuis lors soumis à un travail écrasant. Il est vrai, mais d'une stabilité qui fait de l'officier un paisible fonctionnaire.

La conséquence naturelle est le mariage à outrance. On se marie forme dans l'armée maintenant.

A peine un sous-lieutenant est-il nommé, qu'il cherche à faire une fin et à se créer une famille. Il trouve femme, par l'entremise de parents et d'amis, soit dans sa garnison, soit dans son village natal, certain d'être agréé, puisqu'il n'y a plus de changement de garnison, partant plus de séparation.

Il n'est pas rare de voir, dans un régiment, presque tous les officiers mariés. Les récalcitrants sont ceux d'avant 1870 qui ne veulent pas faire le saut, ou plutôt, étant trop vieux, ne trouvent plus l'occasion de le faire.

* * *

Voilà notre officier marié. C'est un fonctionnaire quelconque qui doit fournir un certain nombre d'heures de travail par jour. En général, il reste à tous d'assez grands loisirs, que chacun utilise selon ses goûts et ses aptitudes.

De nos jours, tous les officiers ont fait d'excellentes études, sont très instruits, et beaucoup d'entre eux se livrent à d'intéressants travaux sur l'art et l'histoire militaires.

D'autres se lancent dans la littérature, où quelques-uns se font une jolie renommée.

Le plus grand nombre cependant dédaignent les subtiles jouissances de la lettre imprimée et cherchent des distractions bien moins compliquées.

La menuiserie, l'ébénisterie, l'horlogerie tiennent un rang respectable, mais le découpage vient en première ligne.

Des industriels très habiles et profonds philosophes ont trouvé cette excellente occupation pour beaucoup de nos camarades.

Des maisons de commerces nous adressent chaque jour de magnifiques catalogues illustrés, avec dessins, prix courants de scies microscopiques



piques, tours, établis, planchettes très minces de bois divers avec instructions faciles, pour exécuter sans études spéciales des travaux d'art d'une contenance élégante et délicate.

L'atelier installé, l'officier taille, scie, tourne, colle et construit.



Il fabrique des encriers, des porte-cigares, des étagères, des cages à oiseaux, des porte-plumes, et des pièces fines en tout genre. Une fois pris dans l'engrenage, il ne s'arrête plus.

Il continue son industrie pacifique, se créant un stock qui devient encombrant.

Il offre des objets de son œuvre à ses amis, à ses camarades, à ses voisins, à tout le monde. Peu à peu, il se lasse cependant et une nouvelle passion s'empare de lui, celle des fleurs.

* * *

Il change alors de logement et prend une maison où il aura un jardin.

Il fait venir des catalogues de tous les marchands de graines, des cloches en verre, des pots pour la culture en serre des plantes rares et fragiles.

C'est un jardinier modèle. Chaque minute, que la caserne lui laisse libre, est employée à surveiller ses flets, à les voir croître, à les arroser, à les transplanter.

Les mains dans les poches, fumant sa cigarette, il se promène dans son jardin, se courbe pour respirer le parfum d'une fleur, déplace certains pots trop exposés, repique et transplante, arrose parfois une tige qui s'étiolle, et, en se couchant, il rêve à ses chrysanthèmes, tulipes, jacinthes, anémones, roses, pétunias, zénias, reines-marguerites, camélias, etc.

C'est la deuxième période qui dure quelques années et dont il se lasse aussi comme de toutes les bonnes choses.

* * *

Nous voilà arrivés à la troisième phase de la vie de l'officier : la tapisserie.

A cette époque, notre camarade est un peu bedonnant. Il a dépassé la quarantaine et ses enfants sont au lycée ou au couvent.

Seul avec sa compagne, il n'aime guère à la quitter.
Mais la conversation languit beaucoup comme cela est de droit dans
tout ménage bien équilibré.



La femme fait de la couture, de la broderie, un peu de piano, et, le
mari, très posé, aimant son intérieur, se cherche une occupation paisible
en contraste avec son métier qui l'appellera peut-être plus tard à tuer
ses semblables.

La tapisserie est toute indiquée.

Il commande un métier et des laines de diverses nuances et le voilà fabriquant des dessus de fauteuils et de tabourets, des foyers, des descentes de lits, des tapis de toutes sortes.



Il acquiert à cette besogne une virtuosité vraiment inconnue aux doigts féminins.

* * *

C'est la dernière phase de l'activité de service.

Après, il prend sa retraite où il s'ennuie à mourir, car la caserne lui manque et pour tout vrai militaire, il n'y a vraiment que la caserne qui compte.

* * *

Cette vie paisible de l'officier en temps de paix pourra sembler étrange. C'est à tort cependant, car le militaire est l'homme le plus pacifique du monde. Il dépense toute son énergie à la caserne pour maintenir la discipline. Rentré chez lui, il dépouille l'homme de convention pour redevenir le bon père, le bon mari. Il fait du découpage, il cultive les fleurs, il fabrique de la tapisserie, tout en n'oubliant pas d'élever ses enfants dans l'amour de Dieu et de la Patrie.

Mais qu'on ne s'avise pas de piquer au vif ce paisible qui dort, car vous aurez alors devant vous un homme terrible qui se souviendra soudain que sa place est à la tête de ses soldats, pour les conduire partout où l'honneur et le patriotisme le lui commanderaient.

LE MARIAGE MILITAIRE.

Le mariage est une chose d'utilité publique, une institution généralement appréciée de tous.

Les vieux garçons font semblant d'avoir une dent contre le mariage, mais ce sont des grincheux, qui ont été incapables de trouver une compagne.

Je sais quelques personnes mariées, à caractère mal équilibré, qui regrettent leur aventure, mais ce n'est pas de ma faute.

Les vieilles filles, au contraire, me paraissent s'ennuyer de leur solitude, et si elles me le permettent, je suis prêt à les plaindre de tout mon cœur.

Enfin tout cela ne me regarde pas et ce qu'il faut constater, c'est que le mariage existe et que beaucoup en profitent.

* * *

Se marier, pour un bourgeois, est chose assez facile. Si les deux facteurs sont d'accord, l'affaire est vite dans le sac. C'est une toute autre histoire quand il s'agit d'un militaire.

La loi française est très sage et très taquine, sous ce rapport. Impossible de la critiquer cependant, car il faut assurer une existence convenable à l'officier. Pour ce, il est nécessaire que la future ait une dot, dont le revenu soit à peu près l'équivalent de la solde du mari.

Je sais fort bien que des esprits puritains ont tonné contre le brave homme qui n'est pas assez grand garçon pour faire vivre sa famille, et qu'ils trouvent peu honorable le monsieur à la recherche d'une dot.

Parfait! Parfait! cause toujours, tout ça, c'est très bien en poésie, où le grenier a vingt ans, la chaumière et l'eau claire représentent un maximum de jouissances demandées. Mais, en réalité, dans la vulgaire prose de l'existence, ces diverses opinions sont discutables.

Beaucoup de fonctionnaires et d'employés, y compris les officiers de toutes les armées du monde, ont généralement un salaire à peine suffisant pour les faire vivre seuls. Comment veut-on que le mariage y apporte une amélioration, si, avec la femme, n'arrivent pas quelques écus?

Puis ensuite, ne faut-il pas considérer le mariage comme l'union de deux forces sociales, appelées à former un tout capable de lutter contre les exigences de la vie?

L'homme met son nom et sa situation dans la balance, la femme, sa personne et sa dot, et les chances sont égales.

Enfin n'ergotons plus sur un sujet si souvent discuté, et voyons un peu ce qui nous occupe ici.

* * *

Un officier veut se marier.

Il cherche, il trouve, il fait sa demande, il est agréé et, en avant les formalités.

Il lui faut d'abord son acte de naissance, timbré, légalisé, saupoudré d'une quantité incroyable de cachets, assaisonné de signatures et tiré sur un papier de format réglementaire.

Il fait alors sa demande au chef de corps.
Celui-ci invite le candidat à passer chez lui et l'interroge sur sa fiancée.
Quelle est sa situation de famille, de fortune ; quelles sont ses espérances ?

Satisfait, il donne son consentement et fait établir le dossier de l'affaire.

Le futur mari apporte à ce dossier :

- 1° Son acte de naissance ;
- 2° Sa demande de mariage ;
- 3° L'autorisation de son chef de corps ;
- 4° Un consentement notarié de ses parents, s'ils sont vivants, sinon, leurs extraits mortuaires.

La jeune fille doit fournir :

- 1° Son acte de naissance ;
- 2° Le consentement de ses parents ;
- 3° Un certificat de moralité signé par le maire de sa commune ;
- 4° Un acte notarié relatant sa dot et ses espérances ;
- 5° Un projet du contrat de mariage légalisé ;
- 6° Un extrait de l'enregistrement des hypothèques.

Car la dot doit être constituée sur biens-immeubles ou en rentes sur l'Etat, jamais on argent comptant, actions ou obligations d'aucune sorte.



Par ce qui précède, on commence à comprendre l'importance du mariage dans l'armée.

Mais, patience, ce n'est pas fini.

Ces nombreuses pièces sont alors adressées au ministre de la guerre, par la voie hiérarchique, avec les notes et avis des chefs intermédiaires.

Le ministre, après examen, envoie à son tour le dossier au commandant de la gendarmerie de l'arrondissement où demeure la jeune fille, afin qu'il soit fait une

enquête sur le bien-fondé de tous ces documents.

Ceci terminé, le tout retourne au ministre, qui donne son consentement et remet l'affaire au chef de corps de l'officier.

Nom d'un bonhomme ! c'est pas encore fini.

Attendez ! attendez ! ça va venir.

Le fiancé se fait alors afficher à la mairie de sa dernière résidence et

à celle de sa présente garnison, en même temps qu'il fait publier ses bans à son église paroissiale.

De son côté, la jeune fille en fait faire autant chez elle, et le mariage a lieu, au plus tard, six mois après, dans la commune où réside la future.

Enfin, ça y est tout de même!

Pas tout-à-fait encore. Diable, que vous êtes pressé!

Une copie légalisée du contrat de mariage est ensuite remise au chef de corps, qui l'adresse au ministre pour être classée aux archives du ministère de la guerre, où tout le dossier de l'officier reste déposé.

Un point, c'est tout.

Il est alors permis aux jeunes époux d'être très heureux, de vivre longtemps et d'avoir beaucoup d'enfants.

Vous voyez que ce n'est pas très malin de se marier quand on est officier.

Cependant, j'ai cru devoir donner ces détails, car si vous voulez prendre douce épouse en 1896, il est bon de commencer les opérations préliminaires dès maintenant.

On ne saurait avoir trop d'avance dans ces sortes d'affaires.

La moins longue attente est de six mois, pourvu que le dossier soit bien en règle.

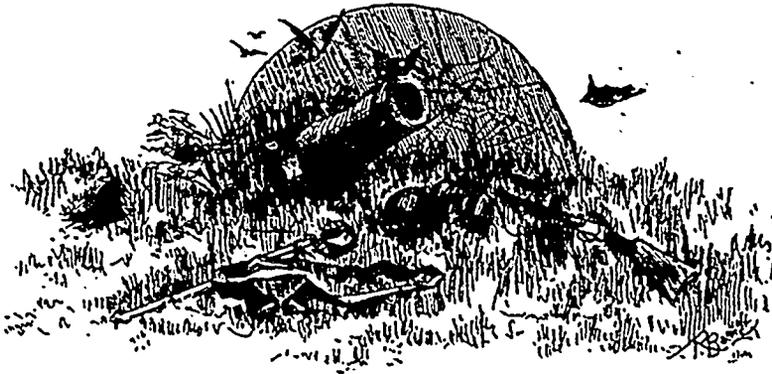
Mais si la brigade retourne les pièces par un mot nul non approuvé, la division, pour une signature mal placée, le corps d'armée, pour une ligne de travers et le ministère, pour un document de format non réglementaire, on en a facilement pour une année.

En tout cas, pour épargner de pénibles désappointements, comptons hardiment sur dix mois d'attente et d'épreuves.

Après tant de tribulations, il est légitime de croire que tous les ménages militaires sont heureux.

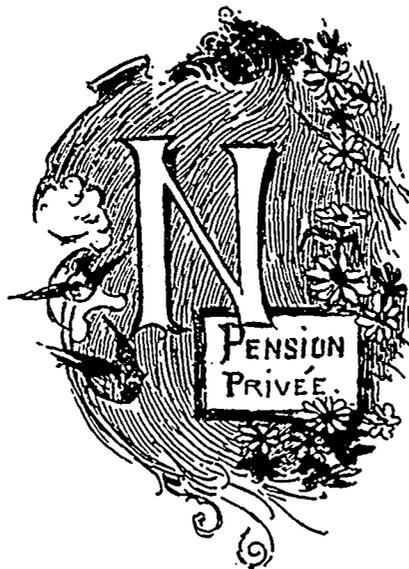
Heu! Heu!!.....

CH. DES ECORRES.



LE RÊVE DE MADAME LAURIN

(ANECDOTE CANADIENNE)



NOUS étions réunis dans le salon de la famille Laurin, et, depuis deux heures les historiettes et les contes se succédaient pour nous tenir éveillés. Nous commençons cependant à sentir sur nos têtes une atmosphère lourde; chacun semblait faire appel à la bonne volonté de son voisin, lui demander une nouvelle anecdote qui secouât notre torpeur et déchirât ce voile soporeux qui s'abaissait sur nos yeux.

Notre aimable hôtesse nous rappela à la vie en nous proposant de nous raconter l'histoire de ses amours de 20 ans. D'un ton enjoué, avec cette simplicité mêlée de douces pointes d'ironie que possède la vraie Canadienne si bien douée pour le débit de ces récits plaisants, elle nous narra ainsi, en bonne diseuse, les émotions de sa jeunesse.

A dix neuf ans je n'avais encore jamais quitté ma mère, qui était ce que l'on appelle aujourd'hui maîtresse de pension. A cette époque, Montréal n'avait pas l'animation d'aujourd'hui et les bordés du Saint-Laurent ne connaissaient pas encore les imposantes constructions qui les couvrent maintenant. Il n'était toutefois pas difficile de présager

un riant avenir pour notre cité et le rôle important qu'elle allait être appelée à jouer dans l'histoire économique de notre pays ; la population augmentait tous les jours et des établissements nombreux se fondaient dans tous les quartiers.

Combien de jeunes gens ont passé par notre maison ? il me serait difficile de le dire, la chose a d'ailleurs peu d'importance pour mon récit ; mais ce dont je me souviens bien, c'est de mon désir ardent d'en choisir un pour mari. Mes amies se mariaient et je n'avais nullement envie de coiffer Sainte-Catherine.

J'étais peut-être un peu difficile. J'étudiais les caractères et sans me dissimuler les qualités, je trouvais toujours en eux quelque travers qui me travaillait l'esprit, et me faisait abandonner mes projets. Celui-ci était doux, travailleur, au besoin coquet, mais dans un tête-à-tête, ne semblait bon qu'à réexpédier à son magasin. Il connaissait le calicot qu'il vendait et les bénéfices qui résultent de bonnes opérations ; c'était toute sa conversation.

Tel autre moins morose ne me paraissait pas beau ou était trop irréfléchi dans ses discours, enfin il y avait toujours quelque chose, un hic.

Au mois de mai 1875, arriva de Québec un grand jeune homme de 25 ans, de physionomie agréable. Il avait reçu une bonne instruction, sa conversation était plaisante. Il se gardait bien de ces phrases grossières qu'affectionnent certains jeunes gens qui veulent se faire remarquer. Bref ses manières avenantes dénotaient l'éducation de l'homme du monde.

Il me plaisait, je voyais en lui non-seulement un sujet intelligent et laborieux, mais encore et surtout un mari aimable, capable de me donner une existence heureuse, d'oublier momentanément le souci des affaires pour se donner tout entier à la vie de famille. Je me voyais déjà pendue au bras d'un petit mari bien gentil et mon cœur se berçait de douces illusions.

Il me sembla à certain moment deviner mes aspirations et se rendre compte des prévenances dont je l'entourais en toute occasion. Etais-je comprise ? Nos cœurs allaient-ils s'ouvrir et se communiquer en toute sincérité leur ardeur ? Mes désirs allaient-ils se réaliser ?

Non, la fatalité qui joue un si grand rôle dans notre existence fit évanouir toutes mes espérances. Albert reçut une lettre de son père avec l'ordre d'aller à Winnipeg. Une brillante situation lui était offerte et rien ne l'attachant encore ici, il ne pouvait hésiter à partir. Adieu donc mes folles illusions, tout était à recommencer.

Au moment de son départ, nous nous serrâmes la main. J'essayai de formuler des vœux pour son avenir, je voulus même le bien regarder une dernière fois, mais mes yeux ne purent tenir levés, ils allaient se remplir de larmes, j'aurais voulu parler, il était trop tard, la chose était impossible.



La soirée fut, vous le pensez, tristo et bien longue. Tous mes projets me repassaient dans l'esprit. Je ne pouvais en chasser la pensée et ils semblaient se faire à aviver ma douleur.

Le sommoil cependant devint mon maître et je dus renoncer à admirer cet adorable panorama que mes idées de jeune fille avaient si facilement échaffaudé.

Mon esprit devait cependant encore travailler ; dans un songe, je vis un homme grand, jeune, pouvant avoir 30 ans, barbe blonde, les yeux bleus, figure sympathique avec un pince-nez.

Il venait prendre pension à la maison. Il parlait et ore mieux que l'autre et me paraissait plein de prévenances. Il savait d'ailleurs user de ces manières polies que donnent seules une bonne naissance ou une éducation très bien dirigée. Il me plaisait beaucoup et je saisisais toutes les occasions de habiller avec lui. Déjà nous nous comprenions dans notre amour quand je fus rappelée à la réalité. Mes yeux venaient de s'ouvrir et je dus me dire : ma pauvre Sylvia, tu ne fais que bâtir châteaux en Espagne.

J'avais une sœur un peu plus jeune que moi. Je ne pus, dans ma raiveté résister au plaisir de la faire la confidente de mon rêve et, sans négliger le moindre détail, je le lui racontai tout au long. Dans cet état de veille, la figure du nouveau venu m'avait si vivement impressionnée que je la voyais vivante devant moi. Je pouvais affirmer que j'en garderais le souvenir pendant cent ans. Mais Rosa ne me parut attacher aucune importance à mon récit et je dus rentrer seule et pensivo dans ma chambre.

Deux jours après, le mercredi à 11 heures, je fus ouvrir la porte à un inconnu qui demandait à prendre pension. Je ne pouvais croire mes yeux, ma raison m'avait-elle quitté ? j'étais bien en présence de l'homme de mon rêve ; c'était sa figure, son port, son maintien. Je le reçus très poliment et ne fus pas lengue à arrêter le prix avec lui. A peine était-il sorti que je fus prévenir ma sœur, et comme un enfant, je m'écriai : mais il est ici le Monsieur que j'ai vu dans mon rêve.

La fortune qui, jusqu'à ce jour, ne m'avait joué que de mauvais tours, qui, comme je vous l'ai dit, avait, à un moment donné, semblé vouloir me gratifier de ses faveurs pour me faire mieux sentir ses désillusions qu'elle me réservait, allait-elle enfin se montrer plus clémente ? Je restai, je l'avoue, longtemps perplexe, mais plus je luttais, plus je sentais se développer en moi je ne sais quel sentiment qui me poussait avec une force irrésistible vers notre nouveau pensionnaire. J'aimais à faire avec lui l'échange de petits compliments comme des enfants qui se passent de petites fleurs printanières cueillies à travers champs. Il aimait la musique et chantait avec toute son âme quelques-unes de ces romances sentimentales qui parlent si bien au cœur ; je me pendais à ses lèvres, je ne le quittais pas des yeux, j'aurais tout donné pour le voir me comprendre. J'aimais, oui, de cet amour que l'on ne sent qu'à 20 ans, j'aimais et ne pouvais me résoudre à l'avouer ; mais ses manières agré-

ables par cela même qu'elles étaient naturelles, me défendaient de songer à la réalisation de mon rêve qui m'obsédait sans cesse.

Chez un autre jeune homme, une conduite semblable m'eut fait comprendre que je n'étais pas seule à languir, mais je n'osais et ne voulais m'arrêter à cette idée que mes vœux allaient être exaucés.

Ce secret amour, devais-je le garder ? devais-je en souffrir toujours en silence ? me fallait-il faire un serment d'aimer sans espérances ? Ne goûterais-je jamais la félicité qui me faisait soupirer ? Non, Dieu qui nous a donné un cœur avec de si nobles passions doit nous fournir un jour l'occasion de les dévoiler.



Un soir, je me trouvais seule avec lui dans la salle où nous passions les veillées et notre conversation ne semblait pas devoir être plus intéressante que les autres jours ; je pense même qu'elle était moins animée.

Tout à coup il se mit à me parler du mariage d'une de mes amies. Quel bon parti elle prend, me dit-il, je connais son mari, c'est un bon et laborieux garçon, un brave cœur.

Pensez si j'étais heureuse de voir notre entretien sur ce terrain. Il m'eut donné des talmouses dont j'étais très friande que je n'aurais pas été plus heureuse. Je me joignais à lui pour insister sur le bonheur qui attendait ces jeunes mariés. Nous passâmes en revue toutes les joies, toutes les émotions, en un mot toutes les phases de la vie heureuse dans laquelle allait entrer mon amie. C'était désormais pour ce jeune couple un horizon sans nuages, un ciel toujours bleu, et nous parlions, nous parlions.

Je m'aperçus qu'Auguste s'était approché de moi, sa bouche avait effleuré ma joue et j'avais cru entendre ces mots tomber de ses lèvres : *Moi, aussi je vous aime.*

* * *

Quelle fut alors mon émotion ? Mon cœur se gonfla, il eut été difficile de compter ses battements. Je me serrais contre celui qui bientôt devait être mon vîeux pour lui rendre le baiser si plein de charmes qu'il venait de me donner.

Et Madame Laurin d'ajouter en se tournant vers son mari. *te souviens-tu de notre petite maison du bord de l'eau et de ce beau jour d'automne ? Comme nous étions joyeux. mon rêve s'était réalisé. Ne pouvons nous pas dire aujourd'hui que si les années ont depuis planté sur notre tête quelques cheveux blancs, elle n'en ont pas moins respecté notre amour.*

Et vous sceptiques qui riez des prédictions qu'engendrent les rêves, qui les appelez fadaïses, niaiseries, que direz-vous maintenant ?

ALEXANDRE GIRARD.



L'AUBERGE DE JOE BEEF

La chronique, dont la discrétion ne fût jamais la vertu préférée, qui prend son b'en où elle le trouve, sans hésitation ni scrupule, forçant les portes et payant d'audace, ne songea pas, pourtant, à pénétrer une seule fois en un réduit réputé fameux et assurément unique en son genre. Une figure, originale à plus d'un titre, y a vécu, personnifiant les qualités les plus diverses, les manies superbement excentriques, pratiquant le bien, indulgent au mal, vrai symbole des antithèses les plus échevelées, caractère énigmatique jusqu'alors inconnu.

Ce bouge, de nature si spéciale, a disparu avec l'homme qui le dirigeait, et, après que la mort eût terrassé le personnage, longtemps un silence absolu régna sous le toit vermoulu qui, des années durant, abrita les éléments les plus disparates, donnant asile à une clientèle honnête et paisible autant qu'aux vagabonds et aux criminels; aux plus beaux produits de l'humanité pensante, aussi bien qu'à de véritables fauves extraits aux profondeurs des forêts lointaines.

L'observateur s'est fort souvent complu en des détails, en des particularités moins étranges, et nombre de scènes de la vie réelle, paraissant d'intérêt secondaire auprès de celles chaque jour enregistrées dans l'auberge et le cabaret de *Joe Beef*, ont eu les honneurs de l'esquisse et de la reproduction.

L'oubli venant à grands pas pour ce coin, célèbre à sa manière, on excusera peut-être ces quelques lignes consacrées à son souvenir.

À l'un des angles formés par la jonction de la rue Callières et de la rue des Commissaires, sur la ligne des quais longeant le port de Montréal, s'élève une construction de deux étages avec rez-de-chaussée et caves souterraines. La façade, en pierres grises du pays, passées à la boucharde, n'est remarquable que par sa banalité. Elle est lasse de compter les bateaux de toutes dimensions, de toutes nationalités, imposants transatlantiques ou modestes barges chargées de houille, glissant lentement sur le fleuve majestueux que fixement elle contemple. Il y a plus d'un demi siècle. Les vents du large poussant jusqu'à son parement principal les fumées des vapeurs aux cheminées gigantesques.

l'ont enduit d'une couche épaisse de suie, irrégulièrement entamée par les pluies qui se refusent à la débarrasser tout à fait de son noir suaire.

Les étages, pourvus d'ouvertures aux dimensions exigües mais nombreuses, sont suffisamment éclairés. La partie la plus élevée se forme d'une unique pièce, égalant la superficie entière du sol et destinée à une salle de réunion. Les planchers intermédiaires supportent des salons de consommation et des chambres à coucher. Le dessous, ayant accès direct sur la voie publique, comprend deux halls séparés par la cage de l'escalier et desservis par deux portes d'assez vastes proportions. Les caves, se ressentant du voisinage des eaux, suintent l'humidité et demeurent obscures.

C'est là que vers 18... vint se fixer un ancien soldat de l'armée britannique, autorisé comme quelques autres de ses camarades, à déposer la giberne et à se fixer en Canada, au moment où les troupes de Sa Majesté la Reine furent retirées de la grande colonie américaine. A l'enseigne de "Joe



M. J. GERMANO

des ouvriers attachés aux manufactures voisines, des escouades employées par les arrimeurs, enfin sur la présence ininterrompue des débardeurs toujours prêts à lever le coude et à réitérer les tournées.

Sa qualité d'ancien militaire lui valait déjà un premier et clair bénéfice, puisqu'elle l'affranchissait de la licence, si élevée et si onéreuse, surtout pour les débutants.

La fortune sourit au vieux troupiér, de manières avenantes d'ailleurs, et cachant sous sa moustache grise et un aspect un peu dur, vestige de son premier métier, un grand fond de bonté, une très réelle charité.

Dans les salons du premier étage, une cuisine très appréciée et des vins et liqueurs de premier choix étaient servis aux gens de mer et aux étrangers payant sans compter. Il a été certifié qu'une des plus importantes maisons en liquides et fournitures alimentaires de la ville tenait l'amphitryon pour un de ses meilleurs clients, au point de vue de la qualité comme des quantités de ses achats. Pardessus tout, se souvenant des principes d'honneur qu'il avait appris au régiment, le restaurateur payait comme la banque, et il ne connut jamais les moyens

"Beef Hotel," il y créa une buvette et un restaurant, comptant, pour donner de la vogue à son établissement et lui assurer la prospérité, sur les fréquentes visites des capitaines marins et des matelots, tout autant que sur l'assiduité

déshonnêtes, quoique d'apparence légale, de se soustraire à l'action de ses créanciers.

Les salles basses recevaient de plus modestes convivés, simples journaliers pour la plupart, condamnés à la nourriture habituelle de gargottes, à la classique bière saturée d'alcool ; au whiskey, au gin, au rye d'origine douteuse, et trop souvent pernicieuse. Il fallait se mettre à la portée des consommateurs qui, du reste, n'auraient pas été mieux traités dans les officines analogues d'où venait une rude concurrence.

Mais le plus cruel ennemi des industries de ce genre, lorsqu'elles vivent presque uniquement de la navigation fluviale, ce sont les rudes hivers de ces contrées, congelant tous les cours d'eau, barrant les routes et suspendant tout trafic. Pendant six longs mois, les havres sont déserts, les chaînes des ancrés cessent leur vacarme, les grues et les cabestans ne fonctionnent plus, les sirènes taisent leurs appels, aucune voile n'apparaît dans les lointains, et, quand le dernier des capitaines attardés a commandé d'amener les amarres, la vie se retire complètement, laissant derrière elle une misérable et morne solitude.

C'est assez dire que Joe Beef eût pu alors fermer ses portes, et, comme la fourmi laborieuse, laisser tranquillement s'en aller la saison rigoureuse à l'aide des profits de l'été. Il ne s'y décida jamais. Il savait que, parmi les hôtes habituels de sa maison, durant les beaux jours, — il en était qui, privés par l'arrêt de la main-d'œuvre, d'assurer leur existence, souffriraient du froid et de la faim, et c'est pour eux que le feu continuait à brûler dans l'âtre, que les fourneaux restaient allumés. Il convertit même en dortoir la pièce attenante à la buvette, et leur fournit ainsi le vivre et le couvert.

La charge ne fut point trop lourde la première année, mais la nouvelle de cette exceptionnelle générosité s'étant promptement répandue, le nombre des secours augmenta sensiblement les hivers suivants. Dès les premières neiges, toutes les places furent occupées, et le faible tribut que versaient parfois quelques-uns des participants ne pût balancer les dépenses occasionnées par la masse. Les mauvaises habitudes s'enracinant sans effort, et les bonnes intentions ne donnant pas toujours d'heureux résultats, certains en arrivèrent rapidement à l'abus. Les hirondelles avaient déjà repris leurs tournoyantes farandoles, autour des mâts et à travers les haubans, que ces insatiables tentaient de perpétuer l'hospitalité des mois de chômage et se remettaient en rechignant sous le faix.

Sacrifiant parfois au dieu mythologique des buveurs, le patron, de son côté, s'était peu à peu relâché dans sa surveillance, dans la bonne exploitation de son entreprise. La clientèle payante avait notablement diminué, et, sous, les paresseux, les mauvais garnements, les rodeurs de nuit, les ivrognes maintenant envahissaient le trop accueillant logis.

C'est à ce moment que le maître conçut le fantasque projet d'accorder la cohabitation à une véritable ménagerie d'animaux féroces, de reptiles et d'oiseaux exotiques. Et, par la porte commune, vinrent prendre place dans divers angles de l'appartement destiné au public, des ours, des loups, des renards, des chats sauvages, des serpents, des vautours, des perroquets de toutes tailles. Regrettant leur liberté, ces derniers venus se soumettaient difficilement à ne plus courir les grands bois et à vivre sans air et sans soleil. Des grognements prolongés répondaient fréquemment aux bruyants éclats de voix, aux hoquets, aux haut-le-cœur des attablés, et les barreaux des cages s'ébranlaient sous l'étreinte rageuse des grands carnassiers, au tenaillement de leurs dents aiguës luttant vainement contre les parois de leur prison.

Si pénible que se montra le régime, les captifs s'y résignèrent pourtant. Quelques-uns même semblèrent à ce point tranquilisés, que, chaîne au cou et muselière sur le nez, l'accès de la buvette leur fut octroyé. Plus tard encore, la domestication semblant complète, quelques sujets apparurent débarrassés de toute entrave, et, sans gêne aucune, circulèrent en tous sens. Bientôt familiarisés avec les résidents ordinaires, ils ne firent aucune difficulté de partager leurs repas, et, quand le sommeil de l'ivresse, envahissant les cerveaux surchauffés, faisait les corps inertes s'allonger sur les dalles gluantes et empuanties, les oursons, gentiment, prenaient leur part de la couche, et étendaient leurs pattes velues sur la poitrine débraillée des dormeurs.

On devine que ce mélange impossible d'êtres humains, sortis des plus basses couches, avec les représentants les moins engageants de la faune universelle, ne fut pas favorable à l'auberge de Joe Beef. La curiosité y poussa bien, par intervalles, quelques amateurs de l'inprévu, de l'extraordinaire, mais la bohème de bas étage avait définitivement envahi la place, et nul ne songea à l'en déloger. Un certain courage était, au surplus, nécessaire pour vivre, ne fût-ce que quelques instants, dans une atmosphère empoisonnée par l'aigre fumée des pipes, les émanations méphitiques des alcools frelatés, la puanteur des bêtes encagées, les vapeurs malsaines de gens en guenilles. Les verres graisseux, la poterie fêlée, la vaisselle éraillée, n'éveillaient pas le désir, et s'il fallait absolument acquitter le droit d'entrée, on s'en tirait en offrant aux deux superbes ours gris, installés au long d'un passage, quelques flacons de ginger ale qu'ils vidaient gloutonnement.

La philosophie de l'aubergiste le laissa insensible à cette déchéance, et, quand il eût compris que la plèbe seule lui resterait fidèle, il se consacra à elle corps et âme. Tolérant plus que jamais pour le règlement de la dépense, il devint impitoyable pour les excès de toute nature habituels à ses pratiques, entreprenant de les réformer, de les moraliser. Solidement charpenté, énergique par nature, il exerçait sur elles un

véritable ascendant, et au besoin, quand elles se rebellaient contre ses volontés, il usait de violence, et ne ménageait pas les coups. Une fois par semaine, au moins, il les réunissait dans la grande salle du deuxième étage pour leur donner des conférences, les exhorter au bien et les sortir du borbier où il les voyait plongés. La bonne parole ne tombait pas toujours en terre ingrate, et plus d'un lui a dû de reprendre la voie droite et de s'affranchir du vice.

Qui se souvient aujourd'hui de Joe Beef, malgré la légende assurant qu'il a porté sa femme en terre au son du tambour et en lui donnant pour escorte les types les plus remarquables de sa ménagerie ? Et, pourtant, ce fut un philanthrope de mérite, ayant la main sans cesse largement ouverte, et prêtant appui à ceux que d'autres eussent repoussés, sans même un regard de pitié. S'apitoyer sur les méchants, sur les dégradés, exiger de la vertu, et la société appelée à bénéficier des actes de ces disciples de Saint-Vincent de Paule, ne saurait leur refuser sa reconnaissance. Le bien qu'a fait l'humble cabaretier de la rue des Commissaires, le mal qu'il a empêché, sont des titres suffisants à la gratitude de son pays, et il y a lieu d'espérer qu'il ne la lui marchandera pas.

Les choses ont leur destinée aussi bien que les personnes. Restaurée, enjolivée, la façade de la vieille auberge porte à cette heure, en grosses lettres à la détrompe, cette inscription : "*Salvation Army Joe Beef's converted.*" C'est le premier hommage rendu à la mémoire du disparu, et si les voix des jeunes néophytes implorant le Très-Haut, au chant de leurs cantiques, parviennent jusqu'à lui, il doit les bénir de ne pas l'avoir dédaigné, et de croire que son nom leur portera bonheur.

J. GERMANO.

LA REVUE NATIONALE

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
The Manufacturers'

Capital autorisé - - - \$2,000,000.00
Surplus au-dessus de - - - 671,000.00

Président :

G. GOODERHAM, président de la Banque de Toronto

Gérant pour la Province de Québec :

J.-F. JUNKIN - - - - - Montréal

Bureau de Direction pour la Province de Québec :

Président : ROBERT ARCHER - - - - - Montréal

Directeurs :

HON. J.-A. OUMET, M. P., Ministre des Travaux Publics.
R.-R. McLELLAN, M. P., pour Glengarry
A.-G. McBEAN, Marchand de Grains - - - Montréal
J.-D. ROLLAND, Fabricant de Papier - - -
A.-F. GAULT, Marchand en Gros - - - "
D.-D. MANN, Entrepreneur - - - - - "
WM. STRACHAN, Industriel - - - - - "

Les Polices émises par cette Compagnie sont non confiscales et sans condition et la seule clause obligatoire est le paiement des primes.

C'est une Compagnie Canadienne et c'est la compagnie d'assurance qui possède le plus fort capital du continent ;

Cette Compagnie fera des avances comme prêts sur la garantie de ses polices ;

L'immense somme d'affaire qui est déjà en voie prouve qu'elle a la confiance du public ;

Le nombre considérable de ses riches actionnaires garantit amplement le règlement de toutes les obligations de la Compagnie ;

Dans chaque cas, les primes sont réduites aussi bas que le permet une sûreté absolue ;

Les taux sont les meilleurs et vous épargnez de l'argent en vous assurant dans cette Compagnie ;

Quatre-vingt-dix pour cent de toute accumulation de profits échoit aux assurés.

On peut obtenir tous autres renseignements du Gérant du Département Français.

H. C. BELLEW,

Gérant du Département Français.

Chambre 4a, No 162, rue St-Jacques,

On demande de bons agents.

MONTREAL.

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la Revue Nationale.



BONS VIEUX VINS FRANÇAIS

(EFFET DU TRAITÉ FRANCO-CANADIEN)

La Compagnie des Vins de Bordeaux (Bordeaux Claret Company) a dans ses caves vingt mille douzaines de vieux Claret, Bourgogne, Sauternes, Port, Sherry, qu'elle offre aux prix de \$3 et \$4 la caisse de douze grosses bouteilles. Tous ces vins sont garantis purs et importés directement des vignobles. Ils sont recommandés par les médecins et presque toutes les meilleures familles de Montréal en ont fait l'essai et n'en veulent pas d'autres. Leurs caves sont ouvertes au public et les acheteurs peuvent goûter le vin aux barriques même. Ecrivez pour liste de prix à L. Cie DES VINS DE BORDEAUX (Bordeaux Claret Company).
Bureau à Montréal, 30, rue Hôpital, téléphone 2424. Bureau à Bordeaux, 17, Allée de Boutaut.



A MARIANI

Il est parfait, en vérité,
Ce vin qui vous rend la santé
Et qui dissipe l'humeur noire,
Il est de telle qualité
Que, du moment qu'on l'a goûté,
On voudrait tous les jours se croire
Languissant et débilité,
Pour avoir prétexte à le boire.

VICTORIEN SARDOU.

VIN MARIANI

A LA

Coca du Pérou

Le plus efficace et le plus agréable des toniques et des stimulants, ne constipant jamais.

Préparé avec des feuilles fraîches de Coca de provenance directe et de premier choix, le VIN MARIANI est prescrit avec succès depuis 20 ans dans toutes les maladies de voies respiratoires et digestives. Son action analgésique sur les muqueuses et ses propriétés stimulantes et toniques en font le médicament par excellence pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Dyspepsie, la Gastralgie, les Aryngites, les Granulitons de la gorge, etc.

D'un goût très agréable, il convient parfaitement aux convalescents et aux personnes les plus délicates.

Vendu chez les Pharmaciens, Epiciers et Marchands de Vins.

Nous adressons un album contenant 33 photographies des personnes célèbres qui ont témoigné de l'excellence du VIN MARIANI.

LAWRENCE A. WILSON & Cie.

MONTRÉAL

Seuls Agents au Canada pour

MARIANI & CIE, de Paris,

et le CHAMPAGNE "GOLD LACK SEC."

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la Revue Nationale,

MODES ET MONDE

Il semble un peu ridicule, par ce temps de chaleurs torrides de songer à s'habiller quand on devrait plutôt imaginer des moyens pour supprimer le plus de vêtements possibles.

Mais comme on ne fait jamais les choses à demi, je tremble en pensant à quelles extrémités nous en serions bientôt réduites, et réflexion faite : ajoutons au lieu de soustraire.

La mode actuelle bien comprise nous ramène certainement vers le passé dont elle prend de plus en plus les tissus comme les teintes.

Ainsi les blouses de soie ou en étoffes simples d'été doivent être à fond clair, rappelant à s'y méprendre les étoffes dont s'habillaient les "bergères" de Watteau : énormes bouquets se fondant, se brouillant, s'agrémentant de véritables dentelles écruës ou de mousseline crêpelée.

Ces sortes de blouses accompagnent les jupes unies à godets formés, doublées jusqu'au haut et maintenues par un caoutchouc qui les tient en arrière.

Une observation très importante est aussi à faire au sujet des nuances que la saison éditte,—je parle maintenant des étoffes à robes, cela va sans dire.

Or, dans toutes ces nuances brillantes, fraîches et harmonieuses c'est le bleu qui domine. Je lisis hier encore dans une des chroniques parisiennes, signées par un de ces noms les plus en vogue parmi les mondaines de la grande capitale, que cette couleur occupe toute la fantaisie du moment.

Le bleu de roi, bleu-amiral, bleu-marin, bleu-gendarme, bleu-saphir, bleu-pervenche, bleu-bluet et tous ses dérivés se cotoient, s'entremêlent, donnant chacun leur note et affirmant d'une façon précise que nous sommes dans le "bleu" presque pardessus la tête.

Les violets et les verts viennent ensuite en deuxième lieu. Quant au rouge, il a presque entièrement disparu.

Il a été révélé sur les manches un "truc" qui me semble très élégant, d'exécution facile et que je vais tâcher de vous expliquer. Au lieu de monter entièrement les fronces du ballon de la manche en rond, audessous du coude, on laisse à peu près huit ou dix pouces sans être froncés et on coud, bord à bord, les deux côtés de l'étoffe, lesquels font ainsi une sorte de capuchon dont on rattrape la pointe en dessous, ce qui maintient le ballon et l'empêche de retomber sur l'avant-bras, chose très-délicieuse et qui arrive malheureusement trop souvent.

Le nouveau caprice à la mode à Paris, ce sont les robes peintes. Une dame du grand monde a paru dernièrement dans une réception d'ambassade avec une robe de soie blanche sur laquelle un artiste avait dessiné de grands paniers chargés de fleurs les plus brillantes.

Avant de terminer mon article sur la mode, je vais parler d'un autre vêtement féminin indispensable sur lequel j'avais promis de vous donner quelques conseils.

Nous allons considérer la question du juponnage non-seulement au point de vue de l'élégance mais encore et surtout au point de vue de l'économie.

La vogue du jupon de soie est telle, depuis deux ou trois ans, que

beaucoup de dames s'imaginent qu'une femme qui se piqué un peu d'élégance n'en doit point porter d'autres.

Le jupon de soie n'est pas indispensable pour être bien habillée et même être élégante, mais il ne faut pas oublier que la véritable élégance consiste surtout dans l'harmonie parfaite de toutes les parties de la toilette.

Les jupons de soie sont toujours d'un prix assez élevé, car outre la garniture, ils demandent pour être solides, une soie de bonne qualité. Si on achète du bon marché, il faut renouveler plus souvent, ils reviennent encore plus chers ; c'est donc une mauvaise économie.

Il faut donc quand on a un budget restreint réserver les jupons en soie pour une toilette très-habillée. Les lainages et le drap sont admis aujourd'hui pour les toilettes demi-habillées et de visite ; il en est de même pour les jupons. On fait d'ailleurs de très-jolies étoffes tissées laine et soie, qui, garnies du volant de dentelle font de très-élégants jupons.

La moire de laine bien que souvent employée n'est pas une étoffe désirable, car elle est lourde et se coupe aussi facilement qu'elle coupe les chaussures.

Je ne parle pas des jupons blancs qui en été ont toujours leur place sous les fraîches robes de mousseline.

Il y a aussi pour mettre sous les robes de calicots, ces frais et légers jupons en toile peinte agrémentés de volants et qui conviennent on ne peut plus aux excursions ou aux ébats sur l'herbe à la campagne.

Laissons toute conventionalité de côté. Que chacun fasse à sa guise dans ce temps béni qu'on appelle les vacances.

Que monsieur salue deux lignes trop haut ou deux lignes trop bas, que le chapeau de madame soit relevé du côté droit ou du côté gauche, n'y prêtons pas attention et supposons qu'à la campagne, on n'y regarde pas de si près, car nous sommes à la campagne n'est-ce pas ? du moins ceux qui ne le sont pas en réalité, le sont par l'imagination et c'est déjà quelque chose.

Quelle géhenne que la ville à la saison d'été ! Tout y est embrasé : l'air, l'asphalte des trottoirs, les murs de pierre qui retiennent encore bien longtemps après son coucher, le surchauffement causé par le soleil ardent.

Pas un souffle rafraîchissant même pendant ces longues soirées passées on ne fait trop où, dans les squares encombrés, ou dans les cafés bruyants.

C'est alors qu'il vous prend des nostalgies d'ombre, de verdure et d'eau. On ferme les yeux, on imagine un petit coin de terre idéal qu'on pare à son aise comme un paradis terrestre.

Moi, je le vois toujours tranquille ce petit coin de terre "plein de fraîcheur et de mystère" comme disent les grands romanciers. Je le vois pimpant et coquet avec des maisonnettes blanches piquées de ci de là, des vaches qui broutent dans la distance, de grands arbres, beaucoup d'arbres et tout près, au bas d'un talus toujours vert, le beau fleuve qui coule ses eaux limpides et bleues.

Vous ne savez pas tous les beaux rêves qu'on fait en des lieux comme ceux-là ! Ah ! que la vie nous semble et bonne et douce, comme si tout à coup, n'us avions quitté la terre et que nous étions transportés

dans une autre planète où il n'y aurait ni misère, ni infirmités, ni souffrances, où les heures ne seraient qu'une longue succession de jouissances.

Non, il faut renoncer à décrire tout ce qui nous passe en l'esprit dans des moments comme ceux-là ; c'est comme si vous vouliez saisir et fixer sur le papier, ces nuages vaporeux qui estompent légèrement l'azur du ciel, mais ceux qui ont goûté ce délicieux farniente savent ce que je veux dire.

Eh ! bien, le goût des uns ne fait pas le goût des autres.

D'autres croiraient croupir dans la stagnation d'une vie comme celle-là. Il leur faut à eux du bruit, du mouvement, beaucoup de monde autour d'eux, de longues excursions, des pique-niques étourdissants, des sauterics sur l'herbe et que sais-je encore. Il y a tant de manières de jouir de la campagne, toutes aussi bonnes les unes que les autres et pour un grand nombre cette vie tapageuse est encore une des meilleures suivant leur appréciation.

Dans tous les cas, je ne crois pas qu'il y ait d'endroit où l'on se sente meilleur qu'à la campagne. On y redevient tout à fait soi-même et les bons mouvements, trop souvent réprimés dans cette vie artificielle et de convention qu'on mène à la ville, reprennent le dessus..... Une fois par année, ce n'est pas trop assurément.

Aussi bien, à la campagne, on aime mieux.

N'avez-vous jamais remarqué toutes ces amourettes qui se nouent invariablement à chaque retour de la belle saison ?

À la ville, on se rencontre tous les jours en se regardant d'un œil assez indifférent. Mettez ces deux personnages en face d'une belle nature et tout de suite ils éprouvent le besoin de se dire mille tendres choses, de sourire sans raison et de chanter sans qu'ils sachent pourquoi un bonheur ressenti subitement au-dedans d'eux.

Là tout inspire : l'air qui embaume, les arbres aux ombres si douces, le gazon soyeux et vert, les oiseaux qui modulent leurs délicieuses romances et les fleurs qui viennent compléter la griserie de ces jours tout de soleil faits.

Allons, vous croyez que j'exagère, que je fais du sentimentalisme à quatre sous la ligne.

Eh ! mon Dieu non, tout en avouant que mon enthousiasme peut fort bien n'être pas partagé de toutes mes lectrices.

Combien en effet qui laissent à regret la ville et les comforts qu'elle offre et ne partent pour la campagne que pour faire comme les autres. Grand bien leur fasse ! combien d'autres aussi affamés d'air et de verdure qui donneraient bien des choses, pour être à leur place !

* * *

Dans ma prochaine causerie du mois de juillet, nous causerons des principales places d'eau du bas—Québec surtout, puisque celles-là me sont plus familières que les autres.

Et en vous parlant de leurs grandioses et sauvages beautés, je croirai revoir encore ces promontoires touffus, ces champs qui fleurissent si bon et surtout le sublime et majestueux fleuve qui roule ses eaux bleues jusqu'à l'infini.....

FRANÇOISE.

POUR LES ENFANTS
66 LA PETITE MENDIANTE 99

(Musique nouvelle sur une vieille chanson)

Par ERNEST LAVIGNE

ANDANTINO QUASI ALLEGRETTO.

PIANO.

The piano introduction consists of two staves. The right staff is in treble clef and the left in bass clef. The key signature has one flat (B-flat) and the time signature is 3/4. The music begins with a piano (p) dynamic. The right hand plays a melodic line with eighth and sixteenth notes, while the left hand provides a harmonic accompaniment with chords and single notes. There are some 'x' marks in the right hand, possibly indicating fingerings or specific articulation.

ANDANTINO QUASI ALLEGRETTO.

The first line of the song features a vocal line and piano accompaniment. The vocal line is in treble clef, and the piano accompaniment is in bass clef. The key signature has one flat and the time signature is 3/4. The lyrics are: "C'est la pe - ti - te men - di - an - te, Qui". The piano accompaniment starts with a piano (p) dynamic and provides a steady accompaniment for the vocal line.

The second line of the song continues the vocal and piano accompaniment. The lyrics are: "vous demande un peu de pain, Don - nez à la pauvre in - no". The piano accompaniment continues with a steady accompaniment, including some chords and single notes.

The third line of the song concludes the vocal and piano accompaniment. The lyrics are: "cen - te; Donnez, donnez, car elle a faim. Ne re - je - tez pas ma pri -". The piano accompaniment continues with a steady accompaniment, including some chords and single notes.

è - re, Vo - tre cœur vous di - ra pour - quoi. J'ai six

The first system of the musical score consists of a vocal line and a piano accompaniment. The vocal line is in a treble clef with a key signature of one flat (B-flat) and a 2/4 time signature. It begins with a melodic phrase: "è - re, Vo - tre cœur vous di - ra pour - quoi. J'ai six". The piano accompaniment is in a bass clef with a key signature of one flat and a 2/4 time signature, providing harmonic support with chords and moving lines.

ans, je n'ai plus de mè - re, J'ai faim : ay - ez pi - tié de moi.

The second system continues the musical score. The vocal line begins with "ans, je n'ai plus de mè - re, J'ai faim : ay - ez pi - tié de moi." and includes a *rall.* (rallentando) marking. The piano accompaniment also features a *rall.* marking in the latter part of the system. The system concludes with a double bar line.

2

3

Hier, c'était fête au village,
A moi personne n'a songé,
Chacun dansait sous le feuillage,
Hélas ! et je n'ai pas mangé.
Pardonnez-moi : si je demande.
Je ne demande que du pain.
Du pain ! Je ne suis pas gourmande,
Ah ! ne me grondez pas, j'ai faim.

N'allez pas croire que j'ignore :
Que dans ce monde il faut souffrir,
Mais je suis si petite encore,
Ah ! ne me laissez pas mourir.
Donnez à la pauvre petite,
Et pour vous, comme elle priera,
Elle a faim, donnez, donnez vite.
Donnez, quelqu'un vous le rendra.

4

Si ma plainte vous importune,
Eh bien ! je vais rire et chanter ;
De l'aspect de mon infortune,
Je ne dois pas vous attrister.
Quand je pleure, l'on me rejette,
Chacun me dit : " Eloigne toi "
Ecoutez donc ma chansonnette,
Je chante ! Ayez pitié de moi !

VENISE ET LA PROVINCE DE QUÉBEC

EN 1881—(suite et fin.)

VII.

Du palais ducal nous passons aux jardins, ce qui me donne l'occasion de parcourir la partie de l'exposition que je n'ai pu encore visiter.

L'Angleterre expose des cartes de l'Amirauté et des travaux hydrographiques sur le Pacifique : elles sont de toute beauté. Il y a dans ce département un maréographe fait par la maison *Adie* de Londres qui m'intéresse fort. Il reproduit graphiquement les changements de marées et ce, jusqu'à une hauteur de quarante pieds. En le modifiant, on pourrait s'en servir pour mesurer celles de la baie de Fundy, au Nouveau-Brunswick ; ses marées sont les plus hautes du monde et atteignent quatre-vingts pieds. Le hasard a donné comme voisine à l'exposition, la Russie à l'Angleterre. Comme toujours il n'y a que la carte de l'Inde qui les sépare. Je retrouve ici *Viola* qui me remet son rapport pour l'honorable M. Paquet. Cet important document a sa place trouvée ici. Il donnera une idée des relations qui peuvent—au point de vue pratique—s'ouvrir entre Québec et l'Italie. (1)

A L'HONORABLE F. T. PAQUET,

Secrétaire d'état,

pour la province de Québec.

MONSIEUR LE MINISTRE.

Appelé à l'honneur de représenter la province de Québec à l'exposition Géographique internationale de Venise, je puis vous affirmer que, si la section québécoise a été au second rang pour le nombre des objets exposés, elle n'a certes pas été la seconde par l'importance et l'intérêt qui s'attachaient à ses collections, à ses rapports, à ses cartes géographiques et géologiques. Dans ce rapport, que j'ai l'honneur de vous transmettre, je tâcherai de vous faire connaître le résultat du concours obtenu par Québec à cette exposition géographique. Avant d'entrer en matière, je vous prie d'être indulgent pour le style de ce rapport. Je suis obligé de vous l'écrire dans une langue qui n'est pas la mienne.

“ Volgamì il lungo studio e il grande amore.”

a dit notre grand poète:

Permettez-moi de rappeler ici brièvement nos travaux préparatoires.

La province de Québec, invitée officiellement par le Consul général d'Italie résidant à Montréal, nommait une commission locale pour préparer l'exposition canadienne. M. le député-ministre Eugène Taché et M. Faucher de Saint-Maurice en firent partie, par décret du six mai

(1) La note insérée dans cette étude à propos de ma conférence s'applique aussi à la lettre du comte *Viola*.

1881, et, le même jour, j'avais l'honneur d'être nommé votre commissaire à Venise.

Vingt-et-un pays ont pris part à l'exposition géographique internationale, ce sont la France, l'Autriche, la Hongrie, la Belgique, le Brésil, le Canada (province de Québec), le Chili, l'Égypte, l'Allemagne, le Japon, la Grèce, l'Angleterre, l'Italie, les Pays-Bas et ses colonies, la République Argentine, la Russie, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique la Suède, la Suisse, le Vénézuéla et la Commission européenne du Danube.

Je crois qu'il est de mon devoir de déclarer ici que le temps relativement trop court, l'impossibilité, imposée par la distance, d'établir des relations rapides entre le comité local de Québec et votre commissaire à Venise, ont empêché votre province de donner à son exposition toute la variété qu'elle devait avoir. Néanmoins, M. le Ministre, je dois offrir mes félicitations à mes collègues M. Eugène Taché et M. Faucher de Saint-Maurice pour l'excellent choix des objets qu'ils ont envoyés. Tant sous le rapport scientifique que sous le rapport commercial, l'exposition de la province de Québec offrait les plus importants renseignements. Tous ici ont été frappés de la perfection de vos études géologiques, de l'excellence de vos travaux administratifs, économiques, commerciaux et statistiques.

Québec se faisait de plus connaître par ses études historiques, par les progrès de son instruction primaire, par certains voyages d'explorations. Sur les huit classes qui composaient l'exposition, je puis vous assurer que la section québécoise figurait avec honneur dans cinq classes.

La Géologie est une science autour de laquelle viennent se grouper une grande partie des autres sciences. Aidée par la Géographie physique, météorologique, botanique et géologique, elle était destinée à faire grande figure à l'exposition internationale de Venise. Par ses rapports sur les études géologiques, par les travaux accomplis au Canada depuis 1842 jusqu'à 1869, travaux illustrés par les cartes très récentes du Nouveau-Brunswick, par ses autres cartes et dessins géologiques et géogr.ostiques, votre pays était au premier rang à l'exposition. Il me fait plaisir de constater ici la supériorité de ces travaux, non-seulement comme valeur intrinsèque, mais encore comme études comparées aux études exposées par les autres pays. Les travaux de la commission géologique du Canada nous ont fait connaître toute l'importance que vos savants attachent à la Géologie, à la Paléontologie et à la Minéralogie. Ces explorations ont été dirigées sur des territoires d'une immense étendue. Il fallait que ces travaux s'étendissent de l'est d'un océan à l'ouest d'un autre. Les reliefs que la commission géologique du Canada a fait de vos bassins miniers, peuvent par les résultats obtenus, lutter avec les travaux plus complets en ce genre que viennent de terminer le corps des ingénieurs de mines en France et le *K. K. Geologichan Reichanstalt* de Vienne. Nous devons à vos géologues canadiens la découverte de plusieurs terrains nouveaux, et surtout le complètement

de la série de ceux qui se trouvent entre les paléozoïques. Tous les savants, présents à l'exposition, s'accordent pour féliciter le Canada sur les progrès rapides et incontestables qu'il a fait faire à la Géologie : ils reconnaissent l'énergie, le tact, la constance avec lesquels vos hommes publics ont encouragé cette science depuis ses origines et ils applaudissent à la mission intelligente et pratique que ne cesse de se donner votre jeune nation dans la connaissance de son territoire.

Je désire constater aussi le développement remarquable et rapide de vos collections minéralogiques et paléontologiques. Les premières présentent à peu près aujourd'hui 2479 échantillons distribués en vingt-huit groupes. Les secondes, qui comprenaient en 1863, 1500 espèces, atteignaient à la fin de 1879 le chiffre de 7000. On est aussi redevable à la commission géologique du Canada de perfectionnements et d'innovations remarquables dans la coloration des cartes géologiques. Je ferai surtout mention des réserves *di-bianco*. (1)

L'étude de M. Sandford Fleming, d'Ottawa, sur "l'Adoption d'un maître méridien" a été fort remarquée, et recommandée officiellement aux autres pays, par le gouvernement italien.

Le dernier congrès géologique, tenu à Bologne en octobre 1881, a eu l'honneur d'adopter votre système. Les échantillons de phosphate de chaux provenant de la contrée d'Ottawa, ont été fort remarqués ici, à l'exposition minéralogique. Chacun sait que ce minéral est de la plus haute importance pour l'agriculture. Chez nous, il manque tout à fait. Je le crois même fort rare en Europe, excepté en Espagne. Les échantillons envoyés de Québec ont été, avec votre permission, distribués aux musées italiens, aux écoles d'agriculture, aux écoles commerciales et aux académies. Puissent les ingénieurs italiens, qui se destinent à l'exploitation de nos mines, étudier avec attention ces échantillons de phosphate de chaux.

Celui qui aurait le bonheur d'en découvrir en Italie, donnerait à son pays la plus grande mine de richesse possible. Un savant très distingué, qui a analysé ici le phosphate du comté d'Ottawa, trouve dans sa composition une richesse remarquable d'aluminium. Il l'a appelé phosphate d'aluminium.

La section québécoise peut se vanter d'avoir obtenu le succès le plus complet à propos de ses essences forestières. Cette exposition était, et je l'affirme sans crainte d'être contredit, absolument et comparative-ment la plus complète, la plus importante qu'on ait vue dans les salles du palais royal de Venise.

Le Japon et la Hongrie avaient aussi exposé des collections de bois. Celle du Japon était surtout remarquable par son élégance. Le japonais aime les minuties : tout travail chez lui doit surmonter quelques difficul-

(1) Mots italiens applicables aux rayures blanches que l'on voit sur les couleurs géologiques des cartes du Nouveau-Brunswick.

tés. Aussi cette section avait-elle un grand cachet artistique ; mais elle n'était pas assez complète pour donner une idée de l'importance des produits forestiers du Japon. Celle de la Hongrie appartenait plutôt à la Géographie botanique. Elle était surtout beaucoup moins riche que la collection canadienne, dans laquelle entraient les bois qui servent à l'architecture, aux constructions navales, aux travaux de chemins de fer, à l'ébénisterie la plus commune aussi bien qu'à celle qui est la plus recherchée.

On a admiré les couleurs variées de cette collection, les différences de poids spécifiques.

La platane (*platanus occidentalis*), le chêne rouge (*quercus rubra*), le tremble (*populus tremuloïdes*), l'épinette blanche (*abies alba*), la plume bâtarde (*acer spicatum*), le pin rouge (*pinus resinosa*), le tilleul bois blanc (*tilia americana*), le hêtre (*fagus ferruginea*), le cèdre rouge (*juniperus virginiana*), sont tous employés chez nous pour l'ébénisterie. Ces bois nous sont fournis par les forêts du Cadore, en Vénitie, et par celles de l'Istrie. Il nous en vient aussi de l'Égypte et de l'Orient pendant que nos ébénistes reçoivent de l'Amérique le noyer noir (*juglans nigra*), l'érable (*acer saccharinum*), le pin (*pinus silvestris*), le chêne rouge (*quercus rubra*), etc., etc.

J'ai prié M. Faucher de Saint-Maurice de vouloir bien me faire parvenir les renseignements les plus détaillés sur le commerce de bois fait par le Canada.

Peut-être puis-je me tromper, mais je crois que, dans un avenir rapproché, ce commerce peut prendre un développement énorme en Europe. Nos forêts sont épuisées par la grande quantité de bois qu'en tirent les constructeurs de chemins de fer—soit pour l'entretien des voies ferrées, —soit pour leur confection. L'usage général des machines à vapeur a rendu le chauffage plus rare et plus cher. Il est beaucoup plus en demande qu'autrefois, principalement en Italie où nous sommes obligés d'importer notre houille. Les immenses richesses forestières du Canada ne peuvent avoir aujourd'hui le débouché qu'elles méritent, à cause du développement trop lent de vos voies de transport. Le jour où les grandes lignes ferrées, décrétées par la Chambre des Communes et par les Chambres provinciales seront complétées, vous serez appelés à faire une concurrence très forte aux autres marchés forestiers, et peut-être, parviendrez-vous à les monopoliser.

L'importation de certaines espèces, qui viennent en abondance au Canada attire déjà l'attention du marché italien ; mais pour bien donner mon avis sur ce sujet important que m'a soumis M. Faucher de Saint-Maurice, il me reste encore à faire bien des recherches et à connaître avant tout la valeur des différents produits dans les ports canadiens d'embarquement, l'importance absolue et relative de tel et tel autre produit, ses propriétés, le système de pesage. Il me faudrait aussi étudier les analogies entre vos produits et les nôtres. Si pareilles études

pouvaient être utiles à votre gouvernement ou à l'une des chambres de commerce de votre pays, je les ferais avec plaisir, et je me mets entièrement à vos ordres.

Les travaux cartographiques, je n'ai pas besoin de le dire, occupaient la partie la plus importante de l'exposition géographique de Venise.

La Province de Québec y était représentée par neuf cartes :

I Carte de la Province de Québec indiquant les domaines de la Couronne.

II Carte de la Province de Québec indiquant la concession des terrains faite jusqu'à présent et celle des affermages pour la coupe des bois.

III Carte de la Province de Québec indiquant les gisements miniers octroyés au commerce.

IV Carte de la Province de Québec indiquant les réseaux des chemins de fer en activité, en construction, ou en projet.

Ces quatre premières cartes ont été dessinées au département des Terres de la Couronne sous la direction de M. Eugène Taché.

V La carte territoriale des cantons de l'est.

VI La carte régionale du lac Saint-Jérôme.

VII La carte cadastrale de la ville de Québec.

VIII La carte du chemin de fer des basses Laurentides.

IX L'ancienne carte de la Nouvelle-France par M. Genest.

Je crois, M. le ministre, que certains détails sur cette exposition cartographique, qui a été fort belle pourront intéresser le gouvernement de la province de Québec.

La section italienne avait tenu à réunir tout ce qui se rapportait à l'histoire de sa cartographie. On y voyait depuis le planisphère dessiné par Fra-Mauro (1) ainsi que les portulans qui l'ont précédé ou suivi, jusqu'à la grande carte militaire de l'Institut Topographique de Florence. La Suisse aussi avait voulu donner l'histoire de sa cartographie ainsi que la plupart des autres pays.

La France exposait la carte de son nivellement général : elle était divisée en six planches à l'échelle de 1,800,000. Les reliefs du sol y étaient indiqués par les courbes de nivellement, tracées de cent mètres en cent mètres. La Suisse y exposait aussi une carte topographique à l'échelle de 1,050,000 ; le nivellement du sol y est indiqué par des courbes régulières tracées de dix mètres en dix mètres. Ce magnifique travail comprenait à peu près 950 planches. L'Institut Topographique Militaire de Florence, qui venait de compléter les études géodésiques de la partie méridionale de l'Italie, en avait consigné les résultats dans une carte photogravée, à l'échelle de 1,000,000 ; elle comprenait 277 planches.

L'Institut Géographique et de Statistique d'Espagne exposait à son tour *La Mapa Topographica de España* à l'échelle de 1,050,000. L'élévation du terrain y était indiquée de vingt en vingt mètres par des courbes horizontales, et dans l'espace de dix en dix mètres, par des côtes intermédiaires.

L'Institut Topographique Militaire de Belgique a fait dessiner des

cartes topographiques aux échelles de 1,040,000, 1,020,000, et 1,000,000. Ce sont des chefs-d'œuvre de précision. Ces cartes sont colorées au moyen de photozincographie.

Il ne faut pas oublier que la plupart de ces études très détaillées, ne s'appliquent qu'à des régions limitées, et que ces différents travaux, conduits très lentement, ont été faits par la collaboration de grand nombre d'instituts scientifiques. Nulle surprise, si le Canada, se limitant jusqu'ici à une reconnaissance rapide de son immense territoire, n'a pas donné à l'exposition des travaux topographiques aussi minutieux que ceux présentés par les autres pays. Néanmoins, le jury a été d'opinion que la province de Québec a richement développé ses travaux topographiques dans l'intérêt de l'économie, de l'agriculture, du commerce et de la statistique. Les neuf cartes, ainsi que les rapports des différents ministères qu'elle a envoyés à l'exposition de Venise l'ont amplement prouvé à la satisfaction de tous.

Ce n'est pas dans les limites d'un rapport, tel que celui-ci, que je pourrais consigner les conclusions de l'examen minutieux que nous avons fait des rapports ministériels de la province de Québec, et des travaux de statistique du gouvernement du Dominion. Nous avons beaucoup regretté de ne pas avoir, à l'exposition, les résultats de votre dernier recensement, mais nous avons pu admirer celui de 1871, et il est hors de doute, que les travaux de statistiques qu'ils renferment, doivent être placés entre les meilleurs.

Le Canada peut être fier de ses bureaux de statistique : il peut être fier aussi de l'accroissement de sa population. Pareille augmentation est toujours l'indice de la prospérité d'un pays. Aussi les résultats donnés par le dernier recensement sont-ils d'un heureux présage.

La population canadienne qui comptait en 1871, 3,718,747 habitants atteint aujourd'hui au chiffre de 4,350,933 : ce qui en dix ans constitue une augmentation de 632,188 habitants, égale à 17 par cent.

Un travail très important, qui s'intitule modestement "*Notes sur le Canada*," a été fort admiré à l'exposition. "Lisez ce livre de M. Paul de Cazes — me disait dernièrement un ami — membre de plusieurs sociétés savantes — et vous connaîtrez parfaitement la confédération canadienne."

En effet le travail de M. Paul de Cazes donne sur votre pays des renseignements précieux. Il est un guide sûr pour ceux qui veulent entreprendre des études sur le Canada, y nouer des relations commerciales, et je crois qu'il serait d'une sage politique de le faire mieux connaître à l'étranger.

Nous avons tous été frappés par la clarté et par l'abondance des renseignements que contiennent les rapports des ministères de la province de Québec et du Dominion. Ceux qui traitent de l'instruction

(1) Fra-Mauro vécut dans le quinzième siècle. Son fameux planisphère fut terminé en 1459 à Saint-Michel dans l'île de Murano, près de Venise.

publique et de l'agriculture nous en font voir les progrès, et de suite nous sommes mis au courant de la culture de nouveaux produits, du défrichement toujours croissant du sol et de l'exploitation de vos bois, de vos mines, de vos pêcheries. On s'aperçoit, d'après les tableaux de vos douanes, que les différences entre les chiffres d'importation et d'exportation tendent à s'équilibrer, et que le mouvement maritime dans vos ports donne à votre marine un des premiers rangs.

Dans l'un de ces rapports, je vois qu'il est question de la production du sucre de betterave et de la culture de la vigne au Canada. Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer que le sucre de betterave a presque entièrement remplacé le sucre colonial dans notre consommation. Aujourd'hui ce premier produit est maître du marché européen.

La France, l'Allemagne, certains territoires de la confédération autrichienne, etc., le fabriquent en quantité, tandis que le sucre colonial, qui autrefois était un monopole de la Hollande, n'est plus réservé que pour quelques usages spéciaux. Je suis heureux de voir que l'agriculture canadienne s'occupe, l'un des premiers, de la confection d'un produit qui n'est pas encore beaucoup généralisé dans le Nouveau-Monde. Cette industrie est destinée à employer un très grand nombre de personnes, et à réaliser certainement de jolis bénéfices.

Je suis enchanté aussi de voir que l'on s'occupe au Canada de la culture de la vigne. Les résultats satisfaisants qu'elle vient de donner prouvent que votre sol et votre climat peuvent favoriser la venue de vos vignobles, et le gouvernement ne saurait trop encourager cette œuvre patriotique. Déjà, les vins des Etats-Unis commencent à être connus en Europe. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les vins canadiens? Le phylloxéra et diverses autres maladies de la vigne déciment nos vignobles en Europe. Ici même en Italie, nous avons la *pellagra*, affreuse maladie qui tourmente nos classes agricoles et qui donnent un douloureux et fort contingent à nos pénitenciers et à nos maisons d'aliénés. (1) La *pellagra* a pris un développement terrible depuis le jour où le *crittogama* a pu élever ses ravages dans les vignobles, et une grande partie de la population de nos campagnes a dû renoncer à l'usage du vin. La nourriture insuffisante qui est, chez nous, la cause principale de la *pellagra*, trouvait un redoutable ennemi dans l'usage d'un vin malade qui n'aidait plus à la digestion, appauvissait le sang et rendait anémiques des gens, dont les forces étaient déjà épuisées par le travail.

Une chanson italienne ne dit-elle pas chez nous ?

L'aqua fa male
Il vino fa cantare.

Votre agriculture, vos ressources forestières et minières, vos pêcheries, vos nouvelles industries ne peuvent se développer et se faire connaître que par la facilité des transports et des communications. Le jury a

constaté avec plaisir la grande extension des réseaux de chemins de fer qui sillonnent le territoire canadien. Une locomotion rapide, est sans contredit, le premier facteur de la production et du commerce. Le Canada semble être convaincu de cet axiome ; et le congrès international de Géographie de Venise constate, avec plaisir, que votre pays vient de commencer les travaux d'une ligne de chemin de fer qui, partant de la Colombie Anglaise, traverse les immenses territoires de l'ouest, passe par Montréal et Québec, d'où elle va rejoindre l'Intercolonial, fait communiquer le Pacifique avec l'Atlantique, et met ainsi la vieille Europe en relation directe avec l'extrême Orient. La ligne du Pacifique canadien, reliée à l'Intercolonial par le chemin de fer du Nord comptera, nous en sommes convaincus, parmi les ouvrages mémorables du XIX siècle.

L'enseignement de la Géographie occupait une place exceptionnelle à l'exposition de Venise. Il y était représenté par des ouvrages, des instruments, des cartes, des collections, etc. On ne saurait croire tous les progrès que fait la Géographie primaire depuis quelques années. Autrefois, dans les collèges, on enseignait machinalement la Géographie. C'était plutôt une science de curiosité que de nécessité absolue. Aujourd'hui c'est bien autre chose. On facilite le travail de l'enfant au moyen de livres intéressants, de cartes en reliefs, de mécanismes ingénieux. D'après ce qui nous a été donné de voir et d'observer à l'exposition, la Russie est le pays qui a fait faire les progrès les plus remarquables à la Géographie élémentaire. Son musée pédagogique était le plus important parmi ceux qui figuraient au palais royal de Venise. Il possédait nombre d'appareils élémentaires, tous plus curieux les uns que les autres, des joujoux géographiques pour les enfants, des albums ethnographiques, etc.

Ce système d'introduction était prouvé par des cartes géographiques admirablement exécutées par les élèves. On trouvait aussi dans cette section des machines géographiques destinées à faire connaître aux enfants le mouvement des astres, le système planétaire, le mouvement de rotation et de révolution de la terre. La Hongrie exposait des plans chromolithographiés destinés à attirer l'attention des enfants sur les phénomènes célestes et terrestres. Pour s'en rendre bien compte, il suffisait de suivre attentivement les observations du professeur. Il décrivait ces planches, expliquait les phénomènes qu'elles représentaient, et gravait ainsi plus facilement la leçon dans la mémoire de ses élèves.

(1) La pellagra est une affection cachectique, le plus souvent endémique, caractérisée par des affections de peau avec différents troubles du côté du système nerveux et de l'intelligence. Or il paraît que la pellagra, qui sévit surtout en Italie, résulterait de la trop grande consommation faite du blé d'Inde apprêté en gâteaux. Les choses en sont au point que le défenseur de l'anarchiste Caserio, l'assassin du président Carnot, avait songé sérieusement à atténuer le crime de son malheureux client en en mettant tout l'odieux au compte du blé d'Inde, dont Caserio avait fait, des années durant, sa principale nourriture.—F. de St-M.

Beaucoup de livres illustrés et beaucoup de relations de voyages faisaient partie de la septième et de la huitième classe. On a surtout admiré dans la section québécoise "*The Geography and History of British Colonies*," magnifique publication illustrée de 72 gravures et publiée à Montréal par M. Lovell. Les travaux de M. Faucher de Saint-Maurice ont paru fort remarquables au jury, et je les crois très utiles pour les marins et pour les élèves qui veulent étudier le golfe Saint-Laurent, ses îles et les provinces maritimes de la Confédération canadienne. L'auteur fait partie de ce courageux groupe de voyageurs qui sont venus de toutes parts nous aider à grossir les richesses de l'exposition internationale de Venise. Chacun d'eux a tenu à apporter, dans les salles du palais royal, ses notes, ses relations. La plupart d'entre eux y ont joint les objets glanés et collectionnés dans des régions lointaines et presque inconnues, des cartes de nouveaux territoires explorés et faites d'après des observations assez exactes, des photographies de constructions indigènes, de huttes sauvages, de points de vue enchanteurs, des dessins d'après nature et des collections de la faune et de la flore des pays parcourus. C'est ainsi que nous avons tous pu admirer la collection du vaillant explorateur arctique M. Nordenskiöld : elle était exposée par la Suède et était composée avec beaucoup d'intelligence. Ce voyageur n'avait rien oublié de tout ce qui pouvait donner une idée de la vie sociale et matérielle des Esquimaux et des autres populations visitées par la *Véga*, lors de son voyage polaire. En voyant cette collection, on se formait de suite une idée des habitudes, des occupations, du degré de civilisation de ces mystérieux habitants du royaume des glaces. (1)

L'exposition de l'Égypte ne le cédait en rien à celle de la Suède. On s'arrêtait émerveillé devant les vitrines qui renfermaient les sabres, les casques, les boucliers, les kangiars, les couteaux, les riches costumes du Dar For.

Armes, instruments, meubles, étoffes, ornements, monnaies, bijoux, objets artistiques, idoles appartenant aux tribus sauvages du Bahr-el-Gazal, du Bahr-el-Gebel, du Djour, du Bongo, du Niam-Niam, du Tiki-Tiki s'étaient là avec profusion, tandis qu'à côté, on voyait les produits commerciaux de ces pays, tels que l'ivoire, les plumes d'autruche, les peaux de tigres, les cuirs d'hippopotames et de crocodiles, produits si recherchés en Europe, et que ces tribus échangent contre des pipes, de la verroterie, de la poudre, de l'eau de vie.

Je viens de faire une revue rapide des classes de l'exposition de Venise où figurait la Province de Québec. Je le répète, malgré le court espace de temps qu'elle a eu pour se préparer, elle y a fait excellente figure. Néanmoins, je n'ai pu m'empêcher de regretter, à Venise, l'absence de

(1) Parmi les oiseaux trouvés par cet explorateur dans ces régions lointaines, j'ai remarqué plusieurs espèces appartenant au golfe Saint-Laurent, entre autres le macareux, et un échassier qui ressemble à notre bécasse.—*F. de St-M.*

certaines collections que j'avais tant admirées lors de mon séjour au Canada. Le musée ethnographique de l'Université Laval formé par M. le docteur Joseph-Charles Taché dont la renommée est grande, la collection botanique de cette même université, certaines séries du musée géologique de Montréal, les beaux spécimens de géologie, d'ichtyologie et d'ornithologie qui appartiennent à Laval, à la société Littéraire et Historique de Québec, et à M. J. M. Lemoine, de *Spencer Grange*, auraient dignement figuré dans cette exposition internationale.

Par sa présence ici, par les succès qu'elle vient d'y remporter, Québec, comme les autres pays qui ont pris part à cette exposition, prouvent l'importance que l'on doit attacher à la géographie. Les sciences n'en sont-elles pas tributaires? car plus que jamais, de nos jours, l'homme étudie avec ardeur ce grand livre qu'on appelle le Monde.

Ma tâche est terminée, M. le Ministre; mais avant de vous présenter mes respectueux hommages, qu'il me soit permis de vous transmettre les décisions du jury international, relativement à la part que la province de Québec vient de prendre à l'exposition de Venise.

Etaient mises à la disposition du jury pour être distribuées aux exposants :

48 médailles de première classe avec diplômes;

96 médailles de seconde classe avec diplômes;

144 diplômes d'honneur.

Lors de la dernière réunion générale du congrès international de Géographie de Venise, le docteur George Schweinfurth fit connaître en séance solennelle le nom des heureux exposants. La section canadienne avait mérité les récompenses suivantes :

III CLASS.

SECTION DE GÉOGRAPHIE GÉOLOGIQUE.

Lettre de distinction à la commission géologique du Canada.

IV CLASS.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE, COMMERCIALE, STATISTIQUE.

Diplôme d'honneur de première classe au Gouvernement de la Province de Québec.

VII CLASS.

MÉTHODOLOGIE, ENSEIGNEMENT ET DIFFUSION DE LA GÉOGRAPHIE.

Mention honorable au Gouvernement de la Province de Québec.

VIII CLASSE.

EXPLORATIONS ET VOYAGES GÉOGRAPHIQUES.

Mention honorable à M. Faucher de Saint-Maurice.

La liste officielle et complète des récompenses décernées par le jury international de l'exposition de Venise a été publiée dans le No 11 du *Diario*, que j'ai l'honneur de vous transmettre avec ce rapport.

Mon travail est terminé, M. le ministre, et je serais heureux si, par mes

faibles efforts, j'avais contribué à établir entre votre pays et le mien des rapports scientifiques et commerciaux. Le Canada commence à être connu dans les cercles savants et dans les maisons de commerce de l'Italie. L'exposition que vient de faire la Province de Québec, entre pour beaucoup dans ce résultat. Je serai récompensé au-delà de mes espérances, si mon modeste rapport accentue un rapprochement commercial entre mon pays et ce cher Canada, qui m'a laissé de si vives impressions de sympathie, lors de mon court séjour parmi les Canadiens.

J'ai visité particulièrement Québec et sa province. J'y ai reçu le plus bienveillant accueil. En retour, veuillez croire que je serai en Italie tout ce que je pourrai pour mieux faire connaître votre gouvernement, vos institutions, vos produits, pour augmenter la prospérité d'amis dont je garde le plus doux souvenir.

Comte JEAN-BAPTISTE VIOLA,
Commissaire de la Province de Québec,
à l'exposition Géographique Internationale de Venise.

Venise, ce 3 novembre 1881.

Je me permettrai d'ajouter quelques mots aux observations si flatteuses pour nous, que renferme le rapport de Son Excellence le comte Viola. Dans cette étude sympathique, il démontre le rôle important que Québec a rempli à l'exposition internationale de Venise. Notre instruction publique, notre enseignement géographique, les rapports de nos différents ministères, nos travaux géologiques ont attiré l'attention de ceux qui ont pris part à ce congrès scientifique. Le Canada, Québec doivent être fiers des récompenses qu'ils ont obtenues.

Un journal publié sous le titre de *Venezia e il Congresso*, tiré à un numéro unique, renfermait un excellent article sur notre province. Cette courte étude était due à la plume élégante de votre commissaire M. le comte Viola.

Que dire de la large hospitalité de la ville des Doges? Pendant quinze jours, Venise en fête, ayant à sa tête son syndic—le maire,—M. le comte Allighieri Dante, donnait la main aux hôtes qu'elle avait conviés des cinq parties du monde. Bals, diners, courses, sérénades en gondole, soirée de gala royale à la Fenice, visite officielle à l'Université de Padoue, concert nocturne sur la place de Saint-Marc illuminée par l'électricité, feu d'artifice, conférences, visites d'églises, de palais, de musées, d'arsenaux, de fabriques de bronze, de glaces, de verreries, exposition horticole et arboricole, tout ce qu'une ville riche, spirituelle, artistique, aimable, hospitalière peut inventer pour faire plaisir à ses hôtes, était mis à la disposition des membres du congrès.

Les principaux marchands et banquiers de Venise sont disposés à nouer des relations commerciales avec la Puissance du Canada, surtout avec la Province de Québec. J'ai eu le plaisir de causer longuement avec certains d'entre eux à ce propos. Les membres de la Chambre de

Commerce et des Arts de Venise m'ont fait l'honneur de m'envoyer d'intéressants travaux sur la statistique de la navigation et du commerce de l'Adriatique. Je les ai transmis à la bibliothèque de l'Assemblée Législative de Québec. La chambre de Commerce de Venise se montre désireuse d'entrer en relations avec les chambres de commerce du Canada. L'un de ses membres, M. le conseiller Eugenio Vio, s'est gracieusement mis à notre disposition pour nous donner les renseignements que nous pourrions désirer obtenir sur le commerce italien. Plusieurs négociants m'ont exprimé le désir d'avoir des échantillons de nos cuirs. Si nos peaux, nos cuirs en croûte, nos cuirs à semelle leur conviennent, ils peuvent être d'un commerce très lucratif entre Québec et l'Italie. Il en est de même de nos écorces tannantes travaillées en essence. Elle seraient d'une vente très sûre dans ce pays. Le pétrole blanc bien préparé, nos phosphates travaillés seraient aussi d'un écoulement prompt et avantageux. On s'est beaucoup informé des qualités des charbons du Canada. Quelles sont leurs forces comparées à celles des autres charbons, me demandait-on souvent ?

Presque tout le charbon employé en Italie vient de la Syrie. Il contient 70% de force, comparé à celui de Glasgow. On désire aussi savoir quel est le prix, rendus à bord, de nos lards, de nos blés, de nos orges, et surtout de nos avoines. Comme chargement de retour, nous aurions tous les produits de l'Italie, entr'autres les fruits, les huiles, les vins, parmi lesquels je citerai le fameux crû de Breganze, aussi bon, aussi sec, que le meilleur des Xérés. On peut, me disait le propriétaire de ce vignoble célèbre, avoir ce vin embouteillé, emballé, mis à bord à Gènes, pour 20 francs la douzaine de litres et l'ordinaire plus fin pour 24 francs.

Québec ne peut que gagner à se faire connaître à l'étranger ; nous avons ce qu'il faut pour réussir, tout ce qui fait prospérer, tout ce qui peut enrichir un pays. Pendant ce Congrès international, notre province, tout en obtenant des récompenses que lui ont enviées plus d'un pays, a su, par son exposition, mériter les éloges du *Times* de Londres, ainsi que ceux des principaux journaux de l'Italie, de l'Autriche, de la Suisse, du Danemark, de la Suède, de la Russie, de la Norvège et de la France. Parmi ces derniers je citerai le *Temps*, où M. Levasseur, membre de l'Institut et l'une des illustrations de la Société de Géographie de Paris, a publié une intéressante série d'articles consacrés à l'exposition de Venise.

Avant de conclure, M. le ministre, permettez-moi d'attirer votre attention sur les services qu'ont rendu à la Province de Québec pendant cette exposition, M. Eugène-Taché, député ministre des Terres de la Couronne et commissaire canadien à l'exposition de Venise ; MM. Ferdinand Borsari, Alphonse Audinot, le docteur comte de Breganze, tous membres du jury international pour la section canadienne ; MM.

les membres de la Chambre de Commerce de Venise : MM. Eugenio Vio et Ferrari. Si l'exposition de Québec a obtenu pareil succès en Italie, c'est grâce à leur tact et au jugement des membres du jury. Je n'ai pas besoin de vous dire tout le zèle qu'a su déployer en pareille circonstance Son Excellence M. le comte Viola. Québec ne pouvait être entre de meilleures mains.

Notre représentant à Venise a séjourné pendant quelque temps dans notre vieux Québec. Il connaît à fond notre pays, et comme tous ceux qui y ont passé, comme les officiers de navires de guerre qui nous honorent de leurs visites, comme les membres de la commission française de Yorktown que nous avons eu le plaisir de recevoir dernièrement, le comte Viola nous prouve que nous ne sommes pas oubliés. Le mémoire qu'il vous adresse en français, M. le ministre, en est la preuve.

M. Marmier, ce regretté et grand ami du Canada, avait raison de dire qu'elle date de loin "la supériorité de notre langue et qu'elle a été promptement acceptée par toutes les nations." Dès les premiers temps de sa formation elle fut importée à Naples et en Sicile par les compagnons de Guiscard ; en Angleterre par Guillaume le Conquérant ; en Morée, dans l'île de Chypre, à Constantinople, par les armées de Godefroi de Bouillon, de Beaudoin, de Philippe Auguste, de Richard Cœur de Lion. Elle est restée en Angleterre, à l'état officiel, jusqu'à la fin du quatorzième siècle, et l'on ferait une longue liste des juristes et des poètes qui ont écrit en français sous le règne des successeurs de Guillaume. L'auteur d'une histoire de Venise, dont le manuscrit est à Florence, dit qu'il a composé son ouvrage en français, parce que "cette langue court parmi le monde et est plus délectable à lire et à ouïr que nulle autre." En 1298 Marco Polo, prisonnier à Gènes, dicta la relation de ses merveilleux voyages à son compagnon de captivité, Rusticien de Pise, et cette relation est écrite en français. Une copie en fut faite par M. de Cepsy, ambassadeur de France à Venise qui la remit à Charles de Valois, père de Philippe VI. De là toutes les traductions et publications de cette charmante œuvre.

Chaque membre du Congrès avait la permission de parler sa langue, mais j'ai le plaisir de vous dire, M. le ministre, que la vraie langue de l'exposition internationale de Géographie de Venise a été le français.

Agréez l'expression de mon respect.

FACCHER DE SAINT-MATRICE
Commissaire pour la Province de Québec.
Exposition internationale de Géographie de Venise.

Voilà en quelques mots le résumé du rôle que la Province de Québec a joué à l'exposition internationale de géographie, de Venise.

VIII

20 Septembre. Un train spécial a été mis à la disposition des Congressistes : nous allons visiter Padoue, la ville universitaire, la patrie

de Tito Live. Du Piaz a raison quand il dit que c'est "une ville déserte, presque morte". L'université a compté parmi ses professeurs Galilée et Vesal, parmi ses élèves Albert-le-Grand, le Dante, Pétrarque, le Tasse et Jean Sobieski, roi de Pologne. L'enseignement universitaire que l'on y donne maintenant ressemble à celui que Brunetière, de l'Académie française, a prêché en France. Cet immortel n'a vu dans l'humanité que des morts illustres qui reposent "dans la paix de la gloire ou DANS LE CALME DU NÉANT."

Cette phrase lui valait dans le temps, cette réplique foudroyante de Paul de Cassagnac.

"Comme c'est bien là l'enseignement universitaire de nos jours !

"Les enfants, les jeunes gens ont le choix entre le scepticisme ou l'athéisme.

"Dès le début, on les passe sous l'effrayant rouleau d'un nihilisme spirituel.

"Après cela, que voulez-vous qu'il en reste ?

"Comment espérer que ces jeunes gens voudront donner leur sang pour la patrie, quand on ouvre d'avance devant eux, en guise de seule et unique récompense, "LE CALME PROFOND DU NÉANT" ?

"Ils ne songeront qu'à bien vivre, à vivre longtemps, et ils auront pour dieu leur ventre.

"C'est avec de pareils enseignements qu'on assassine un peuple.

"Et je trouve que Ravachol, Vaillant, Caserio, qui n'ont tué qu'un homme ou deux, ont fait moins de mal à la nation, à la société, que ces professeurs qui s'attachent à tuer chez nos jeunes générations, la foi, les saintes et fières croyances en une vie éternelle, la certitude d'une récompense finale.

"Pauvres et malheureux parents, qui menez vos fils dans ces étables humaines, où la jeunesse est élevée comme un vil bétail, n'ayant d'autre horizon que la planche de leurs mangeoires, ne vous plaignez pas si, vers la vingtième année vous retrouverez, en place de l'enfant naïf et loyal, un grand vaurien qui ne songe qu'à jouir, et qui empoisonnera votre vieillesse par le spectacle d'une vie conteuse, scandaleuse et inutile !

"Vous n'aviez qu'à ne pas l'envoyer dans ces maisons-là.

"Car l'université n'est plus qu'une maison de tolérance, élevant l'homme pour les besoins du jour, pour la république.

"Et quels hommes !

"Ils ne sauront ni vivre ni mourir.

Une chose qui frappe en Italie, c'est la dépopulation des campagnes. On veut voyager et pour y arriver tout est bon, la harpe, le violon, voire même l'orgue de Barbarie. Coppée avait cent fois raison quand il écrivait :

"L'abandon des travaux des champs, a toujours été considéré, chez tous les peuples et avec raison, comme un très grave symptôme de décadence.

Malas ! dans nos villages désertés, le groupe scolaire, tout battant neuf, se dresse en face de l'église. Où sont, aujourd'hui, tant d'écoliers à qui l'on scriinait, naguère, le *Manuel de morale civique* ? Dans les grandes villes, dans les malsains et grouillants faubourgs, ils sont allés là, comme moucherons à la chandelle. Beaucoup d'entre eux ont glissé dans le vice, sont devenus des paresseux et des ivrognes. Tous ont vu le luxe, connu l'envie, et, grossissant la foule des aigris et des mécontents, ils souffrent, inquiets du lendemain, n'osant pas songer à la vieillesse."

C'est là un véritable péril national, digne de toute l'attention des pouvoirs publics.

Ce soir, Viola nous donne son dîner d'adieu. A la veillée, il ira au bal du prince Gionaneni, et je travaillerai tranquillement à mettre en ordre tous mes bibelots. Demain sera le départ : demain je dirai adieu à toute ces merveilles ; demain je rentrerai dans ma solitude du Nord. Il ne me restera plus alors que la sensation qu'éprouve celui qui a fait un beau rêve. Venise me laisse l'impression qui a tant fait vibrer l'âme de Charles Yriarte.

— "A la majesté de ses grands souvenirs historiques et de sa prodigieuse puissance, la reine de l'Adriatique ajoute l'attrait de l'art, la curiosité de sa situation, la singularité de son origine, le prestige qu'un passé plein de grandeurs donne fatalement à un monde resté tout entier debout, mais qui semble avoir perdu son âme et sa vie, et ne présente plus que le majestueux décor d'un immense théâtre dont la scène est restée vide. Une mélancolie pleine de poésie s'empare du voyageur qui glisse sur la lagune ou qui erre dans ses basiliques,—on dirait que le malheur a revêtu la ville d'une gaze funèbre, mais elle reste imprégnée de la grâce indéfinissable des choses italiennes ; elle a le charme et la grandeur ; et la ville de Saint-Marc, sous le soleil vainqueur, alors que tout scintille et tout flamboie, garde encore on ne sait quelle tristesse éligiaque qui lui vient de son silence et de sa douleur ; tristesse douce et constante qui gagne peu à peu le cœur le plus viril et s'empare de l'esprit le moins sentimental.

"A Venise, celui qui est heureux, celui qui a soif des bruits du monde et qui a peur du silence, se sent bientôt envahi par le boiteux ennui ; mais, quand on a connu les rigueurs de la vie, on y revient toujours ; on se prend peu à peu d'une sorte de tendresse pour chaque place, pour chaque coin ; la légèreté de ce ciel, la clarté unique de l'atmosphère, cette lumière grise, argentée, les reflets d'acier de la lagune, les miroitements de Venise la Rouge, la douceur du parler vénitien, la confiance paisible des habitants, leur indulgence pour toute fantaisie, leur doux commerce, les nuits claires comme des jours, et le je ne sais quoi qui chante au cœur et dans le ciel et sur les eaux ; tout séduit le voyageur et le charme. le prend tout entier, et il va se regarder comme en exil, quand il sera loin de la Piazzetta."

“ Les spectacles qu’offre la vie de chaque soir, après un long séjour à Venise, finissent par l'emporter en intérêt sur tous les autres spectacles ; comme si l'homme devait se lasser vite de l'œuvre des hommes, et garder seulement pour les œuvres de Dieu, la nature et la vie, son appétit et son désir toujours vifs et toujours en éveil. En effet, si épris que l'on soit des choses de l'art, on se blase vite dans un aussi colossal musée ; on arrive à regarder le Tintoret d'un air distrait, on défile devant les Jean Bellin sans émotion, les chefs-d'œuvre s'entassent sur les chefs-d'œuvre, Titien sur Carpaccio, Pordenone sur le vieux Palma ; les bronzes, les émaux, les triptyques, les marbres, les figures de doges couchés dans leurs cercueils, les condottieri fameux ensevelis dans leur armure et dressés, fiers et valeureux dans leur grande tenue de combat, sur leur mausolée, nous laissent indifférents. Je me rappellerai que l'obligeant conservateur du musée m'a fait toucher du doigt, dans son cabinet particulier, le plus merveilleux Véronèse, qu'il restaurait, et que j'ai pu suivre, sur la toile, les procédés du grand artiste sans que cela me causât d'émotion.

Je me souviendrai encore d'avoir touché, sans étonnement une lettre de Galilée à l'inquisition, et lui sans surprise et, comme un voyageur blasé, la signature de Lucrece Borgia au bas d'une massive. C'est que l'air de Venise, le ciel et ses aspects divers, les colorations extraordinaires dont l'atmosphère revêt toute chose, offrent un charme supérieur à tout ; le large, la lagune, le mouvement du port, les aspects changeants des flots gris-perle, le miroitement qu'a si bien rendu le *Guardi*, le frémissement de la lumière sur la nappe argentée, rayée par les langues de sable et tachée par les points noirs des estacades, ont raison des plus hautes aspirations de l'homme, parceque Dieu est le grand et suprême artiste, auteur de toute chose.

“ S'asseoir à la porte d'un café à la Riva, sans autre but que celui de regarder devant soi, est un plaisir très vif à Venise pour un étranger qui a le sentiment du pittoresque. Le va-et-vient incessant, les lazzi, sobres de la foule bigarrée, les colloques singuliers dont le sens échappe malheureusement à qui ne connaît pas le dialecte vénitien, la coloration de toute chose, l'influence du soleil, les effets changeants, les horizons séduisants, l'arrivée des grands vaisseaux qui abondent sans cesse, et l'entrée ou le départ des Chioggiotes ou des grecs de Zante et des matelots des Sporades ; leur voile d'un ton de rouille qui fait tache sur la lagune, et qui gonflée par le vent et tendue comme un arc, laisse voir dans l'air transparent la grande Vierge naïvement peinte sur sa trame ; les caravanes d'étrangers qui passent avec le caractère spécial à chaque nationalité ; Anglais méthodiques, et Américains étranges aux longs cheveux flottants ; Italiens du midi, colorés et turbulents, Allemands blonds avec lunettes ; Français rapides qui courent le nez au vent ; soldats italiens à la casaque grise ; enfin les industries bizarres sous d'énormes

parapluies roses ; les artistes de hasard qui jettent du Verdi ou du Gordiniani aux échos de la lagune.

Voilà ce dont on ne se lassera jamais à Venise."

" Et quelle surprise toujours nouvelle dans les rues, les places et les camps. Ici on monte quelques marches pour enjamber un canal, là une route est barrée et un petit escalier descend droit dans l'eau ; les vieilles femmes, dignes copies de la vieille aux œufs dans la *Présentation de la Vierge au temple* du Titien, frôlent les murs, la tête dans leur châle ; de grandes filles bien décollées, coiffées avec soin, avec des verroteries au cou et des sandales aux pieds, laissent traîner leurs jupes sur les dalles.

" Le Vénitien flâne, les gamins nous poursuivent, une femme nous tend un billet de loterie, un prêtre arménien à longue barbe passe, laissant flotter sa soutane qui s'enfle comme une voile, et vous débouchez sur un quai ou sous une treille et les gondoliers dorment sur des banes en attendant la pratique.

" La nature, l'air ambiant, l'enveloppe, l'atmosphère limpide, transparente, dans laquelle Venise est baignée, reste encore après tout la grande émotion. Après une visite à ce prodigieux palais ducal, on se prend à aspirer l'air pur et on court à la pointe des jardins ; on suit cette rive des Esclavons, on entre dans la Marine, et à mesure qu'on s'éloigne, la façade de Venise apparaît se comprenant mieux dans son ensemble. Il faut se retourner de temps en temps pour jouir du coup-d'œil, car c'est là le plus admirable décor qu'aient jamais rêvé les peintres, et quand on s'approche sur la terrasse on oublie vite, en face de ce tableau signé par le Maître des maîtres, les immortelles œuvres que l'on vient de voir. Le littérateur et le critique cèdent le pas à l'artiste, et on se sent sous l'influence de ces admirables harmonies. Les terrains du jardin sont gris-clair, l'herbe est verte, les arbres qui sont premier plan, encore dépouillés de leurs feuilles, découpent sur le ciel leurs branches finement dessinées, l'eau est gris-perle avec des paillettes brillantes comme des étoiles et des rides diamantées ; les langues de sable et les lagunes sont brun-pâle et coupent les reflets argentés ; Saint-George-Majeur, rose et blanc, accroche un reflet lumineux ; le grand canal et ses palais ferment l'horizon. Tout est soleil dans le jardin, les lézards verts fuient en frétilant, un gondolier crie : *A la barca!*" une jolie fillette passe, la tête nue, savamment coiffée et drapée dans son châle, et tout autour, étendus sur l'herbe rare, des gondoliers sommeillent au soleil. Tout cela, sans doute, ne saurait remplir les désirs et satisfaire les aspirations des esprits pratiques et des natures avides de mouvement, de changement, de sensations toujours nouvelles et de spectacles toujours variés, mais c'est un monde qui nous suffit à nous-même ; nous ne sommes pas les seuls d'ailleurs qui subissons le charme de Venise. " On y séjourne avec volupté, a dit Paul de Saint-Victor, on s'en souvient avec délices. Il y a du charme féminin dans le tendre

attrait qu'elle exerce. L'atmosphère rose qui la baigne, le miroitement de ses lagunes, les teintes de pierre précieuses dont chaque heurt revêt ses coupoles, les ravissements de ses perspectives, les chefs-d'œuvre de son école lumineuse, l'aimable douceur de son peuple, la joie suave et rêveuse qu'on y respire avec l'air, sont autant d'enchantelements qui enlacent. Les autres villes ont des admirateurs, Venise seule a des amoureux."

IX

Et maintenant il faut quitter ces douces choses et fermer les portes d'ivoire de la tour, où reste enfermé le plus beau songe de ma vie, — mais avant d'en laisser tomber les clefs que d'autres ramasseront après moi, causons encore de cette ville de merveilles, qui est allée chercher dans le fond des forêts de l'Illyrie les bois incorruptibles, qui sont devenus aujourd'hui les pilotis sur lesquels elle a voulu asseoir sa grandeur.

Venise est la cité des maîtres. Tout ce que les siens ont touché est devenu immortel. Ses architectes ont étouffé le monde. Chaque église ici a son cachet particulier. Allez voir la cathédrale de l'île de Torcello : elle date de 541 ; elle est le plus beau type qui existe de la période romano-chrétienne. Chassés d'Altino par les barbares, les habitants de Torcello, ne voulurent pas oublier la patrie : ils profitèrent des moments de trêve pour apporter dans leur île les débris des monuments de leur ville saccagée, et édifièrent avec les vieilles pierres de la cité où étaient morts leurs ancêtres, les principaux monuments de leur patrie. L'église de San Donato est un pur monument byzantin ; Saint-Marc appartient à l'école orientale. La Salute est une merveille de pierreries ; le pont du Rialto est le chef-d'œuvre de Da Ponte ; il mit trois ans à le construire et il est appuyé sur 10,000 pilotis d'orme, enfoncés à 16 pieds de profondeur. Que dire des sculpteurs vénitiens : La famille du Lombardi a laissé ici des souvenirs ineffaçables. Sainte-Marie des Miracles, le tombeau du doge Mançenigo, l'église de Saint-Zacharie, celle du Sauveur ne peuvent s'oublier, une fois qu'ils ont été vus. La statue équestre du Colleoni par Andrea Veracchio est peut-être une des plus pures conceptions du génie humain. Vous ne passez pas une heure dans Venise sans que ne se dressent devant vous les ombres lumineuses du Tintoret, du Véronèse, du Titien, du Giorgione, du Sanroniano, du Palladio, d'Alexandro Vittoria, de Bellini, du Carpaccio, du Pordenone de Palma. Chaque coin de rue a son histoire. A la Piazzetta Calendario, le grand architecte fut pendu, pour avoir pris part à la conspiration du doge Marino Faiero. Dans un coin obscur de Venise, on montre encore l'endroit où Schianova, l'ami de l'Arétin, celui que le Tintoret citait toujours comme modèle à ses élèves, mourut presque de faim, "sans même laisser de quoi payer ses funérailles," dit une chronique de l'époque.

Des arts, passez à l'histoire : jamais cité n'a tenu mieux en ordre ses archives. Elles sont en partie à l'église des *Frari*. Borelet qui

en a fait une étude consciencieuse, dit qu'elles sont réparties entre 274 pièces ; pour la partie antérieure à 1797, il y a 121 archives comprenant cent mille sept cent cinquante-deux cartons et registres ; pour la partie moderne, 110 autres archives comprenant cent deux mille quatre cent soixante-deux cartons et registres ; quant aux documents sur parchemin en feuilles détachées, on en constate un nombre de cinquante-deux mille huit cent soixante et dix-huit.

“ Se diriger et se reconnaître dans l'édifice sont deux choses peu faciles. L'enchevêtrement des pièces, malgré les numéros qui les distinguent, est si compliqué que pour ne s'y point égarer, une boussole serait un instrument presque indispensable. Il est des pièces qui n'ont pas plus d'étendue que celle qui convient à une chambre ou à un salon ; il en est d'autres qui, tels que les deux anciens réfectoires du couvent, sont assez vastes pour avoir pu, en certaines occasions réunir jusqu'à 1800 moines ; d'autres encore ont la longueur d'une nef de grande église. Tout au long des murailles sont disposés des rayons, et, sur ces rayons, les registres et les liasses décentement étiquetés. Des inscriptions, peintes en caractères blancs sur fond bleu, indiquent les classifications les plus importantes.”

Venise, tout en restant unique en son genre, a touché à tout, s'est rendu compte de tout et a imprimé partout son cachet indélébile. Où peut-on lire des aventures plus curieuses que celles du grand géographe Marco Polo, celles des deux frères Zéni qui en 1380 avaient fait le voyage du Labrador, après avoir touché en Islande et au Groënland, celles de du Morte qui quelque temps après traverse le détroit de Gibraltar, touche à Madère, aux Canaries, au Sénégal et découvre les îles du cap Vert ? Ces choses-là se passaient plus d'un siècle avant la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

Aimez-vous les livres ? Ici ont vécu les Atelas, Antoine, Tinti, Francisco, Marcolini, ces princes de la grande typographie. La typographie, la gravure, l'imagerie étaient en honneur à Venise.

Le archevêque Rivoli a consacré tout un travail à la *Bibliographie des livres à figures vénitiennes*. Il comprend une nomenclature alphabétique et descriptive des livres les plus importants ou les plus intéressants, qui ornent ces volumes ainsi que la bibliographie proprement dite de toutes les éditions qui sont venues à sa connaissance. Les missels y sont repartis par diocèses et par ordres. Puis l'illustre bibliographe ajoute :

— Ces éditeurs vénitiens—dont, le premier, Luc-Antonio Giunta commença en 1489 à imprimer des livres ornés, de remarquables gravures au trait—ont publié dans les années postérieures à 1500 de très nombreuses éditions d'ouvrages religieux, notamment des missels et des bréviaires. Les missels atteignent le chiffre de plus d'une centaine ; ils méritent à eux seuls une étude spéciale. Les plus habiles graveurs vénitiens gravaient soit au trait simple, soit dans la manière orabrée,

comme les estampes du missel Stagnino. Ces vignettes, rééditées dans plusieurs autres ouvrages de piété, furent copiées par différents graveurs, et aucun d'eux ne possède ni la dextérité, ni le savoir faire de l'original." Les cristaux, la verrerie fine, les beaux vases, les coupes ciselées, les émaux vous plaisent-ils ? Allez à Murano, on vous y montrera des chefs-d'œuvre. Là vous pourrez admirer à votre aise des verres, des vases "chargés d'inscriptions, de rinceaux, de frises charmantes et de couleurs variées." Et le point de Venise ! en voilà encore une merveille. "Le caractère de cette dentelle consiste, dit M. Piot, dans les reliefs figurant les ornements pleins ou à jour, modelés avec art et disposés en pétales, superposés de fleurs fantastiques d'un jet très large, dont les épanouissements se dégagent de riches rinceaux d'un travail merveilleux et sont reliés par des brides et des points à jour très délicats."

Colbert, qui avait un œil sur toute chose, ne dédaigna pas de s'occuper des deux grandes industries venitiennes. Il embaucha des ouvriers de Murano pour introduire leur art dans le royaume de Louis XIV, et c'est à lui que nos duchesses et nos marquises doivent le point de France, qui ne le cède guère à celui de Venise. Dans un de ses édits en date du 9 novembre 1666, Louis XIV disait :

— L'établissement de la manufacture des points de France est de si grande conséquence pour le bien de mes peuples, et je suis obligé de prendre de si grandes précautions contre la malice des marchands qui avaient été accoutumés de faire travailler à Venise et de débiter dans ma cour et dans mon royaume les ouvrages de cette ville-là, que je désire, non-seulement que vous teniez la main à ce que la dite manufacture s'établisse dans la ville de Sedan, et dans les villages circonvoisins, mais même que vous empêchiez que les ouvrages de la manufacture ordinaire de Sedan soient vendus à d'autres qu'aux entrepreneurs de celle des points de France, afin que, tous les marchands, étant exclus de toute sorte de commerce dans les dites ville et pays circonvoisins, ils perdent l'espérance de pouvoir contrefaire les dits ouvrages, et soient obligés de se joindre de bonne foi à la dite manufacture."

Cet édit devait avoir une grande influence sur le travail des dentellières françaises et belges. Les passements à jour, à mailles très fines de Bruxelles, de Binche, de Flandre, de Bruges, de Gand, de Malines, de Valenciennes, de Grammont, du Brabant, de Liège, de Dinant, d'Alençon ne sont-ils pas fils du fameux, de l'unique point de Venise ? Que de charmes et d'élégance féminins ces merveilleux tissus n'ont-ils pas réhaussés par leur grâce, leur légèreté, depuis le jour où les dames de la suite de Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire vinrent enseigner aux Binchoises la manière de préparer, et de faire à peu près le point de Venise. Quand je considère ces œuvres de sylphes, œuvres tellement fines qu'elles sont pour ainsi dire intangibles, je me prends à songer à ces mains invisibles qui, par une belle matinée d'été, apportent

aux fleurs, aux colibris, aux oiseaux-mouches, aux libellules, aux génies de l'air, aux papillons, ces mystérieux fils de la Vierge qui faisaient dire au poète :

Sous les palmiers du Nil la ronce te prit-elle
 Au manteau bleu,
 Où la Reine des cieux fugitive et mortelle
 Cachait son Dieu ?

Je l'ai déjà dit : Viola, la veille nous avait offert un dîner d'adieu. Le lendemain à 7 heures sa gondole nous reconduisait à la gare. Nous nous donnons une dernière poignée de main : elle me sépare peut-être pour la vie de cet homme si loyal, si affectueux, si estimable. La locomotive se met en route ; un coup de mouchoir, agité à la portière, dit au revoir à ce rêve envolé, à ce paysage qui plus tard faisait écrire ces beaux vers au poète américain Samuel Cole :

Alas, the irrecoverable dream !
 Cathedral, palace, all things, all too soon
 Melted like faces in a troubled stream,
 And looking backward over the lagoon ;
 I saw the phantom city faintly gleam
 As mist blown seaward underneath the moon.

Mais il n'est plus temps de le regretter : reprenons notre route.

21 septembre. — Un souvenir me revient de nos conversations d'hier. Dans l'Italie du nord les routes sont peut-être les plus belles du monde. On peut de Venise se rendre à Vienne par un chemin merveilleux. Il en est de même de la route du Simplon : tout un corps d'armée y a travaillé. Ces grandes voies ont été ouvertes par Napoléon I ; elles ont été si bien faites, qu'il suffit de leur faire la plus légère réparation pour les remettre en ordre parfait. Ici, on retrouve partout les traces du grand homme qui a tant aimé la France. N'est-ce pas lui qui s'est fait donner par la république de Venise ces admirables tableaux de maîtres que l'on voit au Louvre. Dans sa correspondance, Forfait, plus tard ministre de la marine, rend ainsi compte de ce cadeau princier :

“ Dans la caisse sous le n° 1, 22 pieds de long, 3½ de largeur, 3¼ d'épaisseur, se trouvent : un tableau de Paul Véronèse représentant les noces de Cana, provenant de l'église Saint-Georges ; un tableau du Titien représentant à la fois saint Marc et divers saints ; un tableau représentant Jupiter foudroyant les vices par Paul Véronèse. Ces deux tableaux viennent des Palais de Venise.

“ Deux autres tableaux de Véronèse peints pour les églises Saint-Sébastien et Saint-Zacharie, Jésus-Christ chez Siméon le Pharisien, et la Vierge, l'Enfant ; Sainte-Catherine, ont été expédiés dans la caisse n° 2, 17 pieds de long, 3½ de largeur, 3¼ d'épaisseur, etc.

“ Nous comptons en tout, inscrits sur cet état, vingt-deux tableaux de prix, répartis dans six caisses.”

Le chemin de fer met trente minutes à franchir la jetée qui unit Venise à la terre ferme. Le hasard du voyage m'a donné pour

compagnon de route le docteur Lacassagne, de la faculté de Lyon. Ce savant est un causeur : il a tout vu, touché à tout et il vous conte tout cela d'une façon charmante. Lorsque je l'ai rencontré, il était à étudier cette curieuse question :

— Tous les tatoués ont-ils une propension à la criminalité?

Il avait un long dossier là-dessus, et le jour où son travail sera publié, je suis certain qu'il ouvrira de nouveaux horizons à la jurisprudence medico eriminelle.

En route nous passons Padoue la savante ; Vienne le nid des jolies femmes ; Vérone la belle ; Pesquiera célèbre par le combat de ce nom ; le lac de Garde coupe ciselée dans les Alpes ; Brescia ; Treviglio ; Milan. On aperçoit au loin sa majestueuse cathédrale. Du chemin de fer elle ressemble à l'une de ces dentelles superbes qu'une belle femme laisserait onduler au vent par un soir d'été. Ce devait être à ce monument que Victor Hugo adressait ces paroles :

— "Edifice gigantesque et bijou miraculeux ; un Titan pourrait y habiter ; une femme voudrait l'avoir à son cou."

Non loin de Milan se trouve le champ de bataille de Magenta. C'est une plaine immense coupée par des pièces de blé de maïs, de rizières arrosées par des canaux qui maintiennent d'autant plus la fraîcheur qu'ils sont ombragés par des rideaux d'arbres. Ce champ de la mort n'est plus maintenant que celui de la fertilité ; c'est aussi celui de l'ingratitude. A deux pas de cet ossuaire français, à la gare, on vend des journaux où sans cesse on lit :

— *Guerra à la Francia !*

Fermons les yeux et passons. Tout de même les paroles du général de Baillencourt seront toujours vraies :

— Ces diables d'Italiens, disait-il, n'ont de mémoire que pour la haine.

Il est vrai qu'un autre officier répondait à cette boutade par celle-ci :

— Nous autres Français, assurait-il, nous ne haïssons personne, et c'est peut-être une cause de faiblesse.

Voici Novare célèbre par les sièges qu'elle a soutenus ; voilà Verceili : elle se trouve tout à côté de Palestro. Encore un champ d'honneur qui a bu le plus par sang de France.

De station en station nous roulons ainsi jusqu'à Turin, où nous soupçons.

Quelle course! quelle poussière! mais hue! hue! les voyageurs vont vite.

— Partenza! crie l'employé de la gare. Et nous voilà encore emporté par la locomotive. Par le store du wagon nous entrevoyons Rivoli.

Sonnez clairons! Roulez tambours! Nous passons Breolena et pouf! pouf! nous arrivons sur le Mont-Cenis, ce qui veut dire une heure d'en-sevelissement ; puis, nouveau Lazare, nous sommes rendu à la lumière et à Madone où nous avons l'agréable visite de la douane. J'en profite pour retirer de ma malle mon billet que j'y avais oublié. Il est vrai que le conducteur du chemin de fer avait lui-même oublié de me le demander.

22. Septembre. Aujourd'hui le docteur Lacassagne me dit adieu. Un nouveau venu le remplace dans mon compartiment. C'est un commis voyageur italien qui représente une grande maison de Londres. Il se révèle homme charmant, pas du tout calicot, encore moins Gaudissart. Nous nous installons le mieux possible, et, pendant que nous dormons, nous passons en train éclair St. Jean de Maurienne, Chambéry, Belly, Bocey, Mâcon, où nous déjeunons, Chalons-sur-Saône, Béane, Nuits, Dijon, Tonnerre, Sens, Fontainebleau, Melun, Corbeil. Enfin voilà Paris! Il est six heures du soir. Nous sommes partis hier matin à 9 heures de Venise: cela me fait trente trois heures de chemin de fer et j'éprouve le besoin de me mettre au plus tôt en portefeuille. En récapitulant mes souvenirs depuis hier, une chose me frappe: le progrès de la saison. En Lombardie on moissonne; on fait les foins; on est même rendu à la troisième récolte. Il fait chaud; tout verdoie. En Bourgogne, c'est la vendange, la pressée. Les couleurs des champs sont plus foncées; tout est violette, ou vert et jaune comme le pampre. Plus loin, près de Fontainebleau, les récoltes sont faites; les fougères jaunissent; quelques feuilles de peupliers pâlissent. Les bestiaux sont dans les champs d'où vient de disparaître la fenaison et la moisson. C'est l'automne. A Paris le quai de la gare est encombré de gens qui reviennent des eaux. Chacun dit :

— Il fait frisquet: l'hiver approche.

Et rien qu'à songer à toutes ces choses, moi qui suis encore tout chaud du ciel de l'Italie, je grelotte sous mes draps.—Boisoir!

23 Septembre. On ne saurait être trop prudent en voyage. Hier, à la gare Montereau, j'ai acheté le *Figaro*. Il contenait les adieux d'Emile Zola aux abonnés de ce journal, où pendant un certain temps, il avait fait la chronique. L'article était nerveux, raide, anatomique, sentant le cadavre et le naturalisme comme tout ce qui sort de cette plume. Je venais à peine de déployer le journal, lorsqu'un monsieur entre dans notre compartiment, salue et se place à côté de moi.—Mon commis voyageur italien me pria de lui lire les "Adieux," ce que je fis en les commentant joliment mais sincèrement. De temps à autre mon voisin ajoutait quelques observations et défendait faiblement l'auteur. Puis la conversation tomba sur le Canada, sur la chasse, sur les perdreaux—mon voisin en avait deux dans sa gibecière.—A Corbeil, je lui offris un cigare; à Paris nous nous séparâmes: il me demanda ma carte et exprima le désir de me revoir. En ce moment, nous fûmes divisés par la foule et je le perdis de vue. Eh! bien, oui; ce matin je l'ai rencontré, ce voisin. Il s'était sous les galeries du Palais Royal. Il vint à ma rencontre, me serra la main, et me dit en souriant :

—Excusez-moi de savoir votre nom, sans que vous sachiez le mien. Je suis Emile Zola.

Si j'en ai fait une tête! C'était mon homme d'hier, l'homme aux

deux perdreaux. Sa cordialité n'a pas changé mon opinion sur son compte : ce que l'on ne peut pas dire dans un salon ne saurait s'imprimer dans un livre.

Je suis de l'avis de Henri Lasserre qui, plus tard, lui a lancé cette foudroyante apostrophe :

— À toutes vos pages, vous évoquez le paradis de votre rêve : le néant, la cessation de l'être. N'ayant, dans vingt volumes, brûlé d'encrens que sur l'autel du plaisir, sacerdoce attitré des voluptés immondes, vous aboutissez à l'étrange philosophie de l'horreur de la vie, — si belle pourtant pour celui qui essaie d'aimer et de servir Dieu, et qui comprend que l'éphémère existence terrestre n'est que le point de départ et la préparation de ce que nous serons à jamais.

— De même que Satan, dans Milton, dit ce mot célèbre : *“ O mal, sois mon bien ! ”* de même tous vos écrits se résument en cette ardente invocation : *“ O néant, sois mon Ciel ! ”* Oh ! que vous avez peur de survivre, monsieur ! et comme votre épouvante cherche à s'échapper dans l'anéantissement ! Mais la mort n'est qu'un passage, une porte qui s'ouvre, et une entrée au pays de toute justice. L'anéantissement n'est pas. Pour vous créer l'illusion de le conquérir, votre terreur essaie de tuer Dieu.

— Dieu survivra, monsieur : — et, que nous le voulions ou non, nous sommes immortels.”

29 septembre.— Me voilà en route pour Folkstone. Je dois traverser l'Angleterre et retourner, par cette voie, au Canada.

— Ah ! que je viens de voir un beau petit bocage d'ormes, tout près de Boulogne !

Mais, il ne faut plus songer à toutes ces douces choses.

Adieu charmant pays de France !

Tout de même quand mon souvenir se retourne vers Venise, il me revient en tête cette pensée que m'exprimait un jour un ami.

— De tout temps, m'écrivait-il, l'homme a senti le mal incurable des grandes amours, la tristesse des jours rapides, des espoirs déçus, de la mort certaine. Sur les blancs promontoires de la Grèce, du haut des palais de marbre de la Rome impériale, du fond des broussailles de la Gaule, il n'est pas de cœur qui ne se soit serré, ne fût-ce qu'un instant en voyant le soleil perdre ses rayons, rougir comme un globe, s'effondrer derrière les flots ou les montagnes. Il n'est personne qui ne se soit séparé de l'intimité d'un site sans se demander tout bas : *“ Y reviendrai-je ? ”* personne qui n'ait pénétré tout ce que renferme d'interrogations et de souvenirs ce simple mot : *“ Adieu. ”*

Adieu Venise !

FACCHER DE SAINT-MATRICE

NOTE DE LA RÉDACTION.— Nous laissons à l'auteur la responsabilité des opinions qu'il émet ci-dessus.

CAUSERIE SUR LES BANQUES

Il y a quelques années, je dinais souvent chez une vieille demoiselle. Elle s'étudiait à ne garnir sa table que du strict nécessaire pour satisfaire ses invités. si bien qu'il n'y avait à rentrer dans l'office que des os presque dégarnis.

Nous n'ignorions nullement qu'elle n'avait pas sous la main les provisions nécessaires pour nous donner une hospitalité plus large.

Les banques du Canada, dans leurs derniers comptes rendus, prennent les mêmes précautions pour assurer à leurs actionnaires leur repas. Les bénéfices sont suffisants pour servir les mêmes dividendes que par le passé. Il reste quelques os, quelques débris en réserve pour les dépenses imprévues, pour mettre dans l'armoire, en prévision d'un autre dîner.

Ces comptes rendus sont-ils aussi exacts qu'ils doivent l'être? Nous ne saurions le dire; mais n'est-ce pas un phénomène remarquable de voir chacune de ces vingt banques réaliser assez de bénéfices pour servir des dividendes, variant de 6 à 12 pour cent? Si ce fait ne doit pas éveiller les soupçons, il provoque au moins l'étonnement. Nous savons que les banques, en agissant ainsi, ressemblent aux tailleurs qui ajustent avec soin leurs habits.

Que fait-on, une fois les profits connus, si le relevé des pertes que l'on déduit de ces premiers, doit donner un reliquat actif insuffisant pour fixer le dividende à un taux aussi élevé que les années précédentes? On laisse, sans les produire, quelques-unes de ces pertes qui devront attendre une année meilleure pour disparaître.

Quelques banques ont usé de ce subterfuge chaque année, si bien qu'à la fin, ces mauvaises dettes leur ont créé des difficultés sérieuses. C'est ainsi que nous avons vu, ce printemps, un de nos établissements obligé de prélever une somme considérable sur son fonds de réserve pour payer non pas les pertes de la dernière année, mais celles des exercices précédents qui recelaient déjà ces déficits.

Pour ce motif, il est d'un avantage indiscutable pour une banque, d'avoir un directeur habile et courageux avant tout, assez brave pour s'opposer à tout acte fantaisiste dans les années dures ou à la suite d'entreprises vraiment malheureuses. Les mauvaises dettes sont comme les mauvaises dents. plus vite on les fait disparaître, mieux cela vaut. Voici le dernier état financier de nos institutions de crédit.

	Profits nets.	Percentage sur le capital.	Dividendes.
Banque de Montréal.....	1,210,436	10.08	10.00
Dominion Bank	189,561	12.63	12.00
Merchants Bank.....	551,849	9.20	8.00
Banque du Commerce.	441,028	7.35	7.00
Banque de Toronto.....	204,329	10.21	10.00
Banque d'Hochelega.....	88,851	11.10	7.00
Banque Jacques-Cartier.....	45,323	9.06	7.00
Banque Ville-Marie.....	36,221	7.22	6.00
Banque du Peuple	114,280	9.52	7.00
Ontario Bank	97,816	6.52	6.00
Eastern Township Bank.....	153,436	10.23	7.00
Hamilton Bank.....	110,709	8.85	8.00
Traders Bank.....	37,418	6.28	6.00

Cette différence évidente dans les profits réalisés par les banques ne doit être attribuée qu'à une seule cause. Plus le fonds de réserve est considérable, plus les avantages sont grands. Il n'y a pas d'intérêts à payer sur ces sommes qui ne peuvent que rapporter un bénéfice net, quelque soit leur emploi.

En règle générale, nous servons un dividende de 6.25 pour cent sur le capital et le fonds de réserve réunis.

Les trois banques qui ont donné de gros dividendes ont fait une répartition très complète, car elles ont juste fait rentrer la somme suffisante pour atteindre le 10 et le 12 pour cent des années passées. En agissant ainsi, elles courent le risque de voir baisser les intérêts des porteurs d'actions dans les mauvaises années; il serait donc sage de payer moins, avant d'avoir réalisé de gros profits et de pouvoir déclarer alors un bonus.

C'est la Banque d'Hochelega qui mérite la palme cette année.

Quoique petite, elle a acquis une prospérité remarquable. Elle s'est largement lancée dans le commerce des bestiaux sous l'impulsion d'un exportateur important, membre de son conseil d'administration.

Cette branche d'affaires rapporte de gros bénéfices.

Les transactions sont rares, mais très importantes. Le commerce d'exportation offre de très grands avantages, s'il est bien dirigé; il amène de sérieux profits et n'occasionne pas de pertes.

La Banque Ville Marie, une autre petite société, a fait de bonnes affaires malgré les temps durs de l'année dernière. La Banque Jacques-Cartier a traversé la crise de 1894-95 en réalisant des bénéfices de 9 pour cent, ce qui vaut une belle plume au bonnet de MM. Desjardins, de Martigny et Bienvenu. Ces derniers ne vont pas trop s'enorgueillir, nous l'espérons, mais nous ne saurions leur ménager nos félicitations.

En voie de réorganisation, la Banque Nationale s'est trouvée en butte à beaucoup d'ennuis. Elle a dû marcher à petits pas ces dernières années, mais nous croyons sérieusement qu'elle s'est relevée, que le temps des épreuves est fini. Le nouveau Directeur, les membres du Conseil d'administration, ont l'expérience et les talents nécessaires pour en faire une banque de premier ordre ; mais le temps, la patience et une extrême prudence sont indispensables pour accomplir cette tâche.

La Banque du Peuple fait merveille sous la direction de M. Bousquet, un jeune, mais qui s'est acquis la réputation d'un vrai banquier. Nous avons l'intime conviction que dans la banque, M. Bousquet va remplir une carrière remarquable.

Maintenant que luisent à l'horizon des jours plus beaux pour les banques et le commerce, nous sommes tous rassurés et réjouis de voir que, dans les moments critiques, et malgré le ralentissement d'affaires qui a été la conséquence de la panique arrivée aux États-Unis en 1893, il ne s'est pas produit de désordres sérieux dans un seul de nos établissements de crédit.

La confiance publique ne s'est pas trouvée en désarroi un seul instant. Les directeurs, les administrateurs, dans les réunions annuelles, ont reçu des actionnaires des félicitations et des remerciements, bien mérités d'ailleurs, pour le zèle et l'intelligence qui avaient conservé à nos banques leur crédit pendant ces deux dernières années. C'est enfin à la prudence, à la sagesse, à la pénétration de nos banquiers que nous devons de n'avoir pas eu à enregistrer au Canada comme aux États-Unis de véritables désastres financiers.

JOHN HAGUE.

NOTE.—Il y a quelques mois, le professeur Robertson, commissaire des *beurreries*, exposait la nécessité d'avoir en ce pays des moyens d'emmagasiner avec glacières pour tous les laitages à l'instar des réfrigérateurs, que les chemins de fer et bateaux à vapeur possèdent déjà dans leur service.

Ce genre d'emmagasinement est utile pour beaucoup d'autres produits que le laitage. Nous voyons avec plaisir que des démarches sont faites en ce moment pour ériger de tels magasins sur nos quais de Montréal. Déjà une puissante compagnie vient de se former avec un fort capital qui est presque souscrit tout entier.

En même temps que cette compagnie pourra rendre des services signalés au public en conservant intacts les produits sensibles aux chaleurs, elle est en droit d'attendre de légitimes profits de son œuvre : On annonce même de forts jolis bénéfices, mais quel que soit le montant de ces bénéfices, l'entreprise paraît être d'un intérêt général et sera appelée, croyons-nous, à rendre de précieux services à votre commerce d'exportation.

J. II



ETABLIE EN 1894.

Batisse du Monument National.

*La Pharmacie Modèle
et Fin de Siècle du Canada*

Mueblée avec un goût exquis et artistique, contenant les appareils les plus modernes ainsi qu'un assortiment choisi de drogues, produits pharmaceutiques, remèdes brevetés, savons, parfums, etc.

La Pharmacie Nationale

solicite une part de patronage du public de Montréal.

Nos pratiques peuvent être assurées qu'à La Pharmacie Nationale elles trouveront toujours ce qu'il y a de mieux :



- Nos drogues sont pures ;*
- Nos parfums, de premier choix ;*
- Notre magasin, ce qu'il y a de plus artistique au Canada ;*
- Nos commis, prévenants et polis.*

Une visite est respectueusement sollicitée.

BATISSE DU MONUMENT NATIONAL,

Téléphone 2625.

RUE ST-LAURENT, MONTRÉAL.

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*.

THE MONARCH

Roi des Bicycles, léger, fort, rapide, élégant.



4 MODELES, \$85 00 & \$100.

Demandez les Catalogues.

MONARCH CYCLE MANUFACTURING CO.

Lake & Halsted Streets, Chicago, Ill.

Agence Canadienne:—6 et 7 rue Adélaïde ouest, Toronto, Ont.

P. R. WRIGHT, Gérant.

WRIGHT & COOPER CO.

2400 RUE STE-CATHERINE, MONTRÉAL, agents pour Montréal
et le district. G. M.

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la Revue
Nationale,

J. L. CASSIDY & CIE.

MANUFACTURIERS
et
IMPORTATEURS DE

PORCELAINE, ARGENTERIE,

FAIENCE, COUPELLERIE,

CRISTAUX, LAMPES, Etc. Assortiment spécial pour

CHEMINS DE FER, BATEAUX, HOTELS, &c.

311 339 et 341 rue St-Paul, Montréal.

— IMPRIMERIE —

— DE —

La Revue Nationale

33 35 & 37 RUE ST-GABRIEL

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

Spécialement outillée pour l'impression d'un journal hebdomadaire.

Bell Téléphone 2883

J. D. CHARTRAND, Directeur.

W.-H.-D. YOUNG, L.D.S.D.D.S.

Chirurgien-Dentiste

1694 Rue Notre-Dame

Téléphone 2515

Procédés nouveaux pour conserver les dents.
Travail de première qualité. Dents extraites de
plusieurs manières.
Atelier complet commandé le matin et livré
le soir même.

L'OPINION PUBLIQUE

*Organe des Canadiens des diocèses de
Springfield et Hartford*

REMI TREMBLAY, Rédacteur

BELISLE FRÈRES, Ed.-propriétaires

IWC CHESTER, MASS.

Les directeurs des maisons d'éducation cana-
diennes trouveront ce Journal des plus avanta-
geux pour faire connaître parmi nos populations
les institutions qu'ils dirigent.

Abonnement: \$2.00 par année

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*.



AMEUBLEMENT
DE
CHAMBRES A COUCHER

Vous trouverez chez nous, l'assortiment le plus varié d'ameublements fabriqués avec des bois francs de toutes espèces :—

BOIS DUR	\$10.00 et au-dessus
CHENE	\$20.00 “
NOYER NOIR	\$25.00 “

Et de plus, un choix varié de meubles de vestibule, de salon, de bibliothèque, de parloir, de boudoir, etc.

T.-E. & A. MARTIN

N^o 1924, RUE NOTRE-DAME

MONTREAL

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*.

Abonnez-vous au grand Journal Populaire

“L'ÉVÉNEMENT”

\$3.00 par année
ou \$2.00 d'ici à la fin de l'année 1895

Avantages exceptionnels.—Tout personne qui nous enverra une liste de six nouveaux abonnés ou plus recevra 25 pour cent de commission. On demande des agents dans toutes les campagnes.

La circulation de l'Événement est plus grande que celle de tous les journaux français réunis du Québec.—Notre journal publie les dernières dépêches et nouvelles du jour; il est le seul journal français du Québec qui reçoit les dépêches d'Europe de la Presse Associée.

L. J. DEMERS & FRÈRE, Editeurs-Propriétaires.

Sur réception d'une *pin-fre* (\$1.00), l'Événement sera envoyé durant toute la session fédérale et durant toute la campagne électorale qui suivra.

Quéry Frères

Photographes attitrés du Clergé

Pendant 14 ans chez Notman & Fils

Photographies en tous genres et d'après les procédés les plus récents.

LA MINERVE

JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN, fondé en 1826, par Auguste Norbert Morin et Ludger Duvernay

Imprimé et publié à Montréal, au No 1010, rue Notre-Dame, coin de la rue St-Gabriel, par

EUSÈBE SENÉCAL

Edition quotidienne, livrée à domicile..... \$5.00
Edition quotidienne, par la poste..... 4.00
Edition hebdomadaire de 8 pages..... 1.00

Les abonnements sont payables d'avance.

Annonces, 10 cents la ligne, 1ère insertion; 6 cents la ligne les insertions subséquentes. Toutes réclames seront payées 20 cts la ligne. Naissances, mariages et décès, 25 cts pour trois lignes.

Contrats réguliers - Conditions spéciales.

Toutes impressions de liv., s., brochures, circulaires, cartes, exécutées dans les derniers goûts et à des prix modérés.

Toutes communications doivent être adressées à :

LA MINERVE

Téléphone No 324

MONTREAL

LE CANADA,

JOURNAL QUOTIDIEN

Publié par la Compagnie d'Imprimerie **Le Canada** (limitée)

Adresser toutes communications concernant la Rédaction à

RODOLPHE LAFERRIÈRE, Secrétaire de la rédaction.

LE CANADA, † JOURNAL HEBDOMADAIRE † A 15 PAGES

Abonnements et Publicité, à l'Administration du **CANADA**

568 et 570 Rue Sussex, Ottawa.

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*.

“ L'ELECTEUR ”
Journal d'information politique et générale
 QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE)

Tirage certifié - - - - 1,975

Les hommes d'affaires, négociants, industriels, qui désirent se mettre en communication avec le public, ne sauraient mieux que de lui parler par l'organe de *L'Electeur*.

DEPARTEMENT TYPOGRAPHIQUE

Ouvrages typographiques de tous genres exécutés avec soin et promptitude : Livres, Factums, Comptabilité, Formules en tous genres, Circulaires de Commerce, Placards, Programmes de Théâtre, Cartes de Visite, etc., etc.

LA REVUE NATIONALE

Publiera dans son Numéro d'Août

UN DESSIN

QUI

ORNERA LE COUVERT

DU 1^{ER} VOLUME

COMPLÉTÉ PAR LE PRÉSENT NUMÉRO

Les conditions pour la reliure des collections de nos abonnés seront également indiquées.

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*.

F. H. BARR



IMPORTATEUR ET
MARCHAND DE

Fournaises, Poêles, Coutellerie et Fournitures de Maisons,

PLOMBERIE, APPAREILS DE CHAUFFAGE A GAZ ET FERBLANTERIE.

Allégez les travaux de la cuisine, en achetant nos Fournaises, Poêles à Gaz, Réfrigérateurs, Faïence, Coutellerie, etc.

11^m Chez F. H. BARR, 2373-75 rue Ste-Catherine.

L'INDEPENDANT

Grand Journal Quotidien à huit pages.

Le Journal le mieux renseigné sur le mouvement Canadien aux Etats-Unis.

ABONNEMENTS :

Quotidien, \$4.00 par année

Hebdomadaire, 1.50 par année

SOCIÉTÉ de Pub. de "L'INDEPENDANT"

13 Court Square

FALL-RIVER, Mass.

FONDE EN 1880

"LE MESSAGER"

Grand Journal Bi-Hebdomadaire

3500 abonnés dans toute la Nouvelle-Angleterre.

EXCELLENT FOYER D'ANNONCES

Abonnement : 1 an - - - - - \$1.50

6 mois - - - - - 75

4 mois - - - - - 50

3 mois - - - - - 40

M. COUTURE, Propriétaire

LEWISTON, Maine.

La Gazette de Montréal

ASPECTS PARTICULIERS

CHAQUE SEMAINE. — Hommes et choses militaires. — Dans le domaine de la femme. — Anciens et modernes. — Le monde du théâtre. — At Dodsley's, &c., &c.

La Gazette est expédiée par les trains du matin. On peut se la procurer chez tous les agents de journaux ou la recevoir par la poste ou par porteur dans n'importe quel point de la ville à

\$6.00 par année ou 50c. par mois

RICHARD WHITE, Directeur-administrateur

Cie d'Imprimerie de la Gazette, Montréal.

L'OCCIDENTAL

594 RUE LAGAUCHETIERE.

Lunch de midi à 2½ heures. Prix 50 cts, vin compris. Service français.

11^m

LOUIS BOURDEAU, Gérant.

CADEAU aux Lectrices de

* La Revue Nationale.

BON pour un numéro du Journal de Modes "LA SAISON," le seul au monde donnant 100 gravures inédites de Modes et de Travaux de Mains par Numéro.

Détacher ce coupon et l'envoyer avec son adresse, à l'Administrateur de La Saison, 25 rue de Lille, Paris.

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la Revue Nationale.

ANNONCEZ-VOUS ?

La circulation du *HERALD* est toujours plus considérable qu'elle était une année passée. C'est le seul journal du matin de Montréal qui se vend à *Une Cents*. Et le seul journal quotidien du Canada qui publie chaque samedi un numéro à *Une Cents* avec des illustrations en demi-teinte. C'est également le seul journal de Montréal qui publie deux éditions par jour, une le matin et une le soir. Les annonces paraissent dans les deux éditions pour le même prix.

Si vous mettez votre annonce dans le "HERALD" de Montréal, ÇA VOUS PAÏERA.

ACHETEZ DIRECTEMENT

DE

SIMPSON, HALL, MILLER & CO.

1794 RUE NOTRE-DAME

FABRICANTS

D'Articles en Argent Massif et en Argent Plaque,
Poterie Artistique, Riche Verrerie Polie,
Lampes de Salôn et de Banquet en grande variété.

CHAMBRE D'ETALAGE

1794 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

A. J. WHIMBEY,

Grand pour le Canada.

LA PATRIE Journal Libéral

OSER PENSER

Questions Politiques,

OSER DIRE

Littéraires et

OSER FAIRE.

Municipales.

77 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

Abonnement, Edition Quotidienne :

Un An \$3 00 Six Mois \$1 75 Trois Mois \$1 00

Edition Hebdomadaire :

Un An \$1 00

Dans la République de France, les annonces paraissent dans la *Revue Nationale*

L. C. DE TONNANCOUR
Marchand-Tailleur

8 COTE ST-LAMBERT

LE MEILLEUR CHOIX DE

Marchandises Anglaises et Francaises

A MONTRÉAL

Spécialité:

COSTUMES et MANTEAUX
POUR DAMES

FUMEZ LES CIGARES

ROSE BUD

ET

RELIANCE

TASSE, WOOD & CIE

Dans la correspondance avec les annonceurs priere de mentionner la *Revue Nationale*.

---LES---

PIANOS PRATTE

sont recommandés par tous les artistes qui les ont examinés.

ALBANI.

Votre piano est excellent sous tous les rapports et m'a donné entière satisfaction. Je vous en félicite.
31 janvier 1892.

EA. ALBANI GYE.

LLOYD.

Votre excellent piano vous fait honneur; le son est riche, plein, et possédant ce "velouté" si apprécié des artistes et la touche est tout ce que le musicien le plus exigeant puisse désirer. Vos pianos sont certainement appelés à un grand succès auprès des artistes et des personnes à la recherche d'un piano de premier ordre.
9 juin 1892.

EDWARD LLOYD.

GUILMANT.

J'ai trouvé votre piano excellent; le mécanisme est agréable et la sonorité est belle. Les sons se prolongent avec intensité, ce qui est un rare mérite.
24 septembre 1893.

ALEX. GUILMANT,
Organiste de la Trinité, Paris.

REMENYL.

Le son riche et le mécanisme splendide du Piano "Pratte" m'ont plu immensément.
28 octobre 1892.

ED. REMENYL.

PELLETIER.

Les pianos droits de votre fabrique—si j'en juge par celui dont j'ai fait l'acquisition—réunissent toutes les qualités artistiques.
28 novembre 1893.

R. OCT. PELLETIER,
Organiste de la Cathédrale.

COUTURE.

Votre piano est l'instrument le plus satisfaisant et le plus parfait qu'on puisse désirer.
15 décembre 1893.

G. COUTURE,
Maître de Chapelle à la Cathédrale et directeur de la Société Philharmonique

DUCHARME.

C'est un vrai piano d'artiste qui vous fait honneur à vous et au pays. Celui dont j'ai fait l'acquisition est vraiment un petit bijou, aussi remarquable par la puissance, l'ampleur et la beauté du son que par les qualités de ses vibrations douces et veloutées.

Vos instruments méritent aussi une attention toute spéciale pour la perfection de leur mécanisme. Toucher facile et absolument agréable sous les doigts.
17 janvier 1894.

DOMINIQUE DUCHARME,
Organiste au Gén.

PRUME.

Vos pianos se distinguent autant par la délicatesse du toucher qui permet de produire les nuances les plus variées, que par la qualité sympathique et la pureté du son. L'égalité et la précision du mécanisme sont admirables. Je me ferai un plaisir de les recommander à tous ceux qui désireront entrer en possession d'un instrument parfait sous tous les rapports.
19 mars 1894.

F. JÉGIN-PRUME,
Violoniste de sa majesté le Roi des Belges.

MARTEAU.

Je ne puis partir sans vous exprimer mon admiration d'un si beau piano. J'ai été enchanté de son magnifique et de la touche si délicate qui font le charme de tout artiste.
7 avril 1894.

HENRI MARTEAU.

Les Pianos Pratte sont fabriqués et à vendre seulement par

L.-E.-N. PRATTE
Manufacture et Magasins, No 1876 rue Notre-Dame
MONTREAL.

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*.